



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

15^e séance plénière

Vendredi 24 septembre 2010, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Deiss (Suisse)

La séance est ouverte à 15 h 25.

Allocution de M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria

Le Président : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Libéria.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Johnson-Sirleaf (parle en anglais) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du peuple libérien. Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la présente Assemblée à sa soixante-cinquième session. Je suis convaincue que la richesse de votre expérience de Président et de Ministre des affaires étrangères de la Confédération helvétique vous sera d'une aide précieuse pour la conduite de votre mandat.

Je tiens à saluer votre prédécesseur, S. E. M. Ali Abdussalam Treki, pour la compétence avec laquelle il

a dirigé les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session.

Je voudrais également exprimer mes plus vives félicitations au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour l'engagement sans relâche dont il fait preuve envers l'Organisation et pour sa gestion efficace des affaires de cette dernière.

Je tiens également à adresser mes félicitations au Président de l'Afrique du Sud, S. E. M. Jacob Zuma, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple sud-africains, qui ont accueilli avec succès la première coupe du monde de football de l'histoire sur le sol africain. L'Afrique pouvait être fière d'elle, et nous sommes fiers d'eux.

Il y a environ quatre ans, j'ai pris la parole ici même pour narrer l'histoire d'un pays qui montrait les cicatrices de deux décennies d'autodestruction : une économie corrompue et en chute libre, un surendettement extérieur étouffant, un dysfonctionnement des institutions, des infrastructures détruites, une nation exclue et en déliquescence, et une population en plein désespoir. Tout cela s'est traduit par des centaines de milliers de personnes en camps de réfugiés, autant de talents éparpillés dans la diaspora, et des milliers de femmes, de jeunes et d'enfants obligés de lutter pour leur survie.

Je suis ici aujourd'hui pour dire à l'Assemblée les progrès qui peuvent être accomplis grâce aux efforts

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

10-54966 (F)



Merci de recycler

collectifs d'une population résistante, à un partenariat réactif et à un Gouvernement efficace. Nous sommes venus annoncer avec confiance que le Libéria est sur la voie de la guérison. En moins de cinq ans, notre économie a enregistré une croissance annuelle de 6,5 %, la crise économique mondiale de 2009 nous ayant empêchés de réaliser notre plein potentiel, qui dépassait les 10 %.

Je suis fier de pouvoir dire que, après avoir mis en œuvre les réformes requises au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, le dernier segment de la dette externe du Libéria – 4,9 milliards de dollars – a été annulé le 17 septembre au Club de Paris. Je peux annoncer que nous avons ouvert notre économie pour placer le secteur privé au cœur de nos efforts de développement et attiré ainsi des investissements privés de quelque 16 millions de dollars, qui ont servi à relancer nos secteurs minier, agricole et forestier. En outre, nous avons récemment découvert un nouveau potentiel dans le domaine de l'exploration pétrolière.

Les résultats de la réforme engagée dans notre secteur de la sécurité, renforcés par le déploiement continu de la force de maintien de la paix des Nations Unies, ont stabilisé la situation dans le pays sur le plan de la sécurité, et on circule désormais librement partout. Cette expérience montre que le maintien de la paix et la consolidation de la paix peuvent et doivent intervenir concomitamment et nous nous félicitons que le Libéria soit désormais intégré officiellement au programme de la Commission de consolidation de la paix, ce qui nous aidera à préparer une transition sans accroc du maintien et de la consolidation de la paix au relèvement.

De plus, nous avons travaillé à instaurer une société dynamique dans laquelle les personnes puissent exercer leurs droits inaliénables à la liberté d'expression, d'association, de religion et à accéder sans entrave à la presse. Personne n'est harcelé pour ses opinions; le Libéria ne compte aucun prisonnier de conscience en détention; et nul ne ressent le besoin de s'en échapper pour garder la vie sauve ou sa sécurité du fait de convictions ou d'associations politiques particulières.

Ainsi, ayant favorisé un environnement libéral dans lequel l'exercice de la liberté, de l'équité et de l'égalité représente la meilleure garantie de paix, de sécurité et de stabilité, nous comptons désormais sur les gouvernements qui ont fait la preuve de leur

attachement à la bonne gouvernance et au respect avéré des droits de l'homme.

Au sein de sa région, le Libéria continue d'afficher son engagement envers des relations de bon voisinage, une coexistence pacifique et le respect de l'intégrité souveraine des autres nations. Nous prenons une part active aux affaires sous-régionales et régionales en participant à l'Union africaine, à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à la Communauté des États sahélo-sahariens, et à l'Union du fleuve Mano. Cette dernière est d'ailleurs actuellement sous présidence libérienne, ce qui nous a permis de maintenir notre engagement auprès de nos membres, la Guinée et la Côte d'Ivoire, tandis qu'ils entament leur transition politique.

Nous saluons la récente brèche obtenue par le Président Barack Obama, qui est parvenu à ramener Israël et la Palestine à la table de négociation et à faire en sorte que leurs dirigeants honorent leurs engagements de maintenir le contact et de mener des pourparlers directs pour mettre un terme à cette longue crise.

Parce que le monde dans lequel nous vivons est devenu un village planétaire, une crise qui se prolonge dans tout État Membre ou région demande qu'on s'y préoccupe. De plus, une crise interminable va à l'encontre de l'objectif cardinal de l'ONU, qui est de promouvoir la paix et la sécurité internationales. À cet égard, nous suggérons que la situation en Somalie justifie une intervention sur la base du Chapitre VII. Dans un pays qui est resté longtemps sans gouvernement constitutionnel stable, la présence là-bas de pirates, d'extrémistes et d'autres éléments terroristes devrait déclencher la sonnette d'alarme. Le monde doit agir rapidement car nous ne pouvons pas nous permettre de voir la Somalie demeurer un refuge pour les anarchistes et les extrémistes.

Voilà pourquoi notre gouvernement appuie le rôle de l'Union africaine s'agissant de déployer des troupes en Somalie. Nous appelons les autres pays à déployer davantage de contingents, et nous appuyons fermement toute mesure visant à mettre fin au bourbier somalien. Nous appelons également les Somaliens eux-mêmes à accepter le dialogue et à aller à la table de négociation pour débattre de leurs divergences et restaurer la paix et la dignité légitimes de leur pays. Tandis que nous reconnaissons le droit des États à se défendre et à adopter des programmes à l'appui des intérêts nationaux, nous leur demandons qu'ils le fassent de

façon responsable, en respectant l'opinion publique internationale et les conventions et protocoles relatifs à de tels développements.

Cette semaine, au cours du sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous avons réaffirmé que le Libéria était déterminé à continuer d'œuvrer à la réalisation de l'ensemble des huit objectifs, en dépit du contexte difficile dans lequel nous devons réaliser ces objectifs. Nos plans et programmes nationaux de développement s'agissant de garantir la réconciliation, la bonne gouvernance et l'état de droit, la sécurité nationale, la sécurité alimentaire et la mise en œuvre de notre stratégie d'élimination de la pauvreté sont conformes aux OMD. Nos progrès sont le fruit de cette détermination.

Nous sommes heureux de constater les progrès accomplis dans le monde dans le domaine de la promotion des femmes. Les femmes sont aujourd'hui mieux représentées aux gouvernements, dans la vie politique, dans le monde des affaires et dans la société civile. Le Libéria a été récompensé ce dimanche pour ses efforts par la remise d'un prix en reconnaissance des progrès qu'il a accomplis dans la réalisation du troisième objectif, relatif à l'autonomisation des femmes. Nous saluons également cet organe et le Secrétaire général pour leurs efforts visant à créer l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, et nous applaudissons la nomination de l'ancienne Présidente du Chili, Michelle Bachelet, à la tête de cette Entité.

Il nous reste cinq années pour atteindre les OMD. Pour nous, ce n'est pas la date visée, mais plutôt la volonté d'atteindre les objectifs qui importe le plus. Voilà pourquoi nous appelons nos pays partenaires à nous appuyer dans la réalisation des objectifs par le biais de solides partenariats mondiaux, comme le recommande le huitième objectif. Nous avons foi dans nos partenariats avec les institutions bilatérales et multilatérales qui nous ont permis de progresser. Nous demandons à tous ceux ici présents d'entretenir la solidité de ce partenariat, bénéfique à tous les pays, en appuyant la reconstitution des ressources de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

Les progrès que le Libéria a accomplis ne l'ont pas été sans difficultés. L'environnement sécuritaire satisfaisant dont je parle est encore fragile, et il l'est encore plus du fait des incertitudes politiques dans notre sous-région. Les milliers de jeunes sans aucune qualification et toujours sans travail représentent aussi

une source de tension. De plus, nous gérons les grands espoirs exprimés par les villages et les localités du pays qui exigent que nous répondions à leurs besoins en infrastructures, comme les routes, les écoles et les dispensaires. Le plus grand défi auquel nous sommes confrontés est peut-être d'aller au-delà des mesures déjà prises s'agissant d'élaborer un code de conduite dans le service public, d'introduire de nouveaux systèmes d'acquisitions et de gestion financière, et d'établir et de renforcer les fondements de l'intégrité – tous visant à lutter contre une corruption rampante. La réforme du système judiciaire et les tentatives de changer un système de valeurs hérité sont des mesures supplémentaires en cours de préparation.

L'autre défi pour le Libéria est sa vulnérabilité face à la criminalité organisée transfrontière, notamment le trafic de drogues et la traite des êtres humains, et ce en raison de frontières poreuses, de faibles capacités d'application de la loi et de fragiles organisations nationales de sécurité. C'est dans ces conditions que nous avons signé l'Engagement de Freetown pour la lutte contre le trafic de drogues et de la criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest, qui nous aide s'agissant de promouvoir le renforcement des capacités de la région à lutter contre le crime transnational.

L'échec constant des transitions démocratiques, qui auraient inauguré une ère de gouvernement élus par le peuple, est la cause profonde de la crise civile au Libéria. Avec l'appui de l'ONU, des élections multipartites démocratiques se sont tenues en 2005, dès la fin de la crise civile. Conformément à notre Constitution, le peuple du Libéria pourra encore une fois exercer son droit de choisir durant les élections que nous organiserons en 2011.

Les élections de 2011 constitueront un tournant historique. C'est par elles que s'achèvera la transition du Libéria vers l'ordre constitutionnel total et la démocratie participative. Ce sera le test de vérité pour le Libéria s'agissant des étapes franchies dans la voie du développement et un jalon qui, s'il est couronné de succès, prouvera que nous sommes engagés de manière irréversible sur la voie de la paix et du développement. Il est absolument indispensable que tout soit fait pour garantir que le processus soit pacifique, légitime et transparent. Je souhaite déclarer catégoriquement que mon gouvernement est totalement et pleinement attaché à cet objectif, et nous appelons la communauté internationale à rester aux côtés du Libéria dans cette épreuve. Le processus menant à la tenue des élections

en 2011 est déjà entamé avec la publication du calendrier électoral.

En tant que Membre fondateur de cette Organisation, le Libéria demeure inspiré par les nobles objectifs des Nations Unies s'agissant de relever les énormes défis qui se posent à l'échelle mondiale. Nous avons foi en son aptitude à élaborer et à appliquer des programmes, notamment ceux visant à élever le niveau de vie des gens, à forger une coopération et une solidarité mondiales et à encourager le dialogue pour réduire les tensions et les conflits.

Pour terminer, nous redisons que le Libéria est en voie de redressement. Nous nous sommes débarrassés du label d'État pariah. Nous avons redonné espoir à notre peuple, crédibilité et honneur à notre intégrité nationale, et gagné crédit et respect au plan international. Nous avons sincèrement confiance dans l'avenir de notre pays. Nous aspirons à travers notre nouvelle vision d'un Libéria émergent à devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030. Il s'agit d'un objectif agressif, mais nous sommes résolus, et en allouant de manière efficace nos ressources et en en faisant bon usage, nous réussirons. Nous vous remercions, Monsieur le Président, ainsi que tous les Membres de cette noble institution, de l'appui qui a permis au Libéria d'atteindre ce niveau de progrès.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République du Libéria de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, et je l'invite à prendre la parole devant L'Assemblée.

Le Président Santos Calderón (*parle en espagnol*) : C'est avec révérence et avec un immense sentiment de responsabilité que je participe pour la première fois à cette réunion historique pour réitérer l'attachement des plus de 45 millions de Colombiens à la réalisation fructueuse des principes fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Tandis que l'Organisation s'engage sur son processus de réforme, nous appuyons son adoption des critères de bonne gouvernance, d'efficacité et de transparence afin de réaliser ces principes et d'instaurer un système de coopération international plus efficace.

Nous croyons que l'ONU doit s'attacher à parvenir à des résultats concrets qui transforment les réalités au lieu de renforcer les conditions de dépendance et de perpétuer les programmes d'assistance qui font souvent plus de mal que de bien aux pays en développement. C'est fort de cette conviction et de ma foi dans l'avenir de l'Organisation que je rappelle aujourd'hui devant l'Assemblée l'aspiration de mon pays à devenir membre du Conseil de sécurité pour la période 2011-2012. Nous faisons cette demande sur la base de notre respect des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, et en nous engageant à fournir toute notre coopération au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La Colombie – qui, avec d'autres nations d'Amérique latine, commémore cette année le bicentenaire de son indépendance – a une tradition démocratique et constitutionnelle longue et fructueuse. Notre république a été la victime d'attaques terroristes et subi les ravages de la criminalité internationale, mais nous y avons toujours fait face dans le cadre de notre Constitution et de nos lois et dans le respect des procédures démocratiques les plus rigoureuses. Nous sommes convaincus que notre longue et douloureuse expérience peut être d'une grande utilité pour l'ensemble des États Membres de l'Organisation dans les domaines où nous avons accumulé de grandes capacités techniques et opérationnelles, tels que la sécurité, la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants, la lutte contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, l'élimination progressive des mines antipersonnel, l'assistance humanitaire, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des groupes armés illégaux et – ce qui est d'une grande importance – nous saurons faire tout ceci en continuant à protéger les droits de l'homme.

Fermes partisans de la coexistence pacifique, les Colombiens sont fiers de participer aux opérations de

maintien et de consolidation de la paix, telles que la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, la Force multinationale et Observateurs au Sinaï et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone. Cette participation est le reflet de notre engagement en faveur de la paix partout dans le monde, un engagement que nous réitérons aujourd'hui.

C'est pourquoi nous voulons être la voix de l'Amérique latine et des Caraïbes au Conseil de sécurité en cette période très spéciale pour notre région. L'Amérique latine et les Caraïbes, une région de quelque 600 millions d'habitants, est notre aire d'interaction naturelle. On trouve dans cette région des pays ayant de nombreuses visions politiques et dont les positions sur nombre de questions spécifiques sont très diverses, mais nous sommes unis dans notre lutte contre la pauvreté, notre volonté d'améliorer le niveau de vie de nos populations, de nous intégrer avec succès dans le marché mondial et de protéger notre environnement.

Les nations d'Amérique latine commencent à assumer un rôle moteur mondial dans les domaines économique, environnemental, développemental et de la sécurité. Dans le discours d'investiture que j'ai prononcé le 7 août, j'ai déclaré que, compte tenu des progrès considérables réalisés par mon pays, l'heure de la Colombie est arrivée. Aujourd'hui, dans le cadre de cette réunion mondiale, je souhaite aller encore plus loin et dire, avec une conviction absolue, que l'heure de l'Amérique latine est arrivée.

Nous, les Latino-américains, assumons avec responsabilité la gestion de nos économies et, grâce à cela, nous avons été l'une des régions les moins touchées par la crise économique mondiale. Aujourd'hui, la croissance de nos pays repose sur des bases économiques, sociales et technologiques plus solides que jamais auparavant, et nous attirons tous les investisseurs du monde. Nous sommes un sous-continent dont la majorité de la population est jeune, dont les talents et la capacité de travail sont immenses, dont les villes et les merveilles naturelles attirent touristes et investisseurs du monde entier, et dont l'environnement est d'une richesse sans pareil.

En cette époque où le monde réclame des denrées alimentaires, de l'eau, des biocarburants et des poumons naturels comme les forêts, l'Amérique latine a des millions d'hectares prêts à être cultivés sans que cela n'affecte l'équilibre écologique, et elle dispose des

moyens nécessaires pour devenir un des fournisseurs de tout ce dont l'humanité a besoin pour sa survie.

Plus de 925 millions de personnes dans le monde vivent dans la faim et la malnutrition; c'est un problème urgent. L'Amérique latine peut et veut faire partie de la solution. Notre région est la région la plus riche en biodiversité de la planète, avec le pays le plus mégadivers du monde – le Brésil – et le pays ayant la plus grande biodiversité au kilomètre carré – la Colombie. L'Amazonie à elle seule abrite 20 % de l'eau douce du monde et 50 % de la biodiversité de la planète.

La Colombie n'est pas un pays dont les émissions polluantes sont élevées, mais nous voulons assumer notre part de responsabilité à l'égard de la planète et de son avenir. C'est pourquoi nous appuyons l'initiative internationale pour la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, qui cherche à mobiliser et à allouer les ressources nécessaires pour réduire la déperdition des forêts tropicales et les émissions qui en résultent. La Colombie veut devenir un modèle pour le monde en matière de contrôle des forêts, des émissions de CO₂ et de l'état de la biodiversité.

L'Amérique latine dans son ensemble doit jouer un rôle décisif dans la sauvegarde de la planète. Nous demandons la mise au point d'un nouvel accord en remplacement du Protocole de Kyoto, qui arrive à expiration en 2012, pour garantir l'engagement de chacun – à commencer par les grandes puissances industrielles – dans la lutte pour la réduction des émissions. Moyennant des compensations économiques suffisantes, nous avons largement les capacités de réduire la déforestation et de planter de nouvelles forêts, et de changer ainsi le cours de l'histoire de la région mais aussi du monde entier.

Au début du XXI^e siècle, l'Amérique latine et les Caraïbes commençaient à peine à s'intégrer à l'économie mondiale. Aujourd'hui, 10 ans plus tard, compte tenu de notre stabilité politique et économique et de notre potentiel agricole, énergétique et environnemental, je voudrais adresser un message aux autres pays de notre région. Le monde a les yeux braqués sur nous. Nous devons maintenant ouvrir les nôtres, aplanir les éventuelles divergences qui persistent entre nous et voir les choses en grand. Faisons-le; et grâce à tout ce que je viens de mentionner, nous pourrions clamer à l'unisson, comme je le fais aujourd'hui à l'aube de la deuxième décennie

du millénaire : cette décennie est celle de l'Amérique latine – une décennie qui sera pour nous synonyme de croissance et de progrès, mais où surtout nous pourrions servir l'intérêt de nos peuples et le bien-être de l'humanité.

Il y a deux jours, j'ai eu l'occasion de présenter les résultats obtenus par la Colombie dans sa progression vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Je ne vais pas énumérer à nouveau devant l'Assemblée les progrès que nous avons accomplis, qui sont nombreux, ni les défis qu'il nous reste à relever, qui le sont encore plus. Je tiens simplement à souligner que plus que tout autre problème, la pauvreté, avec toutes les conséquences qu'elle entraîne, est le plus grand drame de notre monde.

Je tiens en particulier à appeler l'attention sur la double tragédie qui frappe un pays frère des Caraïbes qui, outre une pauvreté endémique, doit lutter contre les effets d'une catastrophe naturelle dévastatrice. Je me suis rendu en Haïti il y a quelques mois et je me dois de dire, devant cette Assemblée des nations du monde et avec le cœur lourd, que l'effroyable réalité de ce pays dépasse le pire des cauchemars. L'aide internationale promise n'est pas encore intégralement arrivée, ou tout au moins elle est invisible. Les Haïtiens survivent et continuent à lutter avec dignité et courage, mais sans recevoir l'attention que nous devrions porter à leur situation, qui ne peut souffrir aucun retard. J'appelle le Conseil de sécurité à envisager de transformer la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti en une véritable opération de développement, qui répond aux besoins du pays et donne des résultats concrets.

En ces temps de difficultés économiques marqués par un taux de chômage élevé et par la stagnation, en particulier pour les pays industrialisés, la solidarité mondiale tend à disparaître de nos priorités. C'est une erreur. Tourner le dos à la coopération et au commerce international n'aidera personne, et nous sommes convaincus que l'égoïsme est dommageable pour tous, et par-dessus tout pour le monde industrialisé. Qui seront les nouveaux consommateurs, si ce n'est les millions de pauvres qui étaient jusqu'à présent restés en marge du progrès? Qui, en-dehors des sociétés où foisonnent les jeunes enthousiastes, pourra insuffler le dynamisme dont ont besoin les nations plus anciennes? Quel espace économique, autre que le monde en développement, est disponible pour satisfaire les besoins de l'humanité au cours des prochaines

décennies? Les périodes où la prospérité collective a le plus augmenté sont précisément celles où des millions de personnes ont participé au développement, et les heures les plus sombres de l'économie mondiale sont celles qui ont été marquées par l'exclusion et la multiplication des barrières.

Je ne puis terminer mon propos sans faire référence à deux fléaux mondiaux – le terrorisme et le trafic de stupéfiants – qui s'alimentent mutuellement, car c'est bien souvent l'argent généré par les drogues illicites qui finance les actes et les groupes terroristes. La Colombie est victime de ces phénomènes, peut-être plus que tout autre pays, mais elle est également un modèle de lutte contre ces fléaux et une adepte de la nécessité d'agir en commun avec la communauté internationale, conformément au principe de la responsabilité partagée.

Notre politique de sécurité démocratique – une politique de sécurité pour tous respectueuse des lois – est également une politique des droits de l'homme, car nous sommes parvenus à faire considérablement baisser le nombre des crimes et des comportements qui attentent le plus à la vie et aux droits fondamentaux de notre population, notamment les homicides, les enlèvements et les déplacements forcés. Nous avons été le premier pays à appliquer intégralement les principes de vérité, de justice et de réparation en matière de démobilisation des groupes armés illégaux. L'État et la société colombiens sont déterminés à défendre et à promouvoir les droits de l'homme. Nous le faisons par conviction – une conviction profonde – et non par obligation.

Nous avons accompli des progrès considérables en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants. Le nombre d'hectares consacrés à la culture de la coca a considérablement diminué, et nous sommes déterminés à poursuivre dans cette voie pour éliminer complètement ces cultures. Nous avons frappé un grand coup contre les mafias qui contrôlent ce trafic, y compris les groupes de guérilleros qui sont devenus de véritables cartels de la drogue. Nous continuerons à les combattre sans relâche et sans pitié. Nous n'épargnerons aucun effort. Hier encore, depuis cette ville, j'ai annoncé au monde la mort du plus haut dirigeant militaire des Forces armées révolutionnaires de Colombie au cours d'une opération menée de main de maître par nos forces armées. Il s'agit du coup le plus important et le plus décisif jamais porté à ce groupe terroriste, et nous espérons qu'il nous rapprochera de la paix.

Nous voulons réaliser la paix, que ce soit par la voie de la raison ou par la force, et nous y parviendrons afin de pouvoir consacrer toute notre énergie et tous nos efforts au développement et à la prospérité de notre peuple. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, nous avons perdu un grand nombre de nos meilleurs soldats, agents de police, dirigeants, mais également de nos meilleurs juges et de nos meilleurs journalistes. Pourtant, ce sang n'a pas été versé en vain. Autrefois, l'État failli où la violence, financée par le trafic de drogue, avait fait plier notre démocratie, la Colombie est aujourd'hui une démocratie en plein essor qui regarde le monde et s'élance à la conquête d'une prospérité démocratique, une prospérité pour tous. Nous avons vaincu les grands cartels de la drogue mais le trafic de stupéfiants n'a pas encore cessé. Nous continuerons donc de le combattre, car il s'agit pour nous d'une question de sécurité nationale.

Nous sommes préoccupés et peinéés que suite à notre succès relatif, le trafic de drogue se soit déplacé dans d'autres pays de la région aujourd'hui victimes de sa présence de plus en plus forte. Le monde doit ouvrir les yeux car nier ce problème risque d'être fatal. Pour notre part, nous y sommes parvenus, mais cela nous a coûté très cher.

Les Colombiens sont tout à fait disposés à coopérer avec les États qui en ont besoin et nous le faisons déjà avec plusieurs pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, comme le Mexique par exemple, et même avec l'Afghanistan. Il est toutefois essentiel que nous adoptions une stratégie cohérente dans ce domaine. Je le dis en tant que représentant du pays ayant la plus haute autorité morale pour s'exprimer sur ce fléau car personne d'autre n'a souffert autant que nous des effets destructeurs du trafic de drogue.

Nous constatons avec inquiétude la position contradictoire de certains pays qui, d'un côté, appellent à une lutte frontale contre le trafic de drogue et, de l'autre, légalisent la consommation de drogue ou envisagent de légaliser la production et la commercialisation de certaines substances illicites. Comment puis-je, ou quiconque d'ailleurs, dire à un paysan de mon pays qu'il sera poursuivi en justice et condamné pour avoir cultivé des plantes servant à produire de la drogue si d'autres pays légalisent cette activité? Ces contradictions imposent – et sur ce point nous nous associons à l'appel lancé par le Président Leonel Fernández Reyna de la République dominicaine – que nous acceptions rapidement d'examiner et de revoir la stratégie mondiale de lutte

contre la drogue afin d'élaborer une politique mondiale unique qui soit plus efficace et contribue à ce que tous les pays participent à cet effort sur un pied d'égalité.

Grâce aux progrès considérables réalisés ces dernières années en matière de sécurité et dans les secteurs économique et social suite aux efforts de nombreux Colombiens et au leadership de mon prédécesseur, le Président Álvaro Uribe, la Colombie se trouve aujourd'hui à l'aube d'une ère nouvelle. Lorsque j'ai pris mes fonctions, je me suis engagé à lutter contre la pauvreté et le chômage et à permettre à mon pays de connaître la prospérité économique mais aussi sociale, une prospérité qui profite à chacun, mais surtout aux plus pauvres. J'ai proposé de former un gouvernement d'unité nationale ralliant tous les Colombiens pour créer des emplois et améliorer la qualité de la vie. Je suis très optimiste quant à l'avenir de notre pays.

Aujourd'hui, je m'adresse à cette Assemblée mondiale avec respect et modestie, en ayant à la fois le sens de l'histoire et conscience de nos propres limites pour affirmer que nous ne pouvons rien accomplir seuls, ni dans mon pays ni ailleurs dans le monde. Seuls l'unité, le respect, la solidarité et la tolérance permettront à l'humanité de connaître des jours meilleurs.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Je me permets une fois encore de vous adresser, Monsieur le Président, mes sincères félicitations pour votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Je voudrais aussi vous assurer de l'appui et la coopération du Zimbabwe durant votre présidence.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour réaffirmer notre attachement à l'ONU et, en particulier, à son vaste programme d'action pour promouvoir la paix et la sécurité, le développement durable et les droits de l'homme. Nous sommes toutefois préoccupés par le déchaînement d'actes d'agression, de guerres, de conflits, et d'actes terroristes que continue de connaître notre monde. Nous estimons également très inquiétant le fait que des États puissants, qui prônent chaque jour la paix et la bonne gouvernance, continuent en toute impunité de fouler aux pieds la souveraineté de pays pauvres et faibles. Le Zimbabwe appelle de ses vœux une communauté de nations reconnaissant et respectant l'égalité souveraine de tous les États, grands et petits, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous pouvons tous contribuer à promouvoir la paix et le développement pour le bien des générations présentes et futures.

En tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous avons reconnu qu'il était nécessaire et urgent de procéder à une réforme de notre organisation pour qu'elle soit mieux à même de s'acquitter de ses différents mandats. Le Zimbabwe est prêt à travailler en étroite coopération avec vous, Monsieur le Président, et avec d'autres États Membres pour accélérer le processus de réforme et fonder sa mise en œuvre sur un consensus et une participation démocratique.

À très court terme, nous devons trouver les moyens de rétablir et d'affirmer le rôle de premier plan de l'ONU dans la promotion de la paix et de la sécurité, du développement et de la réalisation des objectifs internationalement convenus, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Pourquoi les pays occidentaux développés, en particulier les membres permanents du Conseil de sécurité disposant du droit de veto, rechignent-ils à la démocratisation des organes de l'ONU, notamment le Conseil de sécurité? Ne vantent-ils pas la démocratie à nos pays en développement? Ou alors sont-ils des hypocrites moralisateurs dont les actes contredisent les sermons qu'ils nous adressent?

Chacun sait que l'Assemblée générale est l'organe le plus représentatif de l'ONU. Il faut par conséquent respecter sa position de principal organe délibérant chargé de fixer les orientations de notre organisation. Nous devons progresser avec diligence pour trouver un terrain d'entente sur la manière de revitaliser l'Assemblée, afin de lui permettre de remplir son mandat en tant qu'organe de poids de l'Organisation. En outre, il s'agit de remédier, par ce processus de revitalisation, à l'empiètement permanent du Conseil de sécurité sur des questions relevant du domaine et de la compétence de l'Assemblée générale.

Notre position sur la réforme du Conseil de sécurité est bien connue. Il est totalement inadmissible que l'Afrique demeure le seul continent dépourvu de représentation permanente au Conseil. Il convient de réparer cette injustice historique. Nous exhortons donc les États Membres, notamment ceux qui ont tout intérêt à maintenir le statu quo, à prendre dûment en considération la demande légitime de l'Afrique d'obtenir deux sièges permanents, dotés du droit de veto, et deux sièges non permanents. On ne saurait ignorer plus longtemps la demande de justice de l'Afrique. Il est de notre devoir à tous de rendre le Conseil de sécurité plus représentatif, plus démocratique et plus responsable.

Le Zimbabwe plaide toujours pour une plus grande égalité au sein des relations économiques internationales et des structures de prise de décisions. Nous reconnaissons, par conséquent, le rôle central joué par l'ONU dans la conception du programme de développement mondial, et nous sommes convaincus que seul un système des Nations Unies plus cohérent sera en mesure de mieux accompagner la réalisation de tous les objectifs de développement convenus au niveau international.

Le monde en développement, en particulier l'Afrique, continue de pâtir des effets des crises financière et économique mondiales. Il importe de comprendre que les questions essentielles que nous rencontrons aujourd'hui ne sauraient être réglées efficacement quand tant de pays et de régions sont écartés des processus de prise de décisions au sein des institutions de gouvernance mondiale.

Nous devons participer à l'élaboration des politiques et des décisions qui influent sur nos propres vies. C'est la raison pour laquelle nous avons exigé et continuons d'exiger une réforme des institutions

financières internationales, notamment les institutions de Bretton Woods.

Il est clair que les changements climatiques constituent l'un des problèmes mondiaux les plus pressants de notre époque. Copenhague n'a pu déboucher sur un document final faisant suite au Protocole de Kyoto, document sur lequel beaucoup d'entre nous comptaient. Toutefois, cette conférence fut significative dans une certaine mesure : elle a notamment contribué à montrer la futilité des tentatives des riches et des puissants d'imposer leurs vues et leur politique aux pauvres et aux faibles.

Ce qu'il nous faut à présent, ce n'est pas que l'on nous impose des solutions intéressées, mais un consensus sur la réduction des émissions nuisibles et une politique des changements climatiques qui équilibre l'adaptation et l'atténuation grâce au transfert de technologies et de ressources.

Nous devons être particulièrement attentifs aux trois piliers du développement durable, à savoir la croissance économique, le développement économique et la protection de l'environnement. Pour ce faire, nous devons mettre en place le principe des responsabilités communes mais différenciées. Nous espérons que, lorsque nos négociateurs se réuniront à Cancún, au Mexique, en décembre prochain, ils aboutiront à un document répondant aux besoins de ceux que frappent durement les effets des changements climatiques.

La sécurité alimentaire mondiale reste une source de profonde préoccupation, compte tenu, notamment, de l'intensification des sécheresses et des inondations. Nous renouvelons notre appel à l'augmentation notable, d'urgence, des investissements dans l'agriculture des pays en développement. Les efforts internationaux déployés face à la crise alimentaire et aux effets des changements climatiques, et l'élan en faveur de la réalisation des OMD doivent aller de pair.

Il est dommage que le Cycle de négociations de Doha pour le développement se soit arrêté, après neuf années de négociations, principalement en raison de l'intransigeance de certains pays. Le Cycle de Doha pour les relations commerciales ne doit pas être laissé à l'abandon mais, au contraire, rester axé sur le développement, comme cela était envisagé à l'origine.

Nous appelons en outre le monde développé à s'engager à garantir la sécurité alimentaire dans le monde, en intensifiant le commerce et en élargissant l'ouverture à leurs marchés. Les pays en

développement doivent s'extirper de la spirale sans fin de l'aide humanitaire, ce qui ne sera possible que s'ils jouissent d'un meilleur accès aux marchés des pays développés.

Le Zimbabwe condamne fermement l'usage de sanctions économiques unilatérales ainsi que d'autres mesures coercitives dans les relations internationales. Ces mesures sont en totale contradiction avec les principes de la coopération internationale inscrits dans la Charte des Nations Unies. Je dis cela parce que mon pays continue d'être victime de sanctions illégales imposées par l'Union européenne et les États-Unis, sans consultation aucune avec l'ONU et dans la mauvaise intention de provoquer des changements de régime. Ces sanctions illégales ont provoqué des souffrances indicibles chez les Zimbabwéens, qui devraient être les seuls à pouvoir décider d'un changement de régime.

Notre gouvernement très représentatif s'élève contre ces sanctions illégales, et a lancé en vain des appels répétés à leur levée immédiate et inconditionnelle. Le reste de la communauté internationale, y compris la Communauté de développement de l'Afrique australe, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe et l'Union africaine, ont appelé de la même manière à la levée des sanctions, mais ces appels sont restés lettre morte.

Nous exhortons ceux qui ont imposé ces sanctions injustes à entendre l'appel de la communauté internationale en faveur d'une levée sans conditions. Le peuple zimbabwéen doit, à l'instar de tous les autres peuples souverains, pouvoir décider librement de son propre destin.

Chaque année, cet organe adopte une résolution sur la levée de l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis sur Cuba. Jusqu'à présent, ces résolutions n'ont pas été entendues par les États-Unis, ce qui prolonge les souffrances du peuple cubain. Le Zimbabwe s'associe au Mouvement des pays non alignés et à d'autres pays bien intentionnés qui demandent la levée immédiate de cet embargo catastrophique.

Le Zimbabwe est préoccupé par l'impasse permanente dans lequel se trouve le processus de paix au Moyen-Orient. Il est inacceptable qu'après des décennies, la paix continue d'ignorer cette partie du monde. Nous appelons toutes les parties concernées, en particulier Israël, à respecter les résolutions pertinentes adoptées par l'ONU. Nous espérons sincèrement que

les négociations actuellement en cours seront exhaustives et aboutiront enfin à l'objectif tant rêvé de l'État souverain de Palestine, mettant ainsi fin à des décennies de souffrances pour le peuple palestinien.

Depuis sa création en février 2009, notre Gouvernement largement représentatif préconise un environnement de paix et de stabilité. Plusieurs réformes ont été mises en œuvre et le Gouvernement a créé et mis en place les organes constitutionnels prévus dans l'Accord politique global. Le programme de sensibilisation constitutionnelle est actuellement en cours et quand il sera achevé, un nouveau projet de constitution sera rédigé en prévision d'un référendum l'année prochaine, qui, nous l'espérons, sera suivi d'élections.

Nous avons réalisé des progrès dans le domaine économique, notamment la revitalisation de l'utilisation des capacités dans les industries, la maîtrise de l'inflation, l'amélioration de la fourniture des services dans les domaines de la santé et de l'éducation, ainsi que la réfection des infrastructures de base telles que les routes et les installations d'eau et d'assainissement.

M. Askarov (Ouzbékistan), Vice-Président, assume la présidence.

Les trois parties à l'Accord politique global ont mis tout en œuvre pour appliquer la plupart des mesures convenues. Pour poursuivre sur cette lancée, nous avons besoin de l'appui de la région et de la communauté internationale. À cet égard, nous remercions la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Union africaine, le Mouvement des pays non alignés et les membres de la communauté animés du même esprit de l'appui qu'ils nous ont apporté. Nous sommes d'avis que c'est un dialogue constructif, et non l'ostracisme et les sanctions, qui permettra de donner l'élan nécessaire aux efforts de notre gouvernement. Notre grand pays est en effet engagé sur la voie de la paix et de l'unité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. René Garcia Préval, Président de la République d'Haïti

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. René Garcia Préval, Président de la République d'Haïti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Préval : Mes premières paroles seront pour saluer la mémoire des centaines de milliers d'Haïtiens, d'Haïtiennes et des collaborateurs et fonctionnaires du système des Nations Unies, une centaine d'entre eux, dont particulièrement M. Hédi Hanabi, Représentant spécial du Secrétaire général, qui ont perdu la vie lors du séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier dernier.

Cependant, chaque tragédie apporte son lot revivifiant de solidarité humaine. Je tiens encore une fois à remercier, au nom du peuple haïtien et en mon nom personnel, tous ces citoyens et citoyennes, ainsi que les gouvernements, qui, de la République dominicaine, notre sœur siamoise, aux confins du monde, sont accourus à notre aide. Cette assistance nous a été vitale, en particulier lors des premières semaines d'extrême urgence.

Je dois remercier aussi les Haïtiens et Haïtiennes de l'étranger qui depuis New York, Miami, Chicago, Montréal, Paris, Saint-Domingue, les Antilles françaises et de divers autres coins de la planète, se sont joints au grand mouvement de solidarité internationale et qui en ont profité pour la plupart, pour mettre en place, dans un souci de pérennité de l'engagement, des structures d'intervention pour assister le pays dans sa tâche de reconstruction.

Je m'en voudrais de ne pas rendre ici, à la face du monde, un hommage spécial au peuple haïtien lui-même. Un peuple que nous savons privé de tout et qui a pourtant fait preuve d'une richesse humaine incommensurable. Les villes détruites ne se sont pas transformées en de vastes scènes de pillage. Une telle dignité et une si grande bonté! Fermeté exemplaire dans la souffrance, bravoure, dévouement, courage, solidarité, esprit de sacrifice, amour de l'autre sont les mots qui conviennent pour qualifier cette démonstration d'héroïsme accompli par les Haïtiens et les Haïtiennes. Respect! Respect pour eux.

Mon pays vit une aventure singulière depuis sa naissance, dès le lendemain d'une guerre

d'indépendance qui lui a coûté le tiers de sa population et a causé des destructions matérielles inouïes et qui, dans la foulée des révolutions américaine et française du XVIII^e siècle, a posé à l'humanité le défi de la reconnaissance du caractère universel de la proclamation des droits de l'homme à la liberté, à la dignité et à l'égalité, en faisant des Haïtiens et des Haïtiennes des hommes et des femmes libres.

Cette nation mise au monde en 1804, bien qu'appauvrie et depuis lors matériellement démunie, n'a pas hésité à s'engager dans des actes concrets de solidarité avec des peuples en lutte pour leur liberté. C'est le cas, en particulier, de la Grande Colombie, aujourd'hui Venezuela, Équateur, Colombie et Panama, sous la direction successive de Francisco Miranda et de Simón Bolívar.

En dépit de ses moyens limités, Haïti a toujours manifesté sa croyance et sa conviction dans l'unicité de l'humanité. Voilà pourquoi, nous apprécions à sa juste mesure cet immense mouvement de solidarité et de compassion que la communauté internationale a exprimé à l'endroit de notre pays, depuis les premiers moments qui ont suivi le séisme, jusqu'à l'engagement affirmé lors de la Conférence de New York, le 31 mars dernier, de participer à la reconstruction d'Haïti, sur la base du Plan d'action présenté par le Gouvernement haïtien.

Depuis lors, nous avons mis en place avec l'aide de la communauté internationale et avec l'appui de l'ONU, une commission en charge de coordonner les ressources pour la reconstruction. Cette commission est un véhicule stratégique important pour aider le pays à gérer avec rigueur et transparence les ressources mobilisées au sein de la communauté internationale pour accompagner le pays dans son effort de reconstruction. Cette commission a déjà approuvé plus d'une trentaine de projets se rapportant à l'éducation, à la santé, aux infrastructures, etc. pour un peu plus d'un milliard de dollars.

Mes remerciements vont aux pays et aux agences qui ont fait suivre leurs engagements d'actions concrètes de financement. J'espère que ce mouvement sera suivi par d'autres, particulièrement pour nous aider à apporter une réponse rapide aux plus d'un million d'Haïtiens et d'Haïtiennes qui vivent encore sous les tentes et dans les abris provisoires.

Nous sommes au lendemain d'une réunion importante sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il y a 10 ans, lorsque

189 nations s'étaient réunies ici pour prendre l'engagement collectif de réaliser en 2015 les huit objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale s'était alors en réalité mis d'accord sur une certaine vision de ce que devait être le monde en 2015 – un monde bien engagé dans la réduction de l'extrême pauvreté, où les enfants et les mères n'auraient pas à mourir faute de soins de santé, où tous les enfants auraient une place à l'école, où des millions de personnes cesseraient de mourir de faim chaque année, où les femmes auraient toutes les possibilités de s'épanouir dans une société sans discrimination fondée sur le sexe.

Cette vision était juste parce qu'elle place la dignité humaine au cœur des programmes de développement et de l'agenda de coopération internationale. Cette vision a aussi pour avantage de fournir aux pays et à leurs partenaires de la communauté internationale un cadre structuré, simple et clair pour planifier leur développement et organiser leur coopération avec les pays engagés à soutenir la réalisation de ces objectifs.

Bien que d'importants progrès aient été accomplis dans la bonne direction, à cinq ans de l'échéance de ce programme à l'horizon 2015, un long chemin reste encore à faire, faute par les pays développés de concrétiser les engagements pris en faveur de ces objectifs, et en particulier leurs engagements financiers.

Et pourtant, que dire de ces milliers de milliards de dollars engloutis depuis 10 ans dans des guerres aussi sanglantes qu'injustifiées?

Que dire des budgets de dépenses qui, chaque année, dépassent de loin ce qu'il faudrait pour accomplir ces objectifs du Millénaire et qui sont consacrés à la défense des pays?

Que dire enfin des incalculables richesses volatilisées dans la course à la spéculation, dans l'arrogante suprématie de l'économie virtuelle sur l'économie réelle?

Allons-nous continuer à sacrifier le bien-être et la vie de millions d'êtres humains, l'avenir de notre planète, à cette culture de la peur et de l'avidité?

Et que dire de la baisse continue de l'aide publique au développement, alors qu'en 2005 les pays développés s'étaient engagés à en doubler le montant à l'horizon 2010?

Qu'est devenue la décision de favoriser un système commercial plus ouvert, alors que l'aide aux agriculteurs des pays développés est plus du triple de l'aide publique au développement?

En vérité, la mondialisation qui a débuté il y a des siècles avec les colonisations et l'importation de captifs africains pour servir d'esclaves dans les plantations de canne à sucre ou de café, dont les produits étaient ensuite exportés vers l'Ouest ou le Nord, cette mondialisation a besoin d'être réinventée.

Le moment est venu en effet pour nous de penser une nouvelle forme de mondialisation fondée en somme sur la simple notion de notre commune humanité, sur la confiance, la coopération, le respect mutuel et celui de notre environnement et de toutes les formes de vie qui l'habitent. Il nous faut rompre, et en urgence, avec cette vision qui érige le profit en véritable divinité, qui réduit les citoyens au rang de simples consommateurs et notre Terre en une colonie dévastée par notre faute. Le village global ne pourra éternellement conserver à côté de ses beaux quartiers, d'infâmes bidonvilles où l'humanité se dissout; un Nord et un Sud non pas géographiques mais socioéconomiques.

Vivant sur une île et dans une zone balayée depuis toujours par les ouragans, nous sommes particulièrement inquiets du réchauffement de la planète et des dérèglements climatiques qui l'accompagnent: cyclones plus fréquents et plus violents, montée du niveau de la mer.

Les pauvres devront-ils encore et toujours payer pour le gaspillage et l'appétit effréné d'énergie de leurs frères plus fortunés? Faudra-t-il qu'ils renoncent à l'amélioration de leurs conditions de vie pour alimenter la frénésie consumériste des pays industrialisés?

La « guerre contre la drogue » se traduit par des escarmouches dans les pays consommateurs et par des sanguinaires batailles rangées dans ceux de la production et de transit, allant jusqu'à menacer l'existence même de ces États.

Les pays du Sud vont-ils continuer à être indexés comme responsables de la production ou du transit des drogues illicites, alors même que la locomotive de ce trafic lucratif est la demande des pays du Nord?

Et que dire du trafic des armes à feu qui lui coule du Nord vers le Sud et qui accompagne celui des drogues illicites?

La réponse à ces questions nous appartient et nous ne saurions longtemps les éluder sans courir à notre commune perte. Le seul espoir qui subsiste est celui d'un humanisme renouvelé, lucide, englobant tout le vivant et l'environnement dont nous sommes dépendants et responsables. En ce sens, la coopération Sud-Sud est porteuse de promesses nouvelles et je convie les dirigeants des pays du Sud à approfondir cette voie pour le bien-être de leurs populations respectives.

Certains des discours que j'ai entendus au cours de cette Assemblée générale semblent révéler un début de prise de conscience différente qui pourrait être à la hauteur de notre vision de la nouvelle humanité à construire. Cependant, il faudra, comme toujours, veiller à aligner les engagements et les actions sur les généreuses rhétoriques.

C'est l'occasion pour Haïti de renouveler son appui à la levée de l'embargo contre Cuba. En plus d'avoir été condamné par de nombreuses résolutions de cette Assemblée générale, un tel embargo est de plus contraire aux valeurs que nous promouvons en matière de commerce international.

Je manquerais à mon devoir de ne pas présenter au nom du peuple haïtien mes sympathies aux nombreux peuples victimes ces derniers temps de catastrophes naturelles: le Chili, la Chine, le Pakistan, le Guatemala et le Mexique.

Je terminerai en évoquant les élections présidentielles et législatives qui marqueront, dans mon pays, la fin de mon mandat et celle d'une année particulièrement éprouvante pour le peuple haïtien. Il est important de mener à terme ce difficile processus, avec rigueur, équité et transparence, condition indispensable pour consolider notre jeune démocratie. J'en appelle donc à tous les acteurs nationaux et à nos amis internationaux pour qu'ensemble nous traversions ce carrefour électoral avec succès.

Le Président par intérim (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Haïti de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. René Garcia Préval, Président de la République d'Haïti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : À cette soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, il est juste de réexaminer le rôle de l'ONU dans la gouvernance mondiale, au moment où nous nous employons à l'aider à s'adapter aussi vite que les temps changent, de sorte que l'Organisation puisse servir tous ses Membres sur un pied d'égalité.

De mon point de vue, la gouvernance mondiale reconnaît les liens inévitables et bienvenus entre les nations, les circonstances et les contributions propres à chacune d'elles et le principe du respect mutuel. Ces liens sont bienvenus car, comme nous avons pu le constater, les grandes menaces qui pèsent à l'échelle planétaire sur la paix mondiale, telles que la crise financière, les changements climatiques, le terrorisme, la pauvreté et d'autres phénomènes, ne pourront être réglées de manière efficace que grâce à des efforts concertés de toutes les nations.

La Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui vient de se terminer nous a donné une nouvelle occasion d'évaluer le rôle de l'ONU, de mesurer les progrès accomplis et d'examiner les obstacles qui subsistent sur la voie de la réalisation des divers objectifs que nous nous sommes fixés. De toute évidence, l'ONU est la mieux placée pour jouer un rôle clef dans la mobilisation et le rassemblement de toutes les nations pour le bien commun, de faire avancer nos initiatives collectives et de coordonner les actions qui favorisent le développement économique et social pour tous.

Néanmoins, l'ONU est la somme totale de ses États Membres et elle ne peut pas faire plus que ce que ses mandants veulent bien qu'elle fasse. Si tous les

États Membres partageaient une vision et des valeurs communes, l'Organisation s'acquitterait plus efficacement de son mandat. Mais il est désormais manifeste que l'ONU est devenue une organisation à deux vitesses, se faisant ainsi le reflet d'un monde divisé en deux grandes catégories : l'une censée avoir des valeurs, des libertés et des droits intrinsèques et nobles; et l'autre à qui il faut enseigner et inculquer ces valeurs.

Mon pays et de nombreux pays du monde en développement semblent faire partie de cette deuxième catégorie. Nous sommes non seulement marginalisés et exclus, mais nous sommes également considérés comme des auteurs de violations chroniques de nos propres droits de l'homme. Cela sous-entend que l'ONU utilise certains critères pour certains pays, et d'autres critères pour d'autres, en particulier lorsqu'il s'agit de questions internationales, alors que dans ce cas tous les Membres devraient être traités sur un pied d'égalité en droit.

À mon avis, il est urgent de lancer un débat entre ces deux catégories au sein des Membres de l'ONU de façon à retrouver les nobles idéaux fondateurs de l'Organisation. L'ONU que nous avons en partage est la mieux placée pour assurer l'égalité et le respect, malgré les disparités économiques.

Il en va de même dans le domaine de la justice internationale et de l'état de droit. Le Rwanda souscrit au principe selon lequel chaque État est responsable devant la loi et doit agir dans le respect de l'état de droit. Mais la loi doit véritablement être imposée à tous de la même manière et appliquée de manière indépendante.

Réaffirmer le rôle de l'ONU dans la gouvernance mondiale suppose au préalable qu'on la renforce et qu'on la réforme pour qu'elle puisse répondre de manière plus effective et efficace aux défis mondiaux. La réforme de nos structures de gouvernance mondiale procède du désir de faire en sorte qu'elles soient à même de relever ces défis et d'assurer un avenir meilleur à tous les citoyens du monde.

Lorsqu'il n'est pas possible de faire appel aux décisions internationales, lorsque certaines institutions mondiales clefs affichent un déficit de responsabilité et lorsque les citoyens ordinaires ont le sentiment que l'Organisation des Nations Unies est incapable d'apporter une solution adéquate aux problèmes qui touchent leur vie quotidienne, l'ONU ne peut pas être considérée comme une instance crédible, pertinente et

démocratique. Nous devons veiller à ce que l'Organisation ne soit pas instrumentalisée par les puissants pour protéger leurs intérêts, renforcer leur influence, voire asseoir leur emprise sur d'autres groupes.

Le Rwanda adhère au multilatéralisme et a conscience que les problèmes mondiaux ne peuvent être réellement résolus que grâce à la coopération internationale. L'ONU doit préserver son rôle au cœur de ce programme et le jouer en toute objectivité et sans parti pris.

À mesure que nous procédions à la reconstruction de notre pays, nous avons pris vivement conscience de la nécessité d'instaurer une paix et une sécurité durables dans notre région, et avons travaillé sans faiblir pour y parvenir. Nous savons que la stabilité est la condition préalable de notre développement et d'une vie meilleure pour nos propres citoyens comme pour nos voisins, et nous nous sommes engagés sans réserve en faveur de la réalisation de cet objectif. Nous continuerons à œuvrer en collaboration avec nos voisins, les organisations internationales et régionales et l'Union africaine pour faire en sorte que la paix et la sécurité l'emportent et que l'Afrique donne toute la mesure de son potentiel.

Enfin, je tiens à déclarer que chacun de nos pays, individuellement et collectivement, a une obligation envers les peuples du monde entier, et particulièrement envers les plus vulnérables.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Rwanda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Pohamba (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter M. Deiss de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Nous sommes persuadés qu'il s'acquittera des responsabilités liées à ses hautes fonctions avec discernement. Je tiens à l'assurer de la coopération et du soutien de la Namibie. Je voudrais également féliciter son prédécesseur, S. E. M. Ali Abdussalam Treki, pour la compétence avec laquelle il a présidé la soixante-quatrième session.

Le Secrétaire général de l'Organisation, S. E. M. Ban Ki-moon, et ses collaborateurs ont fait un travail remarquable pour superviser les efforts en cours visant à améliorer les méthodes de travail de l'Organisation et l'interaction avec les États Membres. Nous saluons leur dévouement et leur action infatigable.

Le thème de la présente session, « Réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale » est non seulement approprié, mais arrive également à point nommé. Dans cet esprit, les États Membres devraient réaffirmer le rôle central des Nations Unies dans la gouvernance mondiale. La Namibie souscrit aux opinions exprimées dans le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement (résolution 63/303, annexe).

Nous estimons que, du fait de sa composition universelle et de sa légitimité, l'Organisation des Nations Unies est bien placée pour prendre part au processus de réforme visant à améliorer et à renforcer le fonctionnement du système financier international. À cet égard, nous devons réaffirmer notre attachement à un système d'échanges multilatéraux universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable. Nous devons également travailler ensemble pour achever rapidement et de manière équitable le Cycle de Doha.

Bien que la Namibie soit actuellement classée parmi les pays à revenu intermédiaire élevé, elle porte toujours les cicatrices des inégalités sociales et économiques héritées de son passé colonial. De ce fait, nous avons le triste honneur d'être le pays doté de la distribution des revenus et des ressources économiques la plus inique au monde. Paradoxalement, notre pays a

vu aussi diminuer l'aide internationale au développement qui lui est versée, du fait même de cette classification, ce qui a pesé sur sa capacité à mobiliser des ressources pour les efforts de développement nationaux.

Dans ce contexte, j'appelle les institutions financières internationales à mettre en place des mécanismes spéciaux afin de permettre aux pays à revenu intermédiaire d'accéder, à des conditions préférentielles, à des ressources financières pour leur développement, comme le préconise la Déclaration de Windhoek sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire, signée en 2008.

Pour les dirigeants du monde entier et les autres parties prenantes, la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), achevée récemment, a été une occasion exceptionnelle d'examiner les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des OMD et de partager de précieuses expériences. Il est aussi manifeste qu'il reste encore beaucoup à faire. Les problèmes rencontrés devraient nous stimuler, et les succès enregistrés devraient nous inciter tous à œuvrer sans relâche à la réalisation des objectifs nobles et communs que sont les OMD.

Au niveau mondial, le changement climatique est l'un des défis majeurs auquel est confrontée l'humanité aujourd'hui. Les effets dévastateurs des catastrophes naturelles partout dans le monde ont touché la majorité de nos pays. Bien que la Namibie ne soit pas un grand émetteur de gaz à effet de serre, c'est l'un des pays les plus exposés aux effets du changement climatique. Ces dernières années, nous avons connu des inondations et des sécheresses de plus en plus graves qui ont détruit les cultures, le bétail et la faune sauvage. Voilà pourquoi nous appelons les pays industrialisés à prendre des mesures concrètes et à faire preuve d'une plus grande volonté politique pour réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre. Nous les exhortons également à soutenir effectivement les efforts des pays en développement pour s'adapter aux effets négatifs du changement climatique et les atténuer.

Nous espérons que les pays industrialisés honoreront leurs promesses de fournir des ressources suffisantes, conformément aux engagements pris à Copenhague en 2009. La Namibie espère que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui

doit se tenir au Mexique dans le courant de l'année sera couronnée de succès.

En 2000, alors qu'elle siégeait au Conseil de sécurité, la Namibie a pris l'initiative de proposer comme thème de discussion les femmes, la paix et la sécurité, ce qui a abouti à l'adoption de la résolution 1325 (2000). Notre objectif était de mettre en lumière les souffrances des femmes dans les situations de conflit et de reconnaître le rôle vital qu'elles peuvent jouer dans les efforts d'établissement de la paix aux fins d'un règlement efficace des conflits. Alors que nous célébrons le dixième anniversaire de cette résolution, nous devons nous engager une nouvelle fois à protéger les femmes et les filles dans les situations de conflit partout dans le monde.

Nous nous félicitons de la résolution de l'Assemblée sur la cohérence du système des Nations Unies et la création d'ONU-Femmes, entité chargée des questions relatives à l'égalité des sexes (résolution 64/289). Nous espérons que cette nouvelle entité renforcera la capacité institutionnelle de l'ONU en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Ma délégation tient à féliciter M^{me} Michelle Bachelet de sa nomination à la tête d'ONU-Femmes.

En août, la Namibie a assumé la présidence de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC). À ce titre, nous nous emploierons à promouvoir la coopération avec les autres communautés économiques régionales en Afrique, qui servent d'ossature à l'intégration au sein du continent africain. La SADC s'efforce d'instaurer la stabilité politique dans la région, condition préalable du développement durable. Nous avons ainsi pris des mesures énergiques pour résoudre la crise politique à Madagascar, grâce à l'action de facilitation menée par l'ancien Président du Mozambique, Joachim Chissano.

Le dernier Sommet de l'Union africaine (UA), tenu à Kampala en juillet, a axé ses travaux sur la santé maternelle, infantile et post-infantile et sur le développement en Afrique. Les dirigeants africains ont réaffirmé leur volonté de mobiliser des ressources pour financer les programmes visant à empêcher des femmes et des enfants de mourir des suites de maladies évitables.

La Namibie a constamment exhorté la communauté internationale à s'acquitter de son obligation d'aider le peuple du Sahara occidental dans sa quête de l'autodétermination. Nous appelons par conséquent à une application immédiate et

inconditionnelle du Plan de règlement des Nations Unies pour le Sahara occidental et à la tenue d'un référendum libre et régulier sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

La Namibie est profondément préoccupée par les souffrances et l'humiliation permanentes du peuple palestinien sous occupation israélienne et le déni de son droit fondamental l'autodétermination. Il est encourageant, toutefois, de voir que des négociations directes ont repris entre les parties. Nous espérons qu'une solution durable sera trouvée sans plus tarder et sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU.

La Namibie est également préoccupée par la poursuite de l'embargo économique extraterritorial imposé au peuple cubain. Nous appuyons pleinement la décision du Sommet de l'UA, à Kampala, appelant à la levée de l'embargo. Nous estimons que le blocus économique est injustifiable et injuste et devrait donc être levé.

De la même manière, la Namibie appelle à la levée des sanctions économiques imposées, directement ou indirectement, à la République du Zimbabwe par certains pays occidentaux. Ces sanctions sont la cause d'énormes souffrances non seulement pour la population du Zimbabwe, mais aussi pour d'autres pays de la région de la SADC.

Cela fait plusieurs années maintenant que nous préconisons une réforme globale du système des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité. Ce processus doit être mené à son terme pour que le Conseil soit plus représentatif, plus démocratique et plus comptable de ses actes. Il n'est pas juste que l'Afrique reste la seule région au monde sans représentation permanente au Conseil de sécurité. À ce propos, nous renouvelons notre appui à la position africaine commune sur la réforme du Conseil de sécurité, énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales nous incombe collectivement. La Namibie est convaincue que la paix, la sécurité et la stabilité sont les pierres angulaires d'un développement durable, et nous continuerons donc à participer aux missions de maintien de la paix de l'ONU et de l'UA. Nous exhortons la communauté internationale à appuyer les efforts déployés en faveur de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix dans le monde entier.

Récemment, les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ont réaffirmé leur engagement à l'égard du désarmement nucléaire, de la non-prolifération et de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Nous prenons note avec satisfaction de cette action positive, convaincus que le multilatéralisme est l'option la plus viable pour mettre le monde à l'abri du danger des armes nucléaires.

La Namibie croit en l'efficacité d'une action collective sous l'égide de l'ONU pour régler les conflits par des moyens pacifiques et pour relever les défis qui se posent au monde. Ma délégation est convaincue qu'ensemble, nous pourrions œuvrer avec succès au bien commun de l'humanité. Ensemble, travaillons à la réalisation de notre objectif commun : l'édification d'un monde meilleur pour les générations présentes et futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Namibie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guyana.

M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Jagdeo (*parle en anglais*) : Je présente à tous les délégués de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale les salutations chaleureuses de mon gouvernement et de mon peuple.

L'ONU a été fondée sur les cendres de la guerre et de la violence. Ses nobles ambitions, ancrées dans les valeurs intemporelles de la paix, de l'égalité et de la justice, visent à créer un monde meilleur pour les

génération présentes et futures. Mais pour que ces valeurs aient un sens, l'ONU ne doit pas tout simplement être un lieu où l'on exprime ses aspirations. Au contraire, nous devons lutter jusqu'à ce que l'ONU fournisse le cadre où ces valeurs intemporelles que j'ai évoquées pourront prendre vie grâce aux réponses pratiques et utiles que nous apporterons aux problèmes contemporains que traversent nos peuples.

Les défis sont nombreux, mais cette semaine, trois d'entre eux ont pris un relief particulier : premièrement, nos efforts à l'échelle du monde pour réduire la pauvreté de moitié et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015; deuxièmement, une crise financière mondiale qui menace de réduire à néant une grande partie des progrès que nous avons accomplis pour extirper des populations de la pauvreté; et troisièmement, une crise climatique qui risque de provoquer des perturbations sur l'ensemble de la planète, ce qui met en danger des nations entières et la continuation de beaucoup de ce que nous considérons comme allant de soi aujourd'hui.

Ces défis sont tous fonction de la caractéristique dominante de notre monde moderne : notre interconnexion en tant que communauté mondiale. Et nous ne relèverons ces défis que si nous adoptons une riposte interconnectée. L'idée que nous pouvons protéger nos intérêts mondiaux et nationaux en adoptant des ripostes nationales introverties ne peut plus avoir cours. Au lieu de cela, nous avons tout intérêt à faire en sorte que l'ONU fournisse la plate-forme qui facilite des ripostes mondiales interconnectées.

Mais je crois qu'il y a encore du chemin à faire pour créer cette plate-forme. S'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), bien que des progrès aient été réalisés, nous n'avons pas établi de correspondance entre l'appui rhétorique que nous accordons à leur réalisation et leur réalisation effective. Pour ce qui est de la crise financière, nous n'avons pas établi de lien entre les avantages de systèmes financiers ouverts à l'échelle mondiale et les mesures nécessaires à prendre pour se protéger contre les dangers créés par ces systèmes. Et en ce qui concerne la crise climatique, nous n'avons pas établi de liens entre les preuves scientifiques et les mesures mondiales qui atténueraient les conséquences les plus extrêmes des changements climatiques.

Nous pourrions choisir de continuer sur cette voie, mais nous voyons clairement où cela nous mènerait. Ou nous pourrions choisir de nous demander si nous sommes prêts à assumer notre part de responsabilité.

Mon pays sait que nous devons assumer nos responsabilités. Nous sommes en bonne voie de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Nous faisons de notre mieux pour survivre à la crise financière en évitant le maximum de souffrances à notre population. Et nous reconnaissons que nous devons faire plus que nous plaindre des changements climatiques. Nous avons mis en place notre propre stratégie de développement à faible émission de carbone qui engage mon pays sur la voie de la protection à long terme de 16 millions d'hectares de forêt ombrophile afin que l'ensemble de notre économie devienne une économie verte.

Mais nous avons parfois l'impression que le système international met des obstacles sur la voie qui mène à la solution des problèmes. Des incohérences ou un manque de cohérence dans les politiques d'aide, commerciales et climatiques dans le monde développé, pour ne mentionner que trois domaines, sont souvent source de difficultés pour les pays en développement qui cherchent à réaliser des progrès.

L'ONU peut aider à changer ces réalités, et fournir le cadre d'interventions mondiales qui soient à la mesure de cette institution. Mais le pilier de ce cadre doit être une meilleure compréhension du concept de responsabilité.

De même que des pays comme le mien reconnaissent pleinement la nécessité d'être tenus pour responsables des mesures qu'ils prennent pour appuyer une réponse mondiale face aux OMD, à l'instabilité financière et aux changements climatiques, les pays développés eux aussi doivent assumer leurs responsabilités et reconnaître la nécessité d'adopter une approche holistique dans leurs relations avec le reste du monde. Les flux d'aide sont appréciés et utiles, mais ils perdent parfois de leur sens lorsque les pays qui annoncent haut et fort comment leur aide favorise, par exemple, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement mènent également des politiques commerciales ou climatiques injustes et étroites.

C'est pourquoi je demande à l'Organisation des Nations Unies de définir un ensemble d'indicateurs

d'imputabilité qui nous permettront de savoir de manière transparente si les membres de la communauté internationale poursuivent des politiques qui, d'une manière générale, les aident à s'acquitter de leurs responsabilités mondiales, non seulement en fournissant de l'aide, mais aussi en évitant de mener des politiques commerciales et climatiques injustes. Nous avons commencé, par le biais des objectifs du Millénaire pour le développement, à élaborer certains des indicateurs dont nous avons besoin. Je crois qu'au fur et à mesure que nous les améliorerons, nous constaterons qu'une meilleure responsabilisation, comprise comme il se doit, pourra nous aider à relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Je voudrais insister sur la nécessité cruciale de protéger et de préserver notre environnement. Si chacune des questions que j'ai soulevées est une question d'ordre mondial qui exige une riposte mondiale, les problèmes environnementaux auxquels nous sommes confrontés tournent en dérision ceux qui pensent que nous continuons de vivre dans un monde où les actions collectives mondiales sont une question de choix.

La destruction d'un habitat naturel où que ce soit dans le monde fait disparaître des formes de vie qui auraient pu former la base de futures avancées médicales pour les citoyens du monde entier. Une tonne de carbone émise en Afrique ou en Asie menace les habitants du plus petit village d'Amérique du Nord. Lorsque ceux qui cherchent à représenter leurs citoyens nient que cela est vrai, ou n'en comprennent pas les conséquences, ils menacent leurs propres intérêts nationaux, ainsi que la richesse et la sécurité de leur nation.

C'est pourquoi le fait de ne pas bien saisir la nécessité d'une riposte mondiale interconnectée face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité n'est pas simplement l'abdication des responsabilités vis-à-vis de biens mondiaux intangibles ou de personnes vivant à l'autre bout de la planète. C'est une menace bien réelle et mesurable qui pèse sur les citoyens de chaque village, chaque hameau et chaque ville partout dans le monde. L'histoire jugera sévèrement ceux qui étaient trop bornés ou trop ignorants pour le comprendre. Il faut donc intensifier nos efforts afin d'éviter des changements climatiques catastrophiques et de protéger la biodiversité.

Lorsque nous nous sommes réunis ici l'année dernière, beaucoup d'entre nous espéraient que l'ONU

faciliterait un accord sur une action mondiale visant à stabiliser le climat de la planète lors de la réunion qui a rassemblé la plupart des dirigeants du monde à Copenhague au mois de décembre. Non seulement la communauté mondiale n'est pas parvenue à un accord, mais nous sommes aujourd'hui confrontés au risque bien réel de voir nos ambitions diminuer de manière catastrophique : nous n'essaierons même plus d'établir un lien entre les preuves scientifiques des changements climatiques et les actions mondiales qu'il faut prendre pour les éviter.

Cette dérive d'ambition doit prendre fin. C'est une conséquence des choix que nous faisons; elle n'est pas prédéterminée. Nous devons donc nous attacher à nouveau à mettre au point une action commune contre les menaces climatiques partagées. La plupart des pays progressistes le réalisent à présent et sont déterminés à ce que l'augmentation des températures soit inférieure ou égale à 2°C. Ils sentent que cela exigera que la croissance économique mondiale soit alimentée par des énergies efficaces et propres, de nouvelles industries vertes et une nouvelle approche de la sylviculture et de l'agriculture à moindre intensité d'émissions de carbone.

Toutefois, bien qu'elle soit consciente de cela, la communauté internationale persiste à ne pas mettre en place les mesures qui permettront la transformation économique à laquelle nous affirmons tous tenir. C'est en grande partie dû à l'absence d'un accord mondial qui fixe un prix pour l'activité à forte intensité de carbone et récompense les innovations à faible intensité de carbone. Cela doit changer. À cette fin, le Guyana continue de penser que la communauté internationale a besoin d'un traité mondial juridiquement contraignant sur le climat qui commencera par faciliter les réductions d'émissions nécessaires à la stabilisation du climat mondial, et nous permettra ensuite d'évoluer pour ne plus envisager le changement climatique uniquement sous l'angle de son coût, tout en nous permettant de voir comment il peut contribuer à une transformation économique mondiale exceptionnelle qui peut bénéficier à la population du monde entier. Cela ne sera possible qu'avec une réduction considérable et obligatoire des émissions dans le monde développé d'aujourd'hui, ce qui pourrait stimuler les flux financiers propres à favoriser les initiatives d'atténuation et d'adaptation dans le monde en développement.

Nous reconnaissons qu'un traité mondial de ce genre pourrait ne pas être réalisable cette année, mais

nous ne sommes pas dans l'incapacité d'agir dès à présent. La communauté internationale peut faire trois choses même en l'absence d'un traité, et nous pouvons obtenir des victoires dans ces trois domaines lorsque nous nous rencontrerons à Cancún.

Premièrement, nous pouvons responsabiliser les pays développés qui se sont engagés à augmenter immédiatement le financement à court terme de la lutte contre les changements climatiques dans le monde en développement. Les engagements existants relatifs au financement à hauteur de 30 milliards de dollars d'ici à 2012 et de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 peuvent être approuvés à Cancún. Deuxièmement, nous pouvons régler la question délicate de la mise en place d'un mécanisme efficace de transferts de fonds pour veiller à ce que les fonds soient affectés aux initiatives d'adaptation et d'atténuation. Troisièmement, nous devons envisager d'intensifier l'action dans les secteurs où des résultats peuvent être obtenus à court terme. Le Guyana estime notamment que la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts est l'une des actions qui peuvent être lancées rapidement et avoir un impact optimal. Je tiens à souligner qu'aucune de ces actions n'implique de demander une aide au monde développé. Il s'agit plutôt de faire en sorte que les fonds consacrés à la lutte contre le changement climatique soient affectés là où ils auront le plus d'impact.

En abordant ces questions, je tiens à soulever une question sensible : l'Accord de Copenhague, qui a été l'unique résultat tangible du sommet de l'an dernier sur le climat. Je sais que de nombreux pays représentés ici aujourd'hui ont adhéré à l'Accord à contrecœur et que certains n'y ont tout simplement pas adhéré. Je suis cependant convaincu qu'une adhésion réticente à l'Accord de Copenhague ou un refus d'y adhérer n'excluent pas d'appuyer fermement certaines de ses dispositions. Même les pays qui n'ont pas adhéré à l'Accord doivent demander au monde développé de tenir ses engagements.

Le Guyana dit depuis longtemps que si la communauté internationale est prête à rendre des comptes, nous ne serons pas déficients. Il y a trois ans, nous avons déclaré qu'en dépit des problèmes climatiques considérables dans notre pays – en 2005, des inondations ont causé des dégâts équivalents à 60 % de notre produit intérieur brut – nous étions prêts à jouer notre rôle. Nous avons établi qu'en tant que pays dont la forêt tropicale constitue plus de 80 % du territoire, nous pouvons apporter une contribution

considérable à la lutte contre le changement climatique. Nous avons donc envisagé la contribution que nous pouvons apporter de deux manières : premièrement, en créant un mécanisme financier qui peut nous permettre de protéger l'intégralité de notre forêt tropicale; et deuxièmement, en utilisant les ressources que nous recevons pour les services que nous rendons au climat grâce à notre forêt protégée pour faire que notre économie devienne peu émettrice de carbone.

En conséquence, à l'issue de l'un des processus de consultations nationales sur le changement climatique les plus larges au monde, nous avons commencé à mettre en œuvre notre stratégie de développement à faible intensité de carbone. Nous avons défini la manière dont nous pouvons, grâce aux forêts, cumuler des réductions d'émissions de 1,5 gigatonne d'ici à 2020. Nous avons passé avec la Norvège un accord relatif à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, et grâce à cet accord, nous sommes en train de constituer un fonds pour le financement de la lutte contre le changement climatique qui atteindra 300 à 500 millions de dollars d'ici à 2015. Nous avons également défini la manière dont nous pouvons utiliser ces fonds pour la lutte contre le changement climatique pour investir dans l'éducation et les soins de santé; pour faciliter des financements privés afin que l'ensemble de notre économie se tourne virtuellement vers les énergies propres; pour ouvrir les terres non forestières à de nouvelles activités économiques; pour investir dans l'adaptation aux changements climatiques et appuyer nos populations autochtones dans le cadre de la transformation économique et sociale de leurs communautés. Nous espérons donc que nous montrons la valeur de l'action s'agissant des trois engagements de financement interconnectés que j'ai mentionnés, et j'espère que nous commençons à montrer comment une action mondiale interconnectée peut produire des résultats précieux à l'échelle mondiale.

Malgré ses nombreuses limites, l'ONU représente notre meilleur espoir pour le progrès de l'humanité. Sa portée universelle permet à l'Organisation de jouer un rôle central et de catalyseur dans l'action menée pour équilibrer les intérêts divers des États Membres et parvenir à un consensus sur les questions qui nous divisent. Nous devons donc adhérer fermement aux buts et principes consacrés par la Charte et nous employer résolument à améliorer la structure de l'Organisation. Au nom de mon pays et de mon peuple,

j'assure l'Assemblée que nous appuyons pleinement l'Organisation et sommes entièrement favorables au renforcement de ses capacités afin qu'elle puisse mieux s'acquitter des nombreux mandats qui lui ont été confiés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guyana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sambi : Qu'il me soit permis cette année encore de consacrer l'essentiel de mon allocution à l'importante question de l'île comorienne de Mayotte, ce différend qui nous oppose à la France depuis plus de trois décennies maintenant, tout en espérant qu'elle bénéficiera d'une meilleure compréhension et d'une solidarité agissante de la part de cette Assemblée.

Je suis convaincu que l'avenir de mon pays, l'Union des Comores, dépend de la paix et de la stabilité. Or, il ne peut y avoir de stabilité durable dans mon pays sans une solution définitive à cette question. C'est dans ce sens que nous avons demandé cette année encore que soit inscrite à l'ordre du jour de cette soixante-cinquième session de notre Assemblée cette question de l'île comorienne de Mayotte.

Je voudrais, d'ailleurs, saisir cette occasion pour dire la profonde gratitude du peuple comorien pour le précieux et indéfectible soutien que lui apportent sur

cette question l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Conférence islamique.

Je voudrais commencer par rappeler que, conformément aux recommandations des Nations Unies, les plus hautes autorités françaises ont affirmé elles-mêmes la vocation des Comores à accéder à l'indépendance, dans l'intangibilité de ses frontières. C'est ainsi que l'ancien Président français, M. Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré, entre autres, que « les Comores sont une unité, ont toujours été une unité et il est naturel que leur sort soit un sort commun ».

Je juge également essentiel et opportun de rappeler, aujourd'hui, quelques résolutions de notre Organisation, qui confirment la légitimité de la revendication comorienne de cette île de Mayotte. Il s'agit de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1960, relative à l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, qui garantit l'unité nationale et l'intégrité territoriale de ces pays lors du recouvrement de leur souveraineté; de la résolution 3291 (XXIX) de l'Assemblée générale en date du 13 décembre 1974, qui réaffirme l'intégrité et l'unité de l'archipel des Comores. En outre, la résolution 3385 (XXX) de l'Assemblée générale en date du 12 novembre 1975, adoptée quelques mois après l'indépendance des Comores, entérine l'admission à l'Organisation des Nations Unies de l'archipel des Comores composé de Mayotte, d'Anjouan, de Mohéli et de la Grande-Comore.

Enfin, la résolution historique 31/4 en date du 21 octobre 1976 met en exergue le droit des Comores et les devoirs de la France, eu égard à ce pays indépendant. Je voudrais vous faire lecture du dispositif de cette résolution qui revêt une importance capitale pour mon pays, et qui restera, à jamais, gravée dans la mémoire de mes compatriotes Comoriens :

« Considérant que l'occupation par la France de l'île comorienne de Mayotte constitue une atteinte flagrante à l'unité nationale de l'État comorien, Membre de l'Organisation des Nations Unies,

Considérant qu'une telle attitude de la France constitue une violation des principes des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, en particulier de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1960, relative à l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples

coloniaux, qui garantit l'unité nationale et l'intégrité territoriale de ces pays,

1. Condamne les référendums du 8 février et du 11 avril 1976 organisés dans l'île comorienne de Mayotte par le Gouvernement français et les considère comme nuls et nonavenus, et rejette :

a) Toute autre forme de référendums ou consultations qui pourraient être organisés ultérieurement en territoire comorien de Mayotte par la France;

b) Toute législation étrangère tendant à légaliser une quelconque présence coloniale française en territoire comorien de Mayotte;

2. Condamne énergiquement la présence de la France à Mayotte qui constitue une violation de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République indépendante des Comores;» (*résolution 31/4, troisième et quatrième alinéas du préambule et par. 1 et 2*).

Or la France refuse de se conformer à toutes ces résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale de notre Organisation à propos de l'île comorienne de Mayotte et continue de violer le principe de l'intangibilité des frontières coloniales. Faut-il rappeler que ce principe de l'intangibilité des frontières est devenu une règle coutumière internationale codifiée par le paragraphe 6 de la résolution 1514 (XV) qui stipule que :

« Toute tentative visant à détruire partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays est incompatible avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies ».

Cette même résolution, au paragraphe 7, rappelle que :

« Tous les États doivent observer fidèlement et strictement les dispositions de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la présente Déclaration sur la base de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et du respect des droits souverains et de l'intégrité territoriale de tous les peuples ».

La jurisprudence internationale reconnaît pleinement ce principe de l'indivisibilité des entités coloniales. Dans l'arrêt rendu le 11 septembre 1992

dans un différend opposant le Honduras au Salvador, la Cour internationale de Justice de La Haye proclame que le principe de l'intangibilité des frontières coloniales est un principe rétroactif qui transforme en frontières internationales des limites administratives conçues à l'origine à de toutes autres fins.

Pendant plusieurs années, mon pays a pris la communauté internationale à témoin et a fait connaître sa bonne disposition à privilégier la recherche bilatérale d'une solution juste et équitable. La réponse à notre endroit a été cinglante : non seulement la France a pris en 1994 des mesures unilatérales visant à entraver la libre circulation des personnes, par l'instauration d'un visa pour tout Comorien désireux de se rendre à Mayotte, qui fait partie du territoire comorien, mais elle a aussi engagé en l'an 2000 un processus de départementalisation de l'île, qui est illégal au regard du droit international.

Je tiens à souligner ici que l'imposition de ce visa en 1994 a des conséquences humainement dramatiques. Elle fait du bras de mer d'environ 70 kilomètres séparant Anjouan de l'île sœur de Mayotte le plus grand cimetière marin au monde, avec près de 7 000 morts déjà comptabilisés.

En outre, alors que nous nous étions mis d'accord pour mettre en place un groupe de travail de haut niveau chargé de relancer le dialogue et réfléchir ensemble à des solutions justes et équitables, la France organisait le 29 mai 2009 une autre consultation visant à transformer le statut de l'île de Mayotte en un département d'outre-mer.

Nous nous étonnons que, malgré toute la bonne volonté de la partie comorienne et notamment la proposition novatrice sur Mayotte, à savoir « un pays, deux systèmes » ou deux administrations, que j'ai moi-même présentée, lors de la précédente session, au sein de cette auguste Assemblée, la France n'ait jusqu'alors pas donné de réponse positive à cette main tendue. Or, ce double système serait un compromis qui garantirait, enfin, le respect du droit international tout en permettant à la France de continuer à administrer l'île comorienne de Mayotte, de façon légitime, pendant une période qui serait déterminée d'un commun accord. Il permettrait ensuite à nos frères et sœurs mahorais, que j'aime beaucoup, de préserver leurs acquis sociaux ainsi que leur niveau de vie. Il permettrait enfin aux trois autres îles de relever, dans la paix et la stabilité, les nombreux défis que pose le développement.

Toutefois, la France veut ignorer ce compromis et, face à cette attitude, nous nous trouvons dans l'obligation de solliciter notre chère Organisation afin qu'elle exige de la France qu'elle respecte et se conforme au droit international, en appliquant les différentes résolutions pertinentes de l'ONU sur l'île comorienne de Mayotte et lui demande de reconsidérer sa position par rapport à cette main tendue qui constitue, de toute évidence, un énorme sacrifice pour mon pays, qui est dans son droit.

Il y va de l'avenir des Comores, ce petit pays souverain, Membre de notre Organisation des Nations Unies. Il y va, en outre, de l'honneur de la France, ce grand pays dont les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité ont fortement et profondément inspiré la Déclaration universelle des droits de l'homme et les principes qui fondent notre Charte. Il y va, enfin, de l'honneur de notre Organisation, dont toute la crédibilité serait mise en cause, s'il s'avérait que le droit et la légalité internationale devaient être constamment ignorés et l'intégrité territoriale des Comores continuellement bafouée.

En effet, l'ONU étant la garante du respect du droit international, il lui revient d'exiger de ses membres que leurs législations se conforment impérativement à ses résolutions pertinentes. De ce fait, je ne peux que souscrire aux propos du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, S. E. M. Joseph Deiss, lorsqu'il a déclaré hier, lors de l'ouverture de cette session, que l'ONU est la garante de la gouvernance mondiale et qu'elle a une légitimité mondiale.

Je ne peux conclure mon propos sans réitérer l'adhésion des Comores aux efforts de la communauté internationale, et plus particulièrement aux efforts personnels de S. E. le Président Barack Hussein Obama, visant à instaurer au Moyen-Orient une paix juste et durable, qui permette au peuple palestinien de vivre librement et en sécurité, dans un État indépendant jouissant pleinement de tous ses droits légitimes.

Mon pays salue, en outre, les efforts visant à mettre un terme aux conflits fratricides qui déchirent le Soudan, l'Afghanistan, la Somalie, la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs.

Nous réitérons, par ailleurs, notre ferme soutien à l'intégrité territoriale du Royaume frère du Maroc ainsi que notre plein appui à la proposition marocaine d'autonomie en tant que solution de compromis

politique et définitive au différend régional sur le Sahara marocain.

Nous renouvelons, également, notre soutien indéfectible à la revendication légitime de la République populaire de Chine, du retour de Taiwan dans le giron chinois.

C'est à travers la paix, la stabilité et la sécurité, dans le respect du droit international, que nos nations seront en mesure d'atteindre les objectifs de développement qu'elles se sont fixés, en faveur de nos populations respectives. Je reste donc confiant que notre Organisation continuera à faire de ces idéaux son principal combat.

(l'orateur poursuit en arabe)

Nous devons, dès que possible, mettre en œuvre les accords et résolutions dont nous avons convenu afin de trouver des solutions pacifiques et définitives à toutes les questions en suspens, car tout retard ou suspension dans notre quête de ces solutions créerait d'autres problèmes et crises semblables dans d'autres pays, et attiserait l'extrémisme et le terrorisme à travers le monde. Nous espérons trouver des solutions qui permettront d'assurer le bonheur et le bien-être de tous les peuples.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Funes Cartagena (*parle en espagnol*) : C'est pour moi un véritable honneur et une grande responsabilité que de prendre la parole devant l'Assemblée. C'est une responsabilité parce que nous devons faire une juste analyse des graves problèmes auxquels nous nous heurtons et, dans mon cas particulier, de la difficile réalité que connaît mon pays. El Salvador est l'une de nombreuses nations de la planète en proie à ces problèmes, la pauvreté, le sous-développement et surtout, l'injustice. Comme vous le savez tous, plus un dirigeant est accablé par le sort tragique de son peuple, plus grande est sa responsabilité.

Quand l'Assemblée passe en revue les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et la progression de la lutte contre la pauvreté dans le monde, et quand nous examinons la situation qui règne en Amérique centrale, nous pouvons dire que les efforts déployés n'ont pas encore donné les résultats escomptés. Ce n'est pas agréable pour moi d'être aussi direct dans mon analyse, mais telle est la réalité et la communauté internationale doit être sensible au sort dramatique de la grande majorité de la population mondiale. Cela fait plusieurs années que la question de la lutte contre la pauvreté est inscrite à l'ordre du jour de l'ONU et d'autres instances multilatérales. Cependant, même si les indicateurs se sont améliorés, ils n'ont pas atteint le niveau souhaité. S'agissant de la justice sociale, loin des progrès auxquels nous nous attendions, nous constatons plutôt que le fossé qui sépare les pays riches et les pays pauvres, ainsi que celui qui sépare les riches et les pauvres à l'intérieur des pays, s'est creusé davantage. L'injustice l'a emporté sur nos bonnes intentions. Voilà la vérité.

Le massacre récent de 72 migrants dans l'état mexicain de Tamaulipas, – dont 14 ont été identifiés comme étant des citoyens salvadoriens et dont les autres sont toujours en cours d'identification – révèle l'ampleur d'une tragédie, qui, même si elle a atteint son paroxysme au Mexique et en Amérique centrale, touche le monde entier. Ces 72 jeunes assassinés, des hommes et des femmes désespérés qui ont perdu la vie en essayant de trouver une vie meilleure aux États-Unis ou au Canada, non seulement illustrent la tragique réalité de cette région, mais constituent également une métaphore de l'injustice mondiale. Cette tragédie n'est pas due à un accident d'avion ou un phénomène climatique. Cette tragédie a été fondamentalement causée par trois phénomènes qui mettent justement en

lumière l'absence de résultats positifs dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice.

Je veux parler tout d'abord de l'absence de perspectives d'avenir, de l'exclusion, du sous-développement et de l'injustice généralisée qui touchent les sociétés centraméricaines et poussent sa jeunesse à émigrer en masse. Le deuxième phénomène est précisément celui des migrations, qui résultent du premier. Le troisième phénomène est celui de la violence, du crime et du commerce illicite de la criminalité organisée, qui profite du bouillon de culture de la pauvreté et des déplacements des migrants démunis pour atteindre ses objectifs illicites.

El Salvador compte 6 millions d'habitants sur son territoire et 3 millions d'autres citoyens qui vivent dans d'autres pays, surtout aux États-Unis d'Amérique. L'émigration a augmenté au fil des ans, suite à l'absence de réaction des gouvernements face aux problèmes susmentionnés. Quand ils quittent leur pays, nos migrants – en réalité, les migrants du monde entier –, renoncent également à leurs droits de citoyens et arrivent dans de nouveaux territoires qui ne leur reconnaissent aucun de ces droits. Comme l'ont indiqué les spécialistes du phénomène de migrations, le migrant est donc un pariah, un être humain sans droits. Pour plus de 200 millions de migrants du monde – en grande majorité des jeunes –, les droits humains et sociaux, notamment ceux consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ne sont pas garantis. Une autre triste réalité de notre région que je me dois de mentionner est celle de niveaux très élevés de la violence contre les femmes, réalité à laquelle nous devrions également accorder une attention spéciale.

Nous voyons donc que des liens étroits existent entre la pauvreté, l'injustice et les migrations. Cependant, dans notre région, un autre facteur étroitement lié à ceux-ci intervient, à savoir la forte présence de la criminalité organisée et la très haute incidence de la violence et de la criminalité. Nous pourrions dire sans exagérer que la carte de la pauvreté et de l'injustice est la même que celle des migrations, du trafic de drogues, de la traite d'êtres humains, du trafic d'armes, de l'insécurité urbaine, du blanchiment d'argent et de la criminalité à grande échelle.

J'ai déjà évoqué l'absence de résultats positifs en matière de lutte contre la pauvreté et l'injustice dans le monde, et particulièrement en Amérique centrale. Je voudrais maintenant donner un exemple de l'échec des politiques mises en œuvre dans mon pays, au cours des

10 dernières années. D'après un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le segment le plus riche de la population salvadorienne a bénéficié de 23 % des dépenses sociales de l'État. De son côté, le segment le plus bas – les pauvres et les marginalisés – n'a bénéficié que de 18 % de ces dépenses sociales. L'État a promu et renforcé l'injustice et contribué à l'augmentation de la pauvreté. Il est évident que les politiques néolibérales qui ont été appliquées ces dernières décennies sont allées à l'encontre du souhait de la communauté internationale de réduire la pauvreté, tel qu'exprimé dans les objectifs du Millénaire pour le développement.

Par conséquent, gardons à l'esprit cette remarque d'Albert Einstein : « La folie consiste à faire toujours la même chose et s'attendre à des résultats différents. » Pour briser ce cycle d'échecs, un changement profond s'impose – et je ne parle pas seulement de mon pays – au niveau de la conception traditionnelle des politiques sociales. Il serait naïf par exemple, de penser qu'un État coercitif et répressif qui ne cesse d'accroître ses investissements dans ses forces de sécurité ou qui mobilise son armée pour appuyer la police dans la lutte contre la criminalité – comme j'en ai donné l'ordre en El Salvador face à la montée de la criminalité dont j'ai hérité quand j'ai pris le pouvoir –, peut résoudre ainsi le problème de l'insécurité. Nous commettrions une erreur historique en oubliant de nous attaquer aux causes profondes de la violence et de la criminalité, parallèlement à leurs manifestations. Nous devons transformer l'État passif de ces dernières années en un État social qui lutte en premier lieu pour la réduction de la pauvreté et de l'injustice.

À cet égard, je voudrais vous faire part de certaines réflexions inspirées par cette réalité. Premièrement, cette lutte juste contre la criminalité organisée et pour les droits de l'homme des migrants n'est pas le monopole du Mexique et de l'Amérique centrale. À ce sujet, je me permets de dire ceci : n'abandonnons pas le Mexique. N'abandonnons pas l'Amérique centrale. Notre région n'est pas la principale consommatrice de stupéfiants. Nos pays ne sont pas non plus les principaux bénéficiaires de l'argent de la drogue, dont le blanchiment se poursuit faute d'un contrôle plus strict. En outre, notre peuple n'est pas le seul qui souffrira si les cartels de la drogue continuent de se développer, mettant en péril la survie de nos pays. Par conséquent, cette lutte concerne tout le monde. Il serait faux de croire que le Mexique et l'Amérique centrale à eux seuls pourront venir à bout

de la criminalité. Aujourd'hui, le territoire de la violence criminelle se situe à la frontière entre les États-Unis et nos petits territoires, mais demain, ce sera le tour des grandes villes du monde développé, les capitales américaines, européennes, africaines ou asiatiques. N'abandonnons pas le Mexique. N'abandonnons pas l'Amérique centrale.

Tel est l'appel que je veux lancer à la communauté internationale. L'aide dont nos pays ont besoin est une aide économique; c'est le transfert de savoir-faire, l'appui à la formation, la fourniture de matériel à nos forces de l'ordre pour lutter contre la criminalité et une assistance pour le contrôle du blanchiment d'argent. Cependant, nous avons également besoin de votre aide s'agissant des nouvelles politiques sociales et régionales élaborées par le Système d'intégration de l'Amérique centrale, car elles représentent des investissements indispensables qui nous permettront de nous attaquer aux causes des tragédies que nous vivons.

Pour cette raison, je voudrais soumettre deux propositions à l'Assemblée générale. Tout d'abord, la création d'une Commission centraméricaine d'enquête sur la criminalité organisée, sous l'égide des Nations Unies. La création de cet organisme s'inspire de la bonne expérience de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala, connue sous le nom de CICIG, qui a justement été créée avec l'appui de l'ONU, des États-Unis, du Canada et de l'Espagne. Une telle commission contribuerait sans nul doute au renforcement des institutions, car force est de reconnaître que les institutions publiques sont infiltrées par le crime organisé et qu'il est donc indispensable de mobiliser tous les moyens dont nous disposons pour les assainir et leur permettre de lutter contre la criminalité.

Ma proposition s'appuie implicitement sur l'acceptation d'une réalité évidente : le crime organisé ne connaît aucune frontière et ne respecte aucun État. C'est la raison pour laquelle nos interventions doivent elles aussi dépasser ces limites. L'intégration doit être notre riposte. En attendant que cette commission soit créée, mon pays œuvre dans ce sens et a déjà entamé un dialogue et pris des mesures avec les pays voisins en vue de coordonner les politiques de répression et de prévention de la criminalité.

Ma deuxième proposition porte sur la création d'une alliance internationale pour appuyer les priorités de l'intégration régionale axée sur la lutte contre la pauvreté et les disparités sociales et sur la création de

débouchés permettant à la population de rester dans son lieu d'origine.

En Amérique centrale, nous pouvons et nous voulons livrer la grande bataille contre la pauvreté, l'exclusion et le crime organisé. Nous avons d'ailleurs amorcé un travail conjoint en ce sens avec la réactivation de notre organisme d'intégration, le Système d'intégration de l'Amérique centrale. En Amérique centrale, nous œuvrons à la création de sociétés fortes, démocratiques et justes. En ce qui concerne plus particulièrement El Salvador, mon gouvernement avance sur la voie de l'édification d'un État social où sont reformulées les politiques publiques, compte tenu de l'échec des mécanismes utilisés dans le passé, auquel j'ai fait référence plus haut.

Pour éliminer le problème des gangs, qui sont devenus de véritables associations criminelles travaillant en coordination avec le crime organisé, il ne suffira pas de mettre en place des politiques d'assistance ni même d'améliorer les conditions de vie. Ce phénomène des jeunes qui, dès l'enfance ou l'adolescence, intègrent des gangs, est si enraciné qu'il est devenu une sorte de sous-culture extrêmement complexe, qui nécessite d'être abordé dans toute sa complexité.

Un État social a pour fondements le renforcement de la démocratie et des institutions républicaines. À cet égard, nous savons parfaitement que la corruption est l'un des pires ennemis du système démocratique. C'est pourquoi la transparence est un aspect fondamental de notre stratégie nationale et régionale.

Dans toute l'Amérique centrale, cette lutte n'est pas tant une question d'éthique qu'une question de survie démocratique. Autrement dit, nous devons opposer à la possibilité de voir émerger des narco-États la construction d'États fortement démocratiques et transparents. Il est prouvé que plus il y a de corruption, moins il y a de développement économique, et que la corruption empêche de mettre en œuvre les politiques publiques, surtout celles destinées aux plus démunis, affaiblit la confiance des citoyens et rend les marchés inefficaces.

Mon gouvernement a créé une entité spécialisée dans la lutte contre la corruption, le Sous-Secrétariat à la transparence et à la lutte contre la corruption. C'est le premier organisme d'Amérique centrale qui se soumet au contrôle *in situ* de la Commission chargée de la lutte contre la corruption de l'Organisation des

États américains, ce qui nous a d'ailleurs valu des félicitations. De l'avis du Gouvernement des États-Unis, El Salvador est également le pays de la région centroaméricaine qui enregistre les meilleurs résultats dans la lutte contre la criminalité organisée et le trafic des stupéfiants. De ce fait, il ne figure d'ailleurs pas sur la carte des pays à haut risque qui vient d'être publiée par les États-Unis. En d'autres termes, sans institutions transparentes, fortes, indépendantes, et sans une véritable volonté de lutter contre l'infiltration du crime organisé dans les institutions publiques, il ne sera pas possible de relever les immenses défis qui se présentent à nous.

Nous sommes en train de livrer une guerre, une guerre d'un genre nouveau. Nous ne combattons pas une autre nation ou une armée régulière. Nous sommes face à un ennemi puissant, sophistiqué, omniprésent, qui s'est infiltré dans notre société, et nous devons lutter avec des armes nouvelles, en faisant preuve de créativité, d'intelligence et en comptant sur l'aide de nos sociétés et de la communauté internationale. C'est la seule manière d'être à la hauteur des circonstances. C'est la seule manière de relever les défis actuels. C'est la seule manière de répondre efficacement aux besoins de l'immense majorité, qui n'attend que l'occasion de croire de nouveau dans la démocratie, dans les institutions et dans la politique.

J'en appelle par conséquent de nouveau à la conscience et au bon sens de la communauté internationale. Pour terminer, je voudrais citer les paroles prononcées par le Président John Kennedy à l'occasion de son discours d'investiture en 1961 qui illustrent tout à fait le sens de mon propos. Il a dit « Si une société libre ne peut aider tous ceux, et ils sont nombreux, qui vivent dans la pauvreté, elle ne pourra sauver la minorité des riches. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'El Salvador de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Estonie.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ilves (*parle en anglais*) : Je suis heureux de prendre la parole devant l'Assemblée générale. Cette année, je vais axer mon intervention sur trois questions pressantes de portée mondiale : les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la promotion de la paix et de la sécurité et les affaires humanitaires.

Pendant la première décennie de ce millénaire, les OMD ont suscité un engagement à l'échelle mondiale et un vaste partenariat sans précédent dans le monde. Bien entendu, il y a eu, chemin faisant, des revers. Une chose est néanmoins certaine : la réalisation des OMD est une ambition assortie de cibles et de délais concrets qui est à portée de main.

Nous avons fixé un objectif clair, mais nous devons garder à l'esprit que nous ne l'atteindrons que si nous partageons le poids des responsabilités et si nous œuvrons tous dans la même direction. La volonté politique exprimée par une majorité de parties prenantes au récent sommet consacré aux OMD et dans le document final adopté à cette occasion (résolution 65/1) doit être concrétisée rapidement, conformément au programme d'action convenu. Il ne reste après tout que cinq ans. L'Estonie est disposée à continuer de contribuer à la réussite de notre effort commun.

L'Estonie œuvre à la réalisation des OMD grâce à une politique ciblée de coopération pour le développement et à des activités correspondant es dans nos principaux pays partenaires parmi lesquels figure l'Afghanistan. Outre le fait que nous assurons la sécurité grâce à notre participation à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), nous mettons en œuvre des projets à long terme en matière de soins de santé et d'éducation dans la province du Helmand. Nous mettons également à disposition nos meilleures pratiques en matière d'établissement des normes de bonne gouvernance, notamment la création d'un système de vote électronique pour le Parlement nouvellement élu.

L'Estonie appuie le processus de transition, en particulier le transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux autorités afghanes. Ce processus doit s'accompagner d'un calendrier, il doit être irréversible et mené selon l'accord conclu à la réunion que la FIAS a tenue à Tallinn en avril dernier. La prise en main du processus par le Gouvernement afghan est indispensable s'il veut tenir la promesse faite lors de la Conférence de Kaboul concernant le renforcement du système électoral. De même que le programme de réforme approuvé, cela montre bien que les Afghans souhaitent développer leur nation.

Pour mon pays, l'Estonie, le développement des technologies de l'information et de la communication a été un moteur crucial de développement économique et de modernisation au cours des 20 dernières années. C'est pour cette raison que nos experts conseillent les gouvernements dans de nombreuses régions du monde sur les solutions apportées par les technologies de l'information et de la communication. En coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Open Society Institute, nous avons créé une académie spéciale afin d'aider les gouvernements des pays en développement par des conseils et une formation en matière de gouvernance électronique et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les services publics. Je suis convaincu que plus nous réussirons à réduire la fracture numérique, plus les progrès économiques seront rapides et durables.

Je me félicite de l'action de l'ONU pour ouvrir la voie à la mise en place d'un système opérationnel plus efficace, en particulier de l'issue tant attendue des négociations sur la cohérence du système des Nations Unies qui ont duré quatre ans. L'inégalité des sexes ayant des incidences sur tous les objectifs du Millénaire pour le développement, la décision adoptée par consensus de créer l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) permettra de stimuler davantage les efforts pour atteindre ces objectifs.

L'Estonie contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire par l'intermédiaire des divers organismes, fonds et programmes des Nations Unies et nous nous engageons également à appuyer ONU-Femmes.

Depuis la signature de la Charte des Nations Unies il y a 65 ans, l'ONU défend la cause de la paix et de la sécurité mondiales. Le budget des opérations de

maintien de la paix des Nations Unies a été multiplié par plus de 15 depuis 1991. Il est difficile d'imaginer ce que serait la situation dans des grandes zones de crise, telles que le Soudan et la République démocratique du Congo, sans l'engagement actif et multiple des Nations Unies. Toutefois, avec 15 opérations militaires et 12 missions politiques, les forces de maintien de la paix des Nations Unies ont de toute évidence atteint leurs limites. Nous devons mettre en place de nouvelles réformes pour renforcer l'efficacité des opérations de maintien de la paix et pour encourager les acteurs régionaux à jouer un rôle plus important. L'Estonie contribue au budget de maintien de la paix des Nations Unies à un taux volontairement plus élevé. C'est ce que nous faisons depuis 10 ans maintenant et que nous continuerons de faire.

La crédibilité de l'ONU dans le domaine de la promotion de la paix et de la sécurité dépend de l'engagement de tous ses États Membres. Nous partageons tous à égalité la responsabilité d'appliquer les principes consacrés dans la Charte, notamment l'obligation de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État.

L'Estonie réaffirme son ferme appui à la souveraineté, l'intégrité territoriale, la sécurité et la stabilité de la Géorgie, dans le plein respect du droit international. Pour parvenir à un règlement pacifique de ce conflit interminable, il faut poursuivre les pourparlers de Genève sous leur forme initiale. Il convient à présent de se pencher sérieusement sur les questions humanitaires, en particulier le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans des conditions de sécurité et de dignité, et sur la question d'un accès accru à la zone de conflit, en particulier pour les travailleurs humanitaires et les observateurs internationaux. En outre, la libre circulation des personnes vivant à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de la Géorgie doit être assurée.

Sans justice, les efforts visant à instaurer une paix durable risquent d'être facilement réduits à néant. Je tiens donc à souligner l'importance que revêt l'adoption par consensus de tout un ensemble d'amendements concernant le crime d'agression par la Conférence de révision du Statut de Rome de la Cour pénale internationale qui a eu lieu en juin 2010. L'Estonie soutient fermement un système de justice pénale internationale dans lequel une Cour pénale

internationale indépendante et efficace joue un rôle central.

Il est également de la plus haute importance d'appuyer les activités du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pendant ses dernières années d'existence. L'Estonie de ses obligations en ce qui concerne l'application des peines.

Pour relever avec succès les défis du XXI^e siècle en matière de sécurité, s'agissant des menaces cybernétiques, une étroite coopération s'impose entre tous les États et toutes les organisations internationales et régionales. L'Estonie engage la communauté internationale à renforcer les capacités transfrontalières et transsectorielles pour protéger les infrastructures clefs de communication, question dont l'importance a été soulignée dans le rapport du Groupe d'experts de haut niveau des technologies de l'information et de la communication (A/55/75). Le resserrement de la coopération dans les États entre le secteur privé et la société civile est indispensable étant donné que lors d'une cyberattaque, toutes les mesures de sécurité traditionnelles risquent de ne servir à rien. Je peux vous assurer qu'une préparation sur tous les fronts sera payante lorsqu'une véritable crise éclatera.

L'Estonie continue de s'intéresser activement aux domaines dans lesquels sa contribution peut faire avancer les choses, notamment aux affaires humanitaires et aux questions liées aux droits de l'homme. À ce propos, je voudrais appeler l'attention sur le dixième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, qui doit servir de tremplin à une nouvelle action au niveau de l'ONU et aux niveaux régional et national. L'élaboration de directives opérationnelles pour la protection des femmes et des filles, le renforcement des mécanismes de responsabilité et une plus grande participation des femmes aux négociations de paix et aux processus de consolidation de la paix après un conflit devraient faire partie de ces efforts. À cette fin, l'Estonie est en train de mettre la touche finale à un plan d'action national visant à renforcer ses activités.

M. Al-Jarman (Émirats arabes unis), Vice-Président, assume la présidence.

L'Estonie est un ferme défenseur des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment de la liberté d'expression, pour des raisons de principe. L'Estonie soutient le renforcement du Conseil des droits de l'homme et de sa capacité de promouvoir et

de protéger les droits de l'homme dans le monde. Nous souhaiterions devenir membre du Conseil des droits de l'homme en 2012.

L'Estonie a également constamment accru sa contribution aux activités humanitaires de l'ONU, que ce soit dans le cadre de son action sur le terrain ou financièrement. Les capacités de coordination de l'ONU se sont révélées cruciales tout récemment au Pakistan et au début de l'année en Haïti, où elles ont permis de sauver des vies, et où des experts en logistique estoniens appuient les activités de l'ONU sur le terrain depuis plus de six mois. Notre expérience nous a clairement montré qu'il était nécessaire de conjuguer davantage les efforts pour renforcer le lien entre les opérations de secours et les activités de développement.

L'Estonie est préoccupée par les violations de plus en plus fréquentes des principes humanitaires dans les zones de conflit. Malheureusement, les logos et les drapeaux humanitaires ne sont plus un moyen de protection comme par le passé. Nous devons redoubler d'efforts et insister pour que les travailleurs humanitaires bénéficient d'une sécurité accrue. En fin de compte, il incombe aux États d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire travaillant sur leur territoire.

L'efficacité de l'aide humanitaire et le respect des bons principes humanitaires font aussi partie de nos préoccupations. La défense de ces principes a été l'une des activités menées par l'Estonie lors de sa récente coprésidence de l'initiative Good Humanitarian Donorship.

Pour terminer, je tiens à souligner une vérité toute simple. La force et l'efficacité de l'ONU, tout comme de n'importe quelle autre organisation, est fonction de la volonté politique et de l'engagement de ses membres. Que nous soyons petits ou grands, nous avons tous une responsabilité en la matière. En tant que membre de l'Union européenne, l'Estonie est fermement convaincue que le Traité de Lisbonne renforce d'une manière fondamentale la capacité de l'Union de devenir un acteur mondial important et de contribuer à instaurer la paix, la stabilité et la prospérité pour tous. Grâce à notre engagement commun, j'espère que le rôle vital et prépondérant de l'ONU sur la scène internationale sera encore renforcé.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Président de la République d'Estonie pour l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Benigno Simeon C. Aquino III, Président de la République des Philippines

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Philippines.

M. Benigno Simeon C. Aquino III, Président de la République des Philippines, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Benigno Simeon C. Aquino III, Président de la République des Philippines, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Aquino (*parle en anglais*) : Je voudrais transmettre les salutations du peuple philippin au Président de l'Assemblée générale et aux représentants réunis ici pour la soixante-cinquième session de l'Assemblée.

L'Organisation des Nations Unies a été fondée sur la conviction que l'action collective préserve la sécurité collective. C'est lorsque les nations dépassent leurs frontières individuelles que la résolution des problèmes de notre époque devient envisageable. Dans un monde qui ne cesse de se mondialiser, les défis se mondialisent eux aussi. Les changements climatiques, les pandémies, le terrorisme et les armes de destruction massive, la criminalité transnationale organisée comme la traite des êtres humains et le trafic illégal de drogues, la vulnérabilité persistante des migrants, des femmes, des personnes handicapées et des pauvres, ainsi que les défis posés par des économies de plus en plus interconnectées – tout cela exige un renforcement de la coopération internationale.

En tant que représentants de nos nations respectives au sein de cette assemblée, nous sommes les gardiens du bien-être de nos peuples respectifs. Nous sommes également tenus d'être des membres responsables et réactifs de la communauté des nations. À l'évidence, nous avons déjà conscience que le problème de l'un est le problème de tous. Toute solution dépendra donc de notre capacité à admettre

que chacune de nos nations existe non pas en vase clos mais dans un environnement de plus en plus interdépendant.

La conclusion qui s'impose ici est que, pour que l'humanité progresse, toutes les nations doivent avancer ensemble. La quête de la dignité humaine ne doit pas être définie par des frontières géographiques, raciales ou culturelles, pas plus qu'elle ne doit être entravée par l'envie de chaque nation de progresser individuellement. Un progrès mondial implique un progrès équitable. Les nations industrialisées du monde peuvent être fières des niveaux de vie de leurs peuples. Mais comme l'a dit l'un des mes illustres prédécesseurs, « si la vie vous a moins donné, la loi doit vous donner davantage ».

Ce principe fondateur de la justice sociale constitue également le défi humanitaire le plus fondamental de notre époque. La richesse des nations doit devenir un instrument permettant au monde d'avancer sur le droit chemin, celui de la compassion et de la responsabilité collective. Le message est clair : certains ont besoin d'aide, et agir avec compassion envers ceux qui ont besoin d'aide est une réaction à la fois humaine et nécessaire. Cette idée a beau être claironnée haut et fort depuis des décennies, la lutte contre les inégalités reste pourtant l'un des plus grands défis de notre époque. Le gouffre qui sépare les puissants et les sans-défense, entre les nantis et les démunis n'est toujours pas comblé. Les douloureux événements du siècle dernier, qui ont conduit à la création de notre organisation, ont montré que, lorsque les puissants s'affrontent, ceux qui n'ont rien finissent piétinés. C'est vrai partout où un conflit survient; c'est vrai partout où des marchés sont en place. C'est vrai dans notre nation; c'est vrai également dans un contexte international.

Les concepts de vulnérabilité et d'inégalité trouvent toute leur expression dans l'action mondiale menée pour lutter contre les changements climatiques. Ceux qui risquent de perdre beaucoup – tout, peut-être – à cause des effets de ces changements climatiques provoqués par l'homme sont ceux qui n'en sont pas les plus responsables. Il est impératif, par souci de justice également, de veiller à ce que les pays, notamment les pays vulnérables, soient aidés dans leurs efforts d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe et reçoivent les ressources nécessaires pour établir des communautés résistantes aux caprices du climat. Parallèlement, les grandes économies doivent

s'engager à atteindre des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nombreux sont ceux parmi nous qui disent qu'ils ont déjà consacré une bonne part de leurs ressources à ces efforts. Mais faut-il vraiment des inondations et des famines pour nous rappeler qu'il faut donner encore plus parce que tant de personnes méritent l'espoir d'une vie meilleure?

Le domaine dans lequel nous devons coopérer avec le plus d'urgence aujourd'hui est celui du développement; nous devons collectivement faire en sorte que les huit objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints dans tous les pays dans les cinq prochaines années. C'est une lourde tâche et nous avons tous conscience que la volonté de chaque nation doit s'accompagner d'une coopération bilatérale, régionale et multilatérale.

Relever les défis de notre époque exige, dans chacun de nos pays, la mise en place d'un système de réglementation renforcé. Cela ne signifie pas un gouvernement lourd et envahissant mais plutôt un gouvernement qui permet au secteur privé de prospérer, tout en veillant à ce qu'il reste conscient de ses responsabilités sociales et qui lui donne les moyens d'assumer ces responsabilités. De nombreux gouvernements, dont le Gouvernement philippin, se sont attaqués à ce défi. Notre administration s'engage à ce que tous les gains obtenus grâce à des partenariats public-privé soient réorientés vers des services et programmes sociaux, comme ceux dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la réduction de la pauvreté.

Partout, la lutte contre les inégalités exige l'adoption par les autorités d'une approche équilibrée. Nous devrions avoir conscience de nos responsabilités envers nos propres peuples et de nos obligations envers les régions et la planète. Nous constatons déjà une remise en cause des paradigmes traditionnels et une réorientation de nos priorités pour veiller à ce que le système mondial n'oublie personne.

Si mon pays continue de bénéficier de la compassion de ceux qui ont les moyens d'aider, cela ne signifie pas que nous dépendions ou que nos amis du monde en développement dépendent intégralement des largesses du monde développé. Nous ne voulons pas être des acteurs passifs dans notre quête de développement. Mon pays contribue activement au Groupe des 77 et à d'autres initiatives qui visent à

renforcer la coopération Sud-Sud et à exprimer et promouvoir nos intérêts économiques collectifs.

Voilà pourquoi nos peuples nous ont portés au pouvoir. Voilà ce que le monde attend de nous en tant que dirigeants : nous devons être des exemples de compassion humaine et être à l'avant-garde des espoirs que nous nourrissons pour notre humanité commune. N'est-ce pas en effet le même espoir qui nous unit en tant qu'êtres humains? C'est ce même espoir qui nous permet d'abattre les cloisons de la méfiance, laquelle peut prendre la forme de l'intolérance, de la peur ou de la violence. C'est ce même espoir qui nous fait nous réunir dans cette salle, tout comme nos prédécesseurs. C'est ce même espoir qui donnera à nos dirigeants actuels la force de faire de cette assemblée une enceinte où, ensemble, les nations du monde peuvent trouver les moyens de rendre la vie meilleure pour tous.

Au fil de notre histoire, le peuple philippin a montré à maintes reprises que rien n'est impossible à ceux qui sont unis. Nous appelons cela le « People Power », le pouvoir du peuple. J'espère sincèrement que, pour servir les intérêts de l'humanité, nous saurons exploiter les énergies du dialogue, de la solidarité et de la responsabilité commune afin de générer un « People Power » mondial qui nous fera progresser équitablement.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Philippines de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Benigno Simeon C. Aquino III, Président de la République des Philippines, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Filip Vujanović, Président du Monténégro

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : l'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Monténégro.

M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vujanović (*parle en anglais*) : C'est un immense plaisir pour moi que de m'adresser à cette auguste assemblée, où continuent à se rassembler les plus grands dirigeants du monde, qui ont à cœur de réaliser et de préserver le bien commun, la paix et la stabilité. Cette réunion confirme également le rôle irremplaçable de l'ONU dans la communauté internationale et le respect qui lui est dû.

Suite à la précieuse contribution faite par le précédent Président de l'Assemblée générale, M. Ali Abdussalam Treki, je voudrais féliciter M. Joseph Deiss de son élection comme Président de l'Assemblée à sa soixante-cinquième session, et lui souhaiter plein succès. Je rends également un hommage particulier au Secrétaire général Ban Ki-moon pour sa constante réaffirmation du rôle indispensable des Nations Unies dans le règlement des grandes questions ayant longtemps figuré à l'ordre du jour international, devenu plus complexe et plus exigeant que jamais.

En tant que plus récent Membre de l'ONU, le Monténégro s'est avéré un partenaire fiable des Nations Unies dans leurs efforts de réaliser un monde de paix, de sécurité et de prospérité pour chacun. Dans le même temps, et grâce à l'appui de l'ONU, le Monténégro a considérablement rehaussé son statut au sein des organisations internationales, tout en veillant à réformer qualitativement l'État et la société monténégrins. L'amélioration actuelle de l'état de la finance mondiale, bien que maigre, montre que, outre le rôle essentiel des pays les plus puissants et les plus riches, en particulier le G-20 et le G-8, l'ONU aussi a un rôle crucial à jouer dans les efforts visant à stabiliser l'économie mondiale.

Le Monténégro appuie la réforme pragmatique de l'ONU. Nous nous félicitons également de la récente adoption de la résolution 64/289 de l'Assemblée générale sur la cohérence du système et de l'initiative opportune du Président de l'Assemblée, Joseph Deiss, de retenir comme thème du débat général la réaffirmation du rôle central des Nations Unies dans la gouvernance mondiale.

La protection de la paix et de la stabilité internationales continue de figurer en tête de l'ordre du jour de l'Assemblée. Convaincus qu'on ne saurait garantir le progrès et la stabilité sans la paix et sans la sécurité, le Monténégro appuie l'ONU dans les efforts qu'elle déploie dans ce sens et il y contribue, en affirmation des principes de la Charte des Nations

Unies relatifs au règlement pacifique des différends par la voie diplomatique.

Conscients des priorités de politique étrangère en matière d'intégration européenne et euro-atlantique, lorsqu'on envisagera de prendre des actions concrètes s'agissant des zones de conflits dans le cadre de l'ONU, le Monténégro fait concorder sa politique avec la politique étrangère de l'Union européenne, en tenant parfaitement compte de ses intérêts nationaux spécifiques. Nous pouvons aider le mieux en continuant à jouer un rôle constructif en tant que facteur de stabilisation dans la communauté internationale, plus particulièrement dans les Balkans occidentaux et au Sud-Est de l'Europe.

Nous appuyons vigoureusement l'ONU dans ses efforts de mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale, et nous nous félicitons de l'idée d'intensifier les activités portant préparation et élaboration de la convention de l'ONU sur le terrorisme international. Le Monténégro est d'avis que ce n'est qu'en coordonnant ses efforts que la communauté internationale pourra venir à bout du terrorisme mondial. Nous appuyons les différents documents de l'ONU sur la lutte contre la corruption, la criminalité organisée, le trafic illicite des stupéfiants et la traite des êtres humains.

Le Monténégro est totalement attaché à la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux qui favorise le désarmement et le contrôle des armes. Nous appuyons toute nouvelle initiative visant à renforcer la coopération internationale pour la réduction et l'élimination de tous les types d'armes et d'armements meurtriers.

Le Monténégro apprécie vivement l'importance et le rôle de la mission de maintien de la paix de l'ONU en tant qu'instrument unique de mise en place et de maintien de la paix et de la consolidation de la paix dans les zones de conflit. Une très longue expérience des opérations de maintien de la paix confirme la validité de ce concept et de la politique stratégique de l'ONU. Les opérations de maintien de la paix ont réussi à réduire les effets négatifs des conflits et à empêcher qu'ils ne reprennent de plus belle et qu'ils ne compromettent la paix, la stabilité et la sécurité régionales et internationales.

Bien qu'il soit un petit pays – et le plus récent Membre de l'ONU – le Monténégro assume pleinement ses responsabilités en contribuant au maintien de la paix et de la stabilité, comme le montre notre

participation toujours renforcée. Nous contribuerons encore davantage conformément à l'action internationale et à notre tradition, la Principauté du Monténégro ayant pris part, en tant qu'État souverain, à une mission internationale de maintien de la paix en 1897 déjà.

Le Monténégro est convaincu que la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont d'une importance cruciale. Nous sommes certains que cet objectif sera encore mieux servi par l'échange de vues et les recommandations de cette réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, et le Monténégro appuie à cet égard la mise en œuvre de l'ensemble des stratégies, programmes et initiatives pertinentes de l'ONU. La crise nous a déjà contraints à mieux mettre en pratique, au plan national, le concept de développement durable, qui requiert de trouver un équilibre entre le développement économique et social et la protection de l'environnement. Pour ce faire, nous restons attachés aux résolutions de l'ONU et de la Commission du développement durable, qui sont aussi pris en compte dans la Déclaration du Millénaire de 2000.

Le Monténégro appuie l'ONU qui concentre ses efforts en cours sur les problèmes actuels de l'Afrique. À cette fin, il est indispensable d'atteindre les OMD et d'appliquer l'ensemble des documents de l'ONU, notamment les décisions du Sommet du Millénaire.

Pays engagé dans le processus d'intégration à l'Europe, le Monténégro est favorable à l'établissement de partenariats entre l'Union européenne et l'Afrique, et il appuie les efforts visant à résoudre les défis posés au développement et à éliminer la pauvreté sur le continent africain.

S'agissant des changements climatiques et de leurs effets négatifs, nous sommes fermement déterminés à trouver une réponse commune conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cet objectif nous est très cher, compte tenu de l'impact des catastrophes naturelles qui se sont produites au cours de l'année écoulée et qui ont coûté un grand nombre de vies humaines et causé d'importants dégâts matériels. Je pense notamment au séisme survenu en Haïti et aux inondations qui ont frappé le Pakistan. Il faut donc adopter une riposte et des mesures mondiales, et pas seulement sur le plan humanitaire. Il faut également mener des efforts en vue d'atténuer les conséquences

des catastrophes naturelles et de reconstruire et de relancer le développement des régions et des pays touchés.

Souhaitant agir avec responsabilité face à la question complexe des changements climatiques, nous avons mis en place au Monténégro, en collaboration avec les pays voisins et les pays de la région, une entité régionale chargée de traiter de la question des changements climatiques et des problèmes connexes aux niveaux national et régional.

Le Monténégro attache une très grande importance à la promotion et à la protection universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les êtres humains. Nous appuyons fermement les activités du Conseil des droits de l'homme et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, y compris leur interaction fonctionnelle intensive avec l'Assemblée générale et les commissions pertinentes.

Nous avons foi dans le potentiel et les capacités de l'ONU, surtout lorsqu'ils sont renforcés par la participation active et les contributions énergiques de chacun des États Membres, à trouver des solutions adéquates et à prendre des mesures visant à relever les défis mondiaux de plus en plus complexes. En sa qualité d'institution dévouée au bien-être des personnes et de l'humanité dans son ensemble et qui continue de promouvoir la paix et la prospérité, l'ONU a une valeur irremplaçable, et le Monténégro est fier d'en faire partie.

Je peux assurer l'Assemblée que le Monténégro continuera de lui accorder son ferme appui dans l'optique du renforcement et de la promotion de l'ONU, afin que cette dernière puisse accroître son efficacité, sa responsabilité et sa capacité à répondre aux besoins de chaque État Membre.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Monténégro de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de l'Ouganda.

M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Museveni (*parle en anglais*) : Je n'ai pas assisté à la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), car je n'étais pas encore à New York. Néanmoins, je souhaite informer l'Assemblée générale que l'Ouganda réalisera les objectifs suivants : l'objectif 1, sur l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim; l'objectif 2, sur la réalisation de l'enseignement primaire universel; l'objectif 3, sur l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des sexes; l'objectif 7, sur la préservation de l'environnement; et l'objectif 8, sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

C'est seulement dans le domaine de la santé maternelle et infantile que nous risquons de ne pas atteindre les cibles fixés à l'horizon 2015. Néanmoins, nous avons élaboré en Ouganda une feuille de route en vue d'accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité infantiles. Cette feuille de route est une stratégie globale qui définit clairement nos priorités nationales dans ce domaine. Dans le cadre de cette stratégie, nous avons accordé la priorité à quatre types d'intervention clefs, à savoir, des soins prénatals efficaces, des accouchements assistés, des soins d'urgence pour les femmes en cas de complications lors de l'accouchement et la planification familiale. Nous avons également accordé la priorité à la mise en place d'infrastructures qui appuient et renforcent le système sanitaire.

S'agissant de l'objectif 6, l'Ouganda a fait des efforts considérables pour ce qui est de la prévention et du contrôle du VIH/sida. Nous redoublons actuellement d'efforts pour faire face à l'épidémie de VIH/sida.

Il convient de noter que, dans l'ensemble, l'Ouganda a récemment été classé parmi les pays à développement moyen sur l'indice du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement. Mais en Ouganda, nous n'avons jamais cru qu'une solution durable à la réalisation des OMD

devait dépendre des bailleurs de fonds. La réalisation des OMD doit reposer sur la croissance et sur la transformation des économies des pays concernés. C'est pourquoi je me réjouis de voir se dissiper le nuage de l'afro-pessimisme. Les opinions des afro-pessimistes sont reléguées à leur juste place – le rebut de l'histoire.

Dans l'Occident, où l'afro-pessimisme tenait jadis le haut du pavé, certains groupes ont enfin commencé à parler du lion africain, tirant sans doute un parallèle entre les économies africaines et les tigres asiatiques d'autrefois. Des groupes comme le McKinsey Global Institute commencent à grouper les économies africaines – qui ont collectivement connu une croissance de 4,9 % de leur produit national brut au cours des années sombres de la récente crise mondiale, alors que les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont vu leur produit national brut augmenter de 2 % pendant la même période – en quatre catégories. Ces catégories sont : les économies diversifiées, les économies exportatrices de pétrole, les économies en transition et les économies en phase prétransitionnelle. L'Ouganda a été placé dans le groupe des économies en transition.

Même si le groupe McKinsey doit améliorer sa base statistique et certaines de ses analyses, il fait partie des premières entreprises occidentales à avoir constaté ce que nous – qui travaillons sur les questions africaines depuis longtemps, sur des objectifs que nous nous sommes fixés au cours des années qui ont suivi l'indépendance – savions être possible depuis longtemps : le passage de l'Afrique du tiers monde au premier monde, selon les paroles de Lee Kuan Yew, l'ancien Premier Ministre singapourien.

Bien que les 53 économies africaines soient gérées par leurs autorités nationales respectives, les tendances et les idées en matière de réforme se recourent parfois. Le groupe McKinsey estime que le niveau de consommation en Afrique, qui était de 860 milliards de dollars en 2008, atteindra 1,4 billion de dollars d'ici à 2020.

Il convient d'ajouter que ces économies sont devenues des lions rugissants, mis à part leur infrastructure sous-développée. Que se passera-t-il lorsque les lacunes en matière d'infrastructure auront été comblées? Telle est la question que chacun devrait se poser. Que se passera-t-il lorsque l'électricité sera bon marché et abondante, lorsque le transport routier et le transport ferroviaire seront bon marché? Ces

domaines ont été négligés pendant longtemps. L'étude réalisée par le McKinsey Global Institute révèle qu'en Afrique, il y a aujourd'hui 316 millions d'abonnés supplémentaires à la téléphonie mobile par rapport à l'année 2000, soit plus que l'ensemble de la population des États-Unis. En d'autres termes, il y a aujourd'hui plus de téléphones mobiles en Afrique que d'Américains vivant aux États-Unis.

On compte 600 millions d'hectares de terres arables non cultivées en Afrique. Si nos partenaires pouvaient se concentrer sur l'aide au développement des infrastructures, la transition de l'Afrique serait d'autant plus rapide. Quoi qu'il en soit, un pays tel que l'Ouganda est en pleine transition. L'aide dans les secteurs pertinents est la bienvenue, mais nous avancerons même si elle n'arrive pas.

Je sais que le thème du débat général est « Réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale ». Je ne l'ai pas directement abordé dans cette courte allocution. J'ai choisi à la place de parler de la renaissance économique de l'Afrique, le lion rugissant. Ai-je été hors sujet? Je ne le pense pas. Ce sont des éléments solides de cet ordre qui permettront de renforcer l'ONU.

L'Afrique a été un maillon faible de la chaîne en matière de lutte pour l'amélioration de la gouvernance mondiale pendant les 50 dernières années. L'amélioration de la situation économique de l'Afrique est donc une bonne chose pour le continent et pour le reste du monde.

Le Président par intérim (parle en arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de l'Ouganda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao

Le Président par intérim (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique populaire lao.

M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sayasone (*parle en lao; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : D'emblée, je tiens à féliciter sincèrement S. E. M. Joseph Deiss de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Je suis absolument certain que sa vaste expérience lui permettra de mener la présente session vers de grandes réussites. Je voudrais par ailleurs féliciter S. E. M. Ali Abdulssalam Treki, Président de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, pour sa direction efficace. Je tiens également à applaudir le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour le dynamisme avec lequel il s'est acquitté des nombreux devoirs et des nombreuses tâches qui lui ont été confiées afin de surmonter les obstacles et de relever les nouveaux défis actuels.

La situation mondiale actuelle est en proie à des changements rapides et est devenue plus complexe, offrant des possibilités en même temps qu'elle présente des problèmes. La paix et la sécurité mondiales et régionales sont menacées par les conflits et la confrontation armée. Les catastrophes naturelles graves et sans précédent sont devenues un phénomène régulier avec lequel nous devons vivre. Les tragédies causées par des cataclysmes, notamment en Haïti, en Chine, au Pakistan et ailleurs, se sont intensifiées et se conjuguent à la crise économique contre laquelle nous luttons actuellement.

Nul ne peut nier que ces catastrophes et ces problèmes sont principalement le fait de la main de l'homme. Les problèmes nationaux ont dépassé les frontières nationales et sont devenus des préoccupations internationales, des problèmes qu'aucun pays ou groupe de pays ne peut surmonter seul. La communauté internationale dans son ensemble doit donc assumer l'entière responsabilité de la lutte contre ces problèmes.

Dans ce contexte, il est temps pour nous de réaliser pleinement toutes les promesses que nous avons faites et tous les engagements que nous avons pris. Le processus de réforme de l'ONU, qui est en cours depuis plusieurs décennies, doit se poursuivre d'une manière plus concrète avec pour objectif que tous les États Membres en retirent des avantages. Cette réforme doit également viser à garantir la pertinence et

l'efficacité du rôle de l'ONU, seule organisation universelle saisie de questions mondiales. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable que tous les États Membres coopèrent davantage, avec sincérité et loyauté, et évitent de tirer avantage les uns des autres.

Les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, continuent de faire peser une menace sur la paix et la stabilité. Le document final issu de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires organisée en mai de cette année ne répond absolument pas à nos attentes en matière de lutte contre la prolifération des armes nucléaires et de la réalisation de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous avons peu de chances de parvenir rapidement à un consensus puisqu'il est évident qu'il existe un climat de suspicion et de méfiance. Le moment est donc venu d'établir des relations de confiance pour créer un environnement international propice à l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

L'utilisation et la prolifération d'armes de toutes sortes ont incontestablement des incidences à long terme sur la vie des populations et entravent les efforts nationaux de développement socioéconomique. La République démocratique populaire lao continue de souffrir énormément des conséquences de guerres terminées il y a plusieurs décennies.

La guerre d'Indochine a laissé de nombreuses séquelles, notamment une quantité impressionnante de débris de guerre et d'engins non explosés qui ont continué de tuer et de blesser des innocents. Cet obstacle majeur empêche la population lao de pouvoir vivre une vie normale. Plus de 30 % du territoire lao est recouvert d'engins non explosés et cette situation freine et entrave les efforts nationaux visant à atteindre nos objectifs socioéconomiques et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La Convention sur les armes à sous-munitions, entrée en vigueur le 1^{er} août 2010, est le résultat de la coopération étroite et de l'engagement commun de la communauté internationale visant à éliminer les graves effets des bombes à sous-munitions et ainsi à protéger les populations de ce danger. La République démocratique populaire lao est le pays le plus touché par le problème des engins non explosés, en particulier les armes à sous-munitions. Elle est donc extrêmement fière d'avoir activement participé au processus d'Oslo, qui a abouti à l'adoption de cette Convention. Nous continuerons de travailler en coopération étroite avec

la communauté internationale pour garantir sa pleine mise en œuvre.

Dans ce contexte, la République démocratique populaire lao est très honorée d'accueillir, du 8 au 12 novembre 2010 à Vientiane, la première Réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions. Cette réunion marquera une étape importante dans le processus d'Oslo et donnera à la communauté internationale l'occasion de réaffirmer sa ferme volonté de régler les problèmes dus aux armes à sous-munitions. La première Réunion des États parties sera une excellente occasion de définir une vision claire et d'adopter des mécanismes appropriés pour garantir la mise en œuvre réelle de la Convention. À cet égard, je tiens de nouveau, au nom de mon gouvernement, à inviter cordialement tous les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à participer et à contribuer activement aux débats et à assurer ainsi le succès de cette réunion.

La paix et la sécurité au niveau régional demeurent essentielles pour garantir la paix dans le monde. Nous partageons la préoccupation générale face à la situation au Moyen-Orient, qui a infligé des souffrances considérables et causé des pertes humaines et matérielles immenses dans la région, en particulier au sein de la population palestinienne. J'espère ardemment que la reprise des pourparlers entre Israël et la Palestine, avec le concours des États-Unis, permettra de trouver une solution et de réaliser la vision des deux États, Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières reconnues, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La République de Cuba est un État souverain, stable sur le plan politique, qui connaît la paix et la sécurité depuis plusieurs décennies. Toutefois, la population cubaine subit depuis plus d'un demi-siècle les effets de l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis. Cet embargo constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. C'est pourquoi, pour répondre aux intérêts légitimes de ces deux pays – Cuba et les États-Unis – et de ces deux peuples, l'embargo doit maintenant être levé.

La coopération entre les pays d'Asie du Sud-Est ne cesse de s'étendre. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'est fixé pour objectif de mettre en place trois piliers pour notre communauté

d'ici à 2015 : la Communauté politique et de sécurité de l'ASEAN, la Communauté économique de l'ASEAN et la Communauté socioculturelle de l'ASEAN. Pour atteindre cet objectif, l'ASEAN a posé de solides bases socioéconomiques, notamment la zone de libre-échange des pays de l'ASEAN et des zones de libre-échange entre l'ASEAN et la Chine, l'ASEAN et la République de Corée, l'ASEAN et le Japon ainsi que l'ASEAN et l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

En outre, le Plan directeur de l'ASEAN pour promouvoir la connectivité entre les pays de l'Association sera adopté pendant le dix-septième Sommet des pays de l'ASEAN, qui se tiendra en octobre 2010 à Hanoï, en vue de renforcer la zone de libre-échange. Le succès de la coopération entre les pays de l'ASEAN a contribué à réduire les écarts de développement au sein de l'ASEAN ainsi qu'entre les pays de l'ASEAN et d'autres pays. Cette coopération a également permis aux pays de l'ASEAN d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Les pays les moins avancés (PMA) et les populations pauvres et vulnérables ont été les plus touchés par la crise financière et économique et les multiples catastrophes naturelles qui se sont abattues sur le monde. Avec la réalisation des OMD, la communauté internationale a principalement pour objectif d'améliorer les conditions de vie des pauvres et des défavorisés et de réduire le nombre de PMA. Concrétiser ces deux ambitions prouverait que nous sommes en mesure d'atteindre les OMD.

À cet égard, l'examen décennal de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés, qui aura lieu en 2011, revêt une importance capitale. Nous déterminerons alors si les sept engagements pris collectivement en 2001 ont été honorés. Sur cette question, je félicite le Secrétaire général d'avoir créé un groupe de personnalités éminentes sur les pays les moins avancés chargé de fournir des conseils à l'appui des PMA.

L'année 2010 est très importante pour la République démocratique populaire lao. Notre pays a en effet achevé la mise en œuvre de son sixième Plan quinquennal de développement socioéconomique et a déjà commencé à préparer le septième Plan, pour la période 2011-2015. Ces dernières années, le développement socioéconomique a progressé à un rythme soutenu. Le taux de croissance économique s'est établi à 7 % par an en moyenne, la pauvreté continue de reculer et les conditions de vie des différentes

communautés ethniques lao se sont progressivement améliorées. Toutes ces avancées ont pu être réalisées grâce aux bonnes politiques et aux mesures opportunes prises par le Gouvernement. Le facteur décisif qui a permis d'instaurer un environnement propice au développement socioéconomique en République démocratique populaire lao est la stabilité politique et l'ordre social qui règnent dans notre pays depuis trois décennies.

Néanmoins, dans une certaine mesure, la République démocratique populaire lao reste aux prises avec des difficultés liées à la crise financière et économique mondiale qui contribuent au ralentissement de la croissance économique de notre pays. Dans ce contexte, le Gouvernement a pris des mesures immédiates pour atténuer les effets de cette crise.

Cependant, en raison du climat d'incertitude qui caractérise l'économie mondiale aujourd'hui, la République démocratique populaire lao, comme d'autres pays en développement, demeure vulnérable et a donc besoin de l'assistance et de l'appui de la communauté internationale pour faire face aux incidences de la crise sur le long terme. Cette assistance permettra au pays de surmonter plus facilement tout nouveau problème qui pourrait résulter de la crise actuelle, d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et, à terme, de ne plus faire partie des pays les moins avancés, d'ici à 2020.

La République démocratique populaire lao réaffirme une fois de plus qu'elle est fermement déterminée et disposée à œuvrer avec la communauté internationale à la création d'un monde pacifique dans le cadre d'un nouvel ordre mondial plus juste et plus démocratique, fondé sur la coopération avec tous les pays, pour relever les divers défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. Je suis convaincu que seul un véritable partenariat permettra de garantir un monde sûr, pacifique et prospère.

Le Président par intérim (parle en arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique populaire lao de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru

Le Président par intérim (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation à S. E. M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Stephen (parle en anglais) : Je voudrais adresser mes sincères félicitations à M. Deiss, le Président de l'Assemblée, pour son accession à la présidence de cet organe à sa soixante-cinquième session. Je tiens en outre à saluer son prédécesseur, S. E. M. Ali Abdussalam Treki, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de la soixante-quatrième session.

Cette semaine est d'une importance vitale pour mon pays insulaire, Nauru, ainsi que pour les petits États insulaires en développement de manière générale. Cette semaine, nous allons achever l'examen de haut niveau des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Stratégie de Maurice, deux programmes qui sont au centre des perspectives de développement durable de mon pays.

Nous sommes réunis en cette occasion pour réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale. Cependant, la place centrale du système des Nations Unies doit découler de son aptitude à aider chacun de ses membres à obtenir des résultats positifs. À cet égard, le bilan de l'ONU est mitigé.

Si cet organe, ainsi que d'autres, ont attiré l'attention sur les vulnérabilités spécifiques et particulières des petits États insulaires en développement, ils n'ont cependant pas toujours réussi à proposer des aides concrètes. Les plans d'action mondiaux prolifèrent mais l'action elle-même est insuffisante. C'est pourquoi Nauru compte davantage sur ses institutions nationales et sur ses partenaires bilatéraux que sur les solutions multilatérales.

Nauru a connu un tournant en 2005, lorsqu'elle a adopté sa stratégie nationale de développement durable. Grâce à ce plan, nous avons réalisé des progrès significatifs dans de nombreux secteurs. Notre système financier est à présent plus transparent, et le Gouvernement plus responsable. Fait plus important encore, nous avons redonné de la sécurité à nos citoyens : programmes de santé publique élargis, écoles nouvelles ou rénovées, programmes scolaires mis à jour et davantage de professeurs. L'électricité est plus fiable et son utilisation plus efficace. Les transports aériens et maritimes réguliers ont été rétablis, et notre système de communications s'est considérablement amélioré.

La plupart des acquis de ces cinq dernières années sont le résultat de nos propres efforts, largement appuyés par les partenaires bilatéraux de développement sur la base de nos plans nationaux. Toutefois, nous ne sommes pas au bout du chemin. Notre stratégie nationale de développement durable établit clairement la voie à suivre pour parvenir à l'indépendance vis-à-vis de l'aide, en fonction de nos circonstances et de nos capacités nationales. Les étapes qu'elle fixe à moyen et long terme sont pleinement conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux programmes de la Stratégie de Maurice, et les complètent. J'espère que l'ONU pourra jouer un rôle plus important dans la phase suivante de notre développement.

Cinq ans après notre demande initiale, je me réjouis de l'ouverture du bureau conjoint de l'ONU à Nauru. J'espère que cela permettra aux organismes des Nations Unies de se familiariser davantage avec nos problèmes de développement spécifiques, et de nous aider à y remédier.

L'avenir de notre population tout entière, mais surtout l'avenir de nos jeunes, dépend de l'efficacité du système des Nations Unies. Il n'y a pas si longtemps, mon pays a connu une crise économique dévastatrice, suivie par l'explosion des prix alimentaires et énergétiques dans le monde, puis par la récession économique mondiale, dont beaucoup d'entre nous tentent de se relever encore aujourd'hui. Ces crises ont été aggravées par le fait que Nauru est une petite île isolée au milieu de l'océan Pacifique. En tant que pays, nous nous en sortirons. Néanmoins, certains effets se feront sentir plus longtemps que d'autres.

Sans doute la conséquence la plus cruelle de notre crise économique est l'impact qu'elle a eu sur les

jeunes ayant grandi pendant cette période difficile. Tous les avantages que ma génération prenait pour acquis – une bonne éducation, des soins de santé de base et des possibilités d'emplois abondantes – n'étaient tout simplement plus accessibles pour beaucoup de nos jeunes, à une période critique de leur vie. En l'absence de ces avantages, l'abus de substances toxiques, l'analphabétisme, la délinquance et les maladies liées au mode de vie sont devenus courants. À mesure que nous progressons en tant que pays, nous devons veiller à ne pas laisser une partie de notre population à la traîne. Notre avenir collectif ne sera assuré que si nous investissons dans les dirigeants et les chefs d'entreprise de demain.

C'est la raison pour laquelle Nauru juge importante l'Année internationale de la jeunesse, qui a débuté en août 2010. Cette tradition de l'ONU a commencé il y a 25 ans, lorsque cet organe a reconnu le rôle extrêmement important que les jeunes devraient jouer dans la conception d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité et la justice.

Mon gouvernement considère l'investissement dans la jeunesse comme une priorité absolue. Nauru est en passe d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement concernant l'accès à l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015. Nous y sommes parvenus en dépit de l'importante pénurie d'enseignants nauruans de qualité.

Il est tout aussi important pour le développement de nos systèmes d'enseignement primaire et secondaire de dispenser une formation technique et professionnelle, et de reconnaître et certifier les compétences acquises, et de mettre en place des formations pratiques. Seul un investissement constant dans le développement des ressources humaines permettra de préparer la prochaine génération de Nauruans aux défis du XXI^e siècle.

En ce qui concerne le secteur de la santé des progrès ont été aussi enregistrés sur le plan des soins de santé curatifs et préventifs. Cependant, environ 75 % des habitants du Pacifique souffrent de maladies non transmissibles. Cette situation est intenable. Les investissements dans la santé publique doivent aller de pair avec des investissements destinés à améliorer la sécurité alimentaire. Il sera difficile d'améliorer ces statistiques alarmantes, à moins que les populations aient un accès fiable à des produits alimentaires nutritifs et bon marché. Nous devons également mettre

davantage l'accent sur l'éducation sanitaire dans nos programmes d'enseignement.

L'éducation et la santé publique sont de toute évidence deux domaines essentiels pour le bien-être de nos jeunes, mais à eux seuls, ils ne suffisent pas. Il faut également offrir à nos jeunes la possibilité d'utiliser leurs compétences de manière productive, pour éviter qu'elles ne s'étiolent. Pour ce faire, nous avons besoin de croissance économique, et pour assurer cette croissance, nous devons faire appel à l'assistance de nos partenaires de développement et des institutions multilatérales.

L'aide devrait être fournie de manière à jeter les bases d'un développement durable dans tous les secteurs économiques, y compris les infrastructures de base, secteur dans lequel les progrès ont été moins importants que dans la santé et l'éducation jusqu'à présent. Nous n'arrivons toujours pas à remettre sur les rails les services bancaires et financiers, malgré tous nos efforts pour obtenir une aide d'urgence. L'édification de la nation et le développement de la jeunesse doivent aller de pair pour que des résultats soient obtenus dans l'un ou l'autre de ces domaines. Les investissements dans les infrastructures de base nous permettront d'élargir notre base économique, d'accroître nos exportations et aussi de réduire le coût des importations.

Le système des Nations Unies doit également être amélioré pour éviter les erreurs du passé. C'est pourquoi nous nous joignons à d'autres pour appeler à la création d'une catégorie officielle pour les petits États insulaires en développement (PEID) au sein du système des Nations Unies.

La communauté internationale a toujours reconnu les vulnérabilités propres aux petits États insulaires en développement, mais cette reconnaissance ne s'est pas encore traduite en mesures concrètes. Les travaux préparatoires de l'examen quinquennal de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID ont permis de conclure que les vulnérabilités des petits pays insulaires en développement persistaient et que leurs progrès sur la voie du développement durable étaient très inférieurs aux résultats escomptés. De toute évidence, on ne peut plus faire comme si de rien n'était et on n'a que trop tardé à adopter une nouvelle approche.

La création d'une nouvelle catégorie pour les PEID rendrait l'ONU plus sensible aux besoins

particuliers des petits États insulaires. Cette nouvelle catégorie devrait s'accompagner de mécanismes d'appui structurels dans les domaines de l'aide au développement, de l'appui financier et du commerce. Ce n'est qu'en remédiant aux vulnérabilités des PEID qu'on pourra s'attendre à des perspectives réalistes d'une croissance économique durable dans les PEID.

La pierre de touche de notre engagement en faveur de notre jeunesse sera l'état du monde que nous allons lui léguer. Cela fait longtemps que nous sommes conscients des crises écologiques qui menacent actuellement nos océans et notre climat, mais nous n'avons pas fait grand-chose pour y remédier. Sans une action internationale immédiate et résolue sur ces deux fronts, nous allons laisser à nos enfants un monde bien plus pauvre que celui que nous avons connu.

Nauru prend ces menaces très au sérieux, et c'est pour cette raison que mon pays, avec d'autres États insulaires du Pacifique, a récemment renforcé l'Accord de Nauru. Cet accord multilatéral sur la gestion des océans est un grand pas dans le renforcement d'un régime efficace de gestion et de protection des stocks régionaux de thon. La préservation de ces ressources est essentielle pour la sécurité alimentaire de la région et notre développement économique. Malheureusement, la viabilité des stocks de thon et d'autres ressources de la mer dont nous dépendons est menacée par des actions qui échappent à notre contrôle. La pêche illégale, non signalée et non réglementée, et la surpêche pratiquée par de grands pays pêcheurs sont omniprésentes dans le Pacifique, et nous n'avons pas les ressources nécessaires pour lutter contre cette activité criminelle. On est littéralement en train de voler à nos enfants l'un des piliers de notre avenir économique.

En ce qui concerne les changements climatiques, mon île et beaucoup d'autres comme elles sont confrontées à une menace existentielle qui dépasse de loin notre capacité d'adaptation. À cause de la montée du niveau de la mer et des phénomènes climatiques extrêmes, mon pays pourrait bien un jour devenir inhabitable. Mais une île peut mourir bien avant de disparaître sous la mer. Il suffit simplement de priver sa jeunesse d'espoir. Comment les jeunes seront-ils motivés à investir dans leur pays si celui-ci risque de ne plus exister quand ils seront plus âgés? Nous aurons la chance de changer de cap dans le courant de cette année, à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Cancún.

Nous devons agir comme si l'avenir de nos enfants dépendait des décisions que nous prenons.

Les changements climatiques sont un problème mondial, qui requiert la pleine participation de tous. Par conséquent, nous appelons à l'intégration immédiate de Taiwan dans le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Nous devons également reconnaître que les changements climatiques représentent de nombreuses menaces – des menaces contre la sécurité – qui ne sont pas prises en compte dans le cadre du processus de la CCNUCC. C'est pourquoi les petits États insulaires en développement du Pacifique ont présenté une résolution sur les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité (résolution 63/281) à l'Assemblée générale. Le Conseil de sécurité, en tant que principal organe de l'ONU chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit également jouer son rôle.

Enfin, nous devons veiller à ce que les avis et les perspectives de toutes les nations et de tous les peuples soient pris en compte dans la prise des décisions au sein du système des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Dans ce contexte, Nauru appuie résolument la campagne de Taiwan en vue d'une participation effective à l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Je voudrais terminer en remerciant nos partenaires de développement pour leur engagement de longue date envers Nauru, et plus particulièrement nos principaux partenaires – l'Australie, Taiwan, la Fédération de Russie, la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne et le Japon –, ainsi que nombre de nos autres partenaires actifs, notamment Cuba, l'Italie, l'Inde, la République de Corée et Israël. Par ailleurs, nous saluons les organisations internationales et régionales qui sont restées à nos côtés pendant une période difficile de notre histoire et je me réjouis à la perspective de la poursuite de notre coopération.

Je voudrais également féliciter l'ONU de s'être engagée dans un processus difficile de réflexion et de réforme, afin d'être mieux à même de relever les défis mondiaux auxquels nous devons tous faire face. Nauru se réjouit à la perspective de participer à ce processus important, pour que l'ONU puisse continuer de jouer un rôle central dans la gouvernance mondiale.

Que Dieu bénisse la République de Nauru et que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Valdis Zatlers, Président de la République de Lettonie

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

M. Valdis Zatlers, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Valdis Zatlers, Président de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Zatlers (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par féliciter M. Deiss de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je l'assure du plein appui de la Lettonie.

Il y a 65 ans, l'ONU a été créée sur les ruines de la guerre la plus sanglante de l'histoire de l'humanité pour jouer le rôle d'une tribune internationale où toutes les nations peuvent se réunir sur un pied d'égalité afin de relever les défis internationaux et de prévenir le fléau de la guerre. Elle est depuis lors devenue l'organe le plus représentatif de nations s'employant à promouvoir la sécurité, la paix et la prospérité dans le monde entier.

Cette année marque également le vingtième anniversaire de l'indépendance de la Lettonie après 50 années d'occupation soviétique, d'oppression et d'injustice. L'histoire de la Lettonie montre que les valeurs consacrées dans la Charte sont universelles et qu'elles peuvent devenir réalité grâce à la persévérance et la vision commune d'un peuple, même si cela demande des décennies. Elle montre également qu'il est possible de dépasser même les divisions les plus profondes et que, forts de notre histoire, nous pouvons offrir notre coopération et regarder vers l'avenir avec espoir.

De nombreuses questions de portée mondiale appellent notre attention et une action urgente. Il y a quelques jours seulement, nous avons réaffirmé notre attachement au développement lors de la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Des améliorations importantes ont été enregistrées à l'échelle mondiale, mais les progrès vers la réalisation des OMD d'ici à 2015 n'ont pas été suffisants. Si nous voulons réellement atteindre les OMD, nous devons faire preuve de détermination et agir.

La prise de conscience des effets négatifs des changements climatiques a permis l'émergence d'une conscience nouvelle. Les changements climatiques sont une réalité incontournable. Nous assistons à un nombre croissant de tempêtes, des précipitations excessives et des températures anormales, qui entraînent des inondations, des incendies de forêts et des mauvaises récoltes. En raison de leur coût tant matériel qu'en vies humaines exorbitant, toutes ces catastrophes devraient être considérées comme une grave menace pour la sécurité. Face à cette situation, notre action doit être double. Nous devons nous adapter aux changements déjà intervenus et à ceux qui vont se produire au cours des prochaines décennies. Et nous devons surtout nous employer à prendre des mesures préventives, telles que la réduction des émissions.

Nous avons du chemin à parcourir pour résoudre le problème des changements climatiques et chaque pays doit apporter sa contribution si nous voulons que notre action porte ses fruits. Dans le cadre de l'Accord de Copenhague, la Lettonie, entre autres États membres de l'Union européenne, fournit un appui qui, outre les contributions financières d'autres parties prenantes, aide les pays en développement à lutter contre les changements climatiques. Nous devons faire le prochain pas en avant à Cancún. Nous devons nous entendre sur une action mondiale pour remédier aux changements climatiques. L'avenir de la prochaine génération est en jeu.

Tout en œuvrant à la réalisation d'objectifs à long terme, nous devons aussi faire face à des crises urgentes partout où elles éclatent. Sous la direction de l'ONU, la communauté internationale a répondu aux besoins humanitaires des personnes touchées par les inondations dévastatrices survenues au Pakistan, soit plus de 14 millions. Cette année a également été marquée par un tremblement de terre effroyable en Haïti. Malgré ses difficultés économiques, la Lettonie a été en mesure de répondre aux besoins humanitaires

internationaux d'urgence tant par l'entremise du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires que par des contributions supplémentaires de 150 000 euros pour le relèvement d'Haïti. Nous continuerons d'aider les pays frappés par de telles catastrophes aux conséquences tragiques.

La Lettonie a toujours été favorable au renforcement de l'ONU, qui est la seule organisation internationale véritablement mondiale. Toutefois, en ces temps de mondialisation et de développement rapide, le besoin de réforme est une réalité incontournable. Nous devons donc constamment chercher à accroître le plus possible l'utilité et l'efficacité du travail de l'Organisation des Nations Unies afin d'obtenir des résultats qui soient dignes d'elle. La mise en place d'un Conseil de sécurité qui tienne compte des réalités du XXI^e siècle constituerait un pas important en avant vers l'édification d'une ONU plus efficace. Nous espérons sincèrement que le processus de réforme va s'accélérer.

Nous saluons le travail réalisé par l'ONU pour promouvoir l'égalité des sexes et nous nous félicitons de la création d'une entité unique pour s'occuper de cette question. Je voudrais féliciter la nouvelle Directrice de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, l'ancienne Présidente du Chili M^{me} Michelle Bachelet, de sa nomination, et lui souhaiter plein succès dans ses fonctions importantes.

Cette automne marque aussi le dixième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. Cela nous donne l'occasion d'examiner la mise en œuvre de cette résolution afin de recenser les pratiques optimales et les difficultés rencontrées s'agissant notamment de la participation des femmes sur un pied d'égalité à la prise de décisions et de l'élimination de toutes les formes de violence sexiste, en particulier dans les situations de conflit.

Nous devons nous acquitter d'une tâche très importante durant cette session : l'examen des travaux du Conseil des droits de l'homme. Le Conseil a déjà prouvé qu'il était capable de trouver des solutions à plusieurs situations des droits de l'homme et de faire progresser les droits de l'homme. Je tiens tout particulièrement à mettre en lumière les activités indépendantes des responsables des procédures spéciales et la création du mécanisme d'examen périodique universel. Il n'en demeure pas moins que

des améliorations restent nécessaires. Je suis convaincu qu'avec de la bonne volonté, la participation et la contribution de tous, ce processus d'examen aboutira à une institution plus forte, qui aura plus de crédibilité et sera mieux à même d'améliorer le respect des droits de l'homme.

La Lettonie a toujours fait de la promotion des droits de l'homme une priorité absolue. Nous avons donc présenté notre candidature au Conseil des droits de l'homme pour 2014.

L'ONU joue un rôle irremplaçable dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons continuer à faire en sorte, avec tous les moyens dont nous disposons, de créer un monde plus stable. La Lettonie se félicite de l'élan insufflé par la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en début d'année. La stabilisation et le renforcement d'un régime de non-prolifération nucléaire est une responsabilité commune de tous les membres de l'ONU. En tant que membre de la communauté internationale, la Lettonie exprime l'espoir que toutes les voies diplomatiques seront utilisées pour trouver une solution globale et à long terme aux questions nucléaires iranienne et nord-coréenne.

Le nouveau Traité entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sur des mesures visant de nouvelles réductions et limitations des armements stratégiques offensifs est un exemple frappant et remarquable de mesures concrètes qui ont été prises pour réduire la menace des armes stratégiques et encourager d'autres puissances à atteindre les objectifs fixés par le Traité sur la non-prolifération. La Lettonie appuie vigoureusement le débat sur la sécurité nucléaire lancé par le Président Obama. Les signes encourageants apparus dans l'ordre du jour international ont eu une influence positive sur la sécurité européenne et favorisé le débat sur les régimes conventionnels en Europe. Nous avons une feuille de route ambitieuse à remplir et nous devrions tous ensemble aller de l'avant pour renforcer la sécurité dans le monde.

La question de la stabilité et de la sécurité dans un certain nombre de régions fait toujours partie des préoccupations internationales. Au Moyen-Orient, la communauté internationale doit encourager les parties à parvenir à de vrais compromis menant à un règlement global du conflit. Des efforts communs de la communauté internationale, notamment du Quatuor, et

l'unité des États arabes, sont essentiels pour garantir la poursuite du processus de paix avec, clairement, comme objectif ultime la création d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable, vivant côte à côte dans la paix avec l'État d'Israël.

Nous nous félicitons du lancement de pourparlers directs entre Israël et l'Autorité palestinienne et saluons les efforts déployés par toutes les parties concernées. Un règlement durable et viable à Gaza, la réconciliation palestinienne et la prorogation du moratoire sur la construction de nouvelles colonies sont des éléments importants du processus d'édification de l'État palestinien. Nous espérons sincèrement que les pourparlers se poursuivront de façon constructive et seront complétés par des négociations entre Israël et la Syrie et entre Israël et le Liban en vue d'instaurer la paix et la stabilité dans l'ensemble du Moyen-Orient.

Il y a une semaine, le peuple afghan a élu un nouveau parlement. Les élections ont montré que les Afghans sont déterminés à édifier un pays pacifique et prospère, en paix avec ses voisins. Nous saluons le travail effectué par la Commission électorale indépendante. Les élections ont eu lieu dans des conditions de sécurité et un climat politique difficiles. Il est de la plus haute importance que le Gouvernement afghan remédie aux irrégularités causées par cet environnement difficile.

La communauté internationale joue un rôle substantiel dans la coordination des efforts civils en Afghanistan. Il convient de saluer le travail réalisé par le Représentant spécial du Secrétaire général. Le rapport semestriel 2010 publié récemment sur la protection des civils dans le cadre du conflit armé afghan est une source de préoccupation et montre qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation.

Si l'on veut obtenir des résultats en Afghanistan, il ne faut pas oublier la dimension régionale de la question. La stabilité de l'Asie centrale est un important facteur de réussite des opérations en Afghanistan.

Nous constatons avec satisfaction que le processus de Kaboul est en cours et que le Gouvernement afghan est déterminé à agir afin de regagner la confiance du peuple afghan et d'obtenir l'appui de la communauté internationale aux objectifs de développement national. Une action bien coordonnée est nécessaire pour assurer le suivi des

engagements pris à Kaboul de telle sorte qu'en 2014, le Gouvernement afghan puisse assumer totalement la responsabilité de la gouvernance du pays. La Lettonie met donc davantage l'accent sur la formation des forces de sécurité afghanes, militaires et policières. En juin, la Lettonie a formé des policiers afghans dans le domaine des enquêtes judiciaires.

Il est important également de promouvoir le développement économique et social de l'Afghanistan. La coopération régionale pourrait être fort utile à cet égard, en particulier dans le domaine de l'infrastructure des transports et de l'énergie. La Lettonie envisage la mise en place de plusieurs couloirs de transport reliant l'Afghanistan à la région voisine et à l'Europe.

Je tiens à mentionner l'Union européenne, qui est un partenaire important de l'ONU. L'ONU et l'Union européenne partagent les mêmes valeurs fondamentales – la liberté, la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, l'égalité et la tolérance. Nous nous devons de travailler ensemble pour veiller à ce que ces valeurs ne soient pas des paroles creuses, mais une réalité pour chacun, chaque jour.

L'Union européenne a été transformée par le Traité de Lisbonne. Nous espérons que ce changement lui permettra de faire entendre plus clairement sa voix dans ses relations avec nos partenaires, en particulier à l'ONU. J'espère que l'on s'accordera rapidement sur la façon de garantir une participation effective de l'Union européenne aux travaux de l'Assemblée générale.

Enfin, je voudrais aborder la question du ralentissement économique mondial au cours des deux dernières années. La Lettonie a été l'un des pays le plus durement touchés par la crise. L'économie lettone montre à présent des signes de redressement. On enregistre une évolution positive des indicateurs macroéconomiques depuis le début de l'année. La tendance est à la hausse.

Cette reprise s'explique par la politique rigoureuse d'ajustement budgétaire que la Lettonie applique depuis 2008. Je suis certain que d'autres pays devront bientôt considérablement assainir leurs finances publiques. Notre expérience montre que c'est possible, mais seulement avec la compréhension totale et le plein appui de la population. La Lettonie a procédé à des réformes de grande ampleur et nous sommes prêts à partager notre expérience. C'est l'une des raisons pour lesquelles la Lettonie a posé sa candidature aux élections de cette année au Conseil économique et social.

Il faudra faire preuve de prudence pour éviter de nouvelles crises économiques, mais cela ne suffira pas. Il faudra également consolider la gouvernance financière mondiale. La Lettonie salue le rôle de chef de file joué par les pays du Groupe des Vingt (G-20). La gouvernance financière devrait être mondiale et nous apprécions vivement les initiatives prises à cette fin par le G-20, les institutions financières internationales et d'autres instances.

Le monde entame la deuxième décennie du XXI^e siècle et doit faire face à des défis sur le plan de la sécurité, de la paix et de la prospérité, qui ne pourront être relevés que grâce à une action commune de l'humanité. Je souhaite que nous fassions tous preuve de la sagesse et du courage nécessaires pour continuer de défendre l'intérêt supérieur de tous les êtres humains. La Lettonie espère que les travaux de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale seront fructueux.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lettonie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Valdis Zatler, Président de la République de Lettonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gjorge, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ivanov (*parle en macédonien; texte en anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un honneur et un privilège de prendre la parole devant cette instance unique au monde où les nations petites et grandes, puissantes et moins puissantes parlent d'une seule et même voix; une instance sur laquelle nous

comptons sans aucun doute pour favoriser le dialogue et donner les impulsions nécessaires pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la faim et du développement, des droits de l'homme et des changements climatiques. Nous ne pourrions réussir que si nous laissons de côté nos intérêts individuels. Je suis convaincu, aujourd'hui plus que jamais, que chacun d'entre nous, individuellement et nous tous, collectivement, avons des raisons de traduire nos paroles en actes.

Je tiens tout d'abord à féliciter M. Joseph Deiss de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session et à l'assurer que ma délégation est prête à coopérer avec lui pendant la durée de son mandat. Je félicite également l'ancien Président, M. Treki, d'avoir présidé avec succès les travaux de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session. Dans le même temps, je voudrais saisir cette occasion pour saluer l'engagement du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et ses efforts en vue de renforcer le rôle de notre organisation.

Pour commencer, je voudrais dire quelques mots sur les conséquences de la crise économique et financière mondiale, en particulier s'agissant du rôle de l'ONU dans ce contexte.

La crise économique et financière mondiale a menacé d'oblitérer tous les progrès accomplis sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi que les efforts visant à atteindre la paix dans toutes les régions. J'estime que le système des Nations Unies et nous, États Membres, avons globalement bien réagi face à ce problème. Des solutions opportunes, conjointes et appropriées ont été trouvées pour répondre à nombre des problèmes. Des processus ont été initiés pour atténuer les effets de la crise et pour permettre de faire face aux éventuelles futures crises. Des mesures ont été prises pour aider les plus touchés, conformément aux plans d'action convenus et en apportant l'appui et la coopération nécessaires, ce qui a souvent eu de bons résultats. N'oublions pas que la sécurité économique, financière et sociale constitue le fondement du développement durable, de la sécurité nationale et mondiale et de la prospérité.

Il reste cinq ans avant 2015, échéance fixée pour la mise en œuvre et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons cette date en ligne de mire et nous ne devons pas la perdre

de vue, toute ralentie que soit la mise en œuvre des OMD actuellement. Nous avons tous conscience des enjeux et des bienfaits potentiels. Je me félicite du résultat de la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la semaine dernière, pendant laquelle nous nous sommes tous engagés à intensifier nos efforts pour atteindre notre but ultime.

La République de Macédoine reste aussi déterminée qu'auparavant à réaliser les objectifs, comme le montrent, à l'échelon national, la stratégie du Gouvernement pour le développement durable et le développement économique, et la législation de notre pays qui tient compte des obligations actuelles découlant des traités et accords internationaux.

Quant au changement climatique mondial, cette menace pèse lourdement sur notre planète comme sur notre survie. La fréquence des catastrophes naturelles et humanitaires a montré clairement que la nature réagissait face à l'attitude irresponsable que l'humanité a adopté envers elle. Toutefois, la protection de la nature ne doit pas être qu'une question de grandes déclarations. Elle doit faire l'objet d'initiatives pilotées au niveau mondial et visibles dans tout village et dans tout État, et se refléter dans l'élaboration et le strict respect de stratégies nationales. Les formules à succès doivent être transposées dans une lutte collective et mondiale pour préserver notre mode de vie tout en répondant aux besoins de la planète.

La République de Macédoine se tient prête à contribuer comme il se doit aux efforts mondiaux. De nombreuses initiatives ont été entreprises. Nous privilégions les armes les mieux affûtées pour ce combat : la sensibilisation et la formation aux sources d'énergie de substitutions, la mise en place d'une culture moins dépendante de l'électricité, et la réduction des émissions nocives. Partie à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques depuis plus de 10 ans, mon pays travaille activement à atteindre les objectifs de la Convention.

Malheureusement, le monde ne connaît toujours pas la paix et la prospérité désirées. Malheureusement, chaque jour apporte son lot de troubles de la paix et de la sécurité dans plusieurs régions du monde, qu'il s'agisse de conflits gelés anciens ou de tensions nouvelles. Dans la mesure où l'objectif institutionnel essentiel à la base de cette Organisation et de mettre fin aux souffrances, aux guerres et aux conflits qui

consument l'humanité, nous devons nous demander si nos efforts suffisent à garantir paix et prospérité. La réponse est non, pas plus au niveau régional qu'à l'échelle du monde.

Les conséquences de la crise économique et financière mondiale et la lenteur de la mise en œuvre des OMD ont eu un très lourd impact sur la nature des conflits, souvent du fait de l'absence de processus démocratiques et d'état de droit dans certaines zones. C'est seulement en encourageant la paix, les droits de l'homme et l'état de droit par le dialogue et la tolérance que nous pourrions faire du monde un lieu de justice et d'équité.

En relation avec ce que je viens de décrire, je salue le thème très pertinent choisi pour la présente session. Il devrait permettre d'apporter des réponses efficaces aux crises mondiales et de restaurer le rôle des Nations Unies dans la gouvernance mondiale. Il faut renouer avec la véritable vision que les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies nous ont laissée en héritage.

La République de Macédoine appuie résolument les efforts conjoints visant à améliorer la cohérence générale du système des Nations Unies. Je suis sûr que nous conviendrons tous qu'il était et demeure nécessaire de redéfinir le fonctionnement du système des Nations Unies pour qu'il réponde aux exigences et aux priorités des États Membres de la manière la plus adaptée et la plus efficace possible. Nous devons créer une organisation de gouvernance mondiale hautement efficace, dont les mandats ne font pas double emploi et qui optimise ses résultats en utilisant les ressources existantes de manière appropriée et transparente.

Depuis son indépendance, la République de Macédoine s'est pleinement engagée dans tous les domaines dans des réformes en profondeur qui visent à promouvoir la démocratie et à améliorer le niveau de vie de ses citoyens, en s'appuyant à cet effet sur ses traditions historiques de coexistence multiethnique, de dialogue et de compréhension mutuelle.

Nos accomplissements en la matière ont été validés et salués par la communauté internationale. De ce fait, la République de Macédoine attend légitimement que soit fixée une date pour le début des négociations d'adhésion à l'Union européenne (UE) et que lui soit transmise une invitation à rejoindre l'OTAN. Nous avons mis en œuvre les réformes nécessaires pour intégrer l'OTAN, nous sommes un pays candidat à l'UE depuis cinq ans, et nous avons

l'an dernier reçu un avis favorable pour commencer les négociations avec cette dernière. Malheureusement, nos citoyens n'ont pas encore récolté les fruits de ces efforts – bien que la mise en œuvre des réformes qui nous ont amenés aux portes de ces organisations soit loin d'avoir été facile. Par ailleurs, mon pays s'engage activement dans la coopération régionale et la mise en place de relations de bon voisinage. La Macédoine accepte et encourage le dialogue, qu'elle considère comme le seul mécanisme permettant de surmonter tous les problèmes en suspens de la région.

La République de Macédoine a canalisé toutes ses capacités et ressources disponibles vers la mise en œuvre des objectifs stratégiques prioritaires de notre politique extérieure : l'intégration à l'UE et l'adhésion à l'OTAN. Je voudrais rappeler à l'Assemblée qu'il y a 15 ans, ici même à New York, était signé l'Accord intérimaire avec notre voisin méridional aux termes duquel la Grèce acceptait de ne pas faire obstacle à l'entrée et à l'intégration de mon pays dans des organisations régionales et internationales. Pourtant, force est de constater que mon pays attend toujours aux portes de ces deux organisations du fait des actions de notre voisin méridional, actions qui sont donc contraires à l'Accord intérimaire de 1995.

La République de Macédoine est pleinement attachée au processus de règlement de son différend avec la Grèce dans le cadre du mécanisme établi par les résolutions de l'ONU. Notre nom est en jeu, ainsi que notre droit à l'auto-identification et à la dignité humaine. Nous avons fait tout notre possible pour entretenir des relations proches et amicales avec la Grèce et sa population. Une solution ne pourra être trouvée que si la Charte des Nations Unies, les résolutions pertinentes et le droit international et ses principes, sur lesquels repose l'ordre international, sont respectés.

La République de Macédoine et ses citoyens méritent de profiter des avantages liés au statut de membre de l'OTAN et de commencer les négociations d'adhésion à l'UE.

Hier, j'ai rencontré ici même, à l'ONU, le Premier Ministre grec au cours d'une réunion qui visait à établir un climat de confiance et de compréhension mutuelles. J'espère que nos deux pays voisins, qui ont vécu et continueront de vivre côte à côte, sauront trouver une solution acceptable par l'un et par l'autre. Ce sera un grand pas non seulement pour nous mais

également pour la concrétisation de notre vision commune pour la région entière.

Je dois reconnaître que la situation dans notre région est source d'encouragement. Plus les efforts de communication et de coopération seront intensifs, plus la compréhension et le respect mutuels seront grands. En acceptant le dialogue, unique moyen de surmonter les problèmes hérités du passé et les questions non réglées, nous créons un nouveau climat. Et le deuxième Forum des dirigeants des Balkans, qui s'est tenu ici dans la ville de New York il y a quelques jours, en est la preuve. Lentement mais sûrement, les Balkans retrouvent leur dignité mise à mal. Les Balkans aspirent de nouveau à faire partie de l'espace européen, où les valeurs européennes, les critères européens et les principes européens seront respectés. Les Balkans ont toujours été l'Europe, ils sont l'Europe et ils le resteront.

Je voudrais déclarer en conclusion que la République de Macédoine croit à l'Organisation des Nations Unies et aux postulats qui ont présidé à sa naissance. J'ai la conviction que l'ONU peut maintenir la stabilité de l'ordre international et des relations en son sein et relever avec succès les défis mondiaux actuels et futurs. La République de Macédoine est prête à continuer de contribuer de manière constructive à la mise en œuvre et à la réalisation de ces objectifs.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Gilbert Fossoun Hounbo, Premier Ministre de la République togolaise

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République togolaise.

M. Gilbert Fossoun Hounbo, Premier Ministre de la République togolaise, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République togolaise, S. E. M. Gilbert Fossoun Hounbo et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Hounbo (Togo) : Qu'il me soit permis, avant tout, de présenter au Président mes félicitations et celles du peuple togolais pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session ordinaire, et de lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de cette lourde mission. Ma délégation ne ménagera aucun effort pour œuvrer à ses côtés à la réussite du mandat dont il est investi. Elle demeure comme lui fermement convaincue que les valeurs qui fondent l'ONU gardent toute leur actualité et leur pertinence s'agissant de relever avec succès les défis auxquels l'humanité est confrontée.

J'adresse aussi mes félicitations à son prédécesseur pour les efforts inestimables qu'il a déployés durant son mandat pour faire progresser le programme de l'Assemblée générale dans des domaines aussi divers que variés, notamment ceux de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et du développement de nos nations.

Au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, je tiens à renouveler mon soutien personnel et celui de mon pays pour l'action dynamique qu'il mène depuis quatre ans à la tête de l'ONU. Je saisis aussi cette occasion pour le féliciter de l'important rapport qu'il nous a présenté hier sur l'activité de l'Organisation (A/65/1).

Le thème proposé par le Président pour notre présente session, intitulé « Réaffirmer le rôle central des Nations Unies dans la gouvernance mondiale », traduit de façon éloquente les aspirations de nos États, en particulier des États en développement. Ce thème implique que les Nations Unies doivent rester au cœur du multilatéralisme et que les institutions de notre Organisation se doivent donc d'être repensées, en commençant par la réforme tant attendue du Conseil de sécurité, pour plus de démocratie et d'équité, et surtout pour répondre plus efficacement aux nombreux défis de notre monde.

En quête lui aussi d'une meilleure gouvernance et du bien-être de ses populations, le Togo, mon pays, poursuit inlassablement et de façon irréversible sa marche vers plus de démocratie, plus de liberté et de justice, dans la paix et la stabilité. Voulant définitivement tourner la page des années sombres, des années de déficit démocratique, le Chef de l'État a

instauré une nouvelle politique, celle de l'ouverture. Cette initiative louable a abouti, en août 2006, à la signature de l'Accord politique global entre les principaux acteurs politiques du Togo et a permis la formation d'un gouvernement d'union nationale et l'organisation, en octobre 2007, d'élections législatives unanimement reconnues libres et transparentes et, pour la première fois, sans violence. Ces élections, qui ont consacré une Assemblée nationale pluraliste, sont, à n'en point douter, le signe d'une renaissance démocratique.

Le Gouvernement a pu alors entamer les réformes politiques et économiques qui ont abouti à l'adoption d'un statut de l'opposition et de la loi sur le financement des partis politiques, à la désignation, de façon consensuelle, des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et à la création d'une force de sécurité pour les élections présidentielles, dont les membres, formés selon les normes universellement admises, ont assuré de façon exemplaire la sécurité de tout le processus électoral. Tous ces efforts ont naturellement permis au Togo d'organiser, le 4 mars 2010, une élection présidentielle dont le caractère démocratique et apaisé a été largement salué par la communauté internationale.

C'est le lieu de réitérer la profonde gratitude du Gouvernement et celle du peuple togolais à tous nos partenaires, aux institutions régionales et internationales et aux pays amis qui nous ont accompagnés durant tout le processus électoral, en faisant une réussite et un exemple. Notre gratitude va à l'Organisation des Nations Unies pour son appui multiforme tout au long de ce processus de démocratisation et de consolidation.

C'est aussi le lieu d'encourager l'ONU à s'investir davantage dans la voie de la diplomatie préventive en ouvrant notamment des pistes de réflexion sur les mécanismes devant amener toutes les parties à accepter les résultats des élections reconnues crédibles et transparentes par la communauté internationale. C'est un défi qu'il nous faut relever surtout dans nos jeunes démocraties, notamment africaines, afin que les périodes postélectorales ne soient plus un cauchemar, ne soient plus une source de division pour nos paisibles populations.

Malgré sa brillante victoire, et toujours fidèle à sa politique de main tendue, le Président élu, Faure Gnassingbé, a lancé un appel à toutes les bonnes volontés en vue de prendre part à l'édification de la

nation togolaise. C'est dans cette optique qu'un accord politique historique est intervenu en mai dernier entre la majorité présidentielle et l'Union des forces du changement, le principal parti d'opposition au Togo, qui est rentré pour la première fois, dans un gouvernement avec sept postes ministériels, après 40 ans de combat politique.

Par ailleurs, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, dont le but est de favoriser la réconciliation du peuple togolais en faisant la lumière sur les violences à caractère politique survenues au Togo entre 1958 et 2005, se trouve actuellement dans sa phase de dépositions. Mon pays poursuivra sans relâche l'œuvre engagée en vue de consolider les acquis de la démocratie et de la paix, tout en consacrant davantage ses efforts et son énergie à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), pour un développement humain, pour un développement durable pour toute la population. À présent que le Togo se réconcilie avec lui-même, j'ai foi en notre capacité à renouer pleinement avec tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux et à ouvrir de nouveaux horizons dans ce vaste champ de solidarité qu'est la coopération internationale.

S'il existe des signes annonciateurs en ce qui concerne la relance de l'économie mondiale, il n'est pas exagéré de dire que le chemin vers la stabilisation et le contrôle des effets perturbateurs est encore long, encore périlleux et incertain.

La nouvelle problématique du changement climatique entraînant les catastrophes liées aux phénomènes hydrométéorologiques, comme les inondations, la sécheresse et les éboulements de terrain, aura sans aucun doute un impact négatif sur la croissance économique mondiale en général et, plus encore, un effet dramatique sur les pays les moins avancés, en particulier. Malgré cette menace, nous hésitons encore à nous entendre, comme l'a démontré récemment la Conférence de Copenhague, sur les stratégies innovantes et volontaristes qui permettraient d'importantes réductions des émissions de gaz à effet de serre, d'une part, et, d'autre part, sur la poursuite des discussions afin d'adopter très rapidement un calendrier visant à conclure un nouvel accord devant succéder au Protocole de Kyoto. L'heure n'est plus aux discours. Il est temps d'agir et d'agir maintenant.

La Réunion plénière de haut niveau que nous venons de tenir ici-même sur la mise en œuvre des

objectifs du Millénaire pour le développement a, une fois encore, démontré le lien intrinsèque qui existe entre aide et développement, d'une part, et entre développement et volonté politique d'autre part, à la fois aux plans national et international. Les résultats modestes auxquels mon pays est parvenu s'agissant de la réalisation de ces OMD, auraient bien pu être meilleurs, et il se serait rapproché davantage de ces objectifs dans les délais prescrits, s'il n'avait pas été privé, pendant de trop longues années, de l'apport précieux que constitue l'aide au développement.

Le climat politique apaisé que connaît mon pays nous permettra également de poursuivre, avec efficacité, l'amélioration de la gestion des finances publiques afin de dégager davantage de ressources internes pour la réalisation de ces OMD. Toutefois, les efforts que les pays pauvres consentent en vue de consolider les bases d'un développement durable ne sauraient connaître un véritable succès que si les pays développés leur apportent leur soutien multiforme et honorent les engagements auxquels ils ont souscrit. Ne nous voilons pas la face, il faut une meilleure aide, à la fois quantitative et qualitative.

Si la communauté internationale peut se réjouir de ce que le nombre de conflits armés a diminué dans le monde, elle ne doit pas perdre de vue que plusieurs opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont actuellement en cours sur la planète. C'est la preuve indéniable que nous sommes loin de l'idéal de paix et de sécurité internationales que les fondateurs de l'ONU ont envisagé. Les guerres civiles et le terrorisme continuent d'endeuiller de nombreuses familles à travers le monde. Plus que les guerres, le terrorisme reste de nos jours la plus meurtrière des violences faites à l'homme, en ce qu'il frappe de façon non discriminatoire, tuant enfants, hommes, femmes et vieillards. L'éradication du terrorisme sous toutes ses formes est une action de longue haleine placée sous la responsabilité première et solidaire des États et de la communauté internationale qui se doit de trouver la meilleure façon de lutter contre ce phénomène. À cet égard, la prévention, la protection, la poursuite et la répression ainsi que la coopération internationale devront demeurer les axes majeurs de l'action des États.

Alors que les États Membres peinent à trouver une définition du terrorisme pour mieux le combattre, le fléau gagne de plus en plus de pays grâce au soutien dont ses auteurs bénéficient notamment de la part de réseaux de trafiquants de drogues. En Afrique de

l'Ouest, tous les dirigeants ont pris conscience du danger que constitue le trafic de drogues et, à cet égard, ont engagé une lutte sans merci contre ce phénomène. J'en appelle à l'aide des pays nantis pour combattre le trafic de drogues dans cette sous-région afin d'éviter qu'elle se transforme en une zone instable, propice au développement de tout acte de violence.

Les objectifs pour lesquels l'Organisation des Nations Unies est créée sont nobles, mais 65 ans après sa naissance, l'œuvre à réaliser est encore immense, car la situation sociale des habitants de la planète ne suit pas toujours le développement auquel notre monde est parvenu. La pauvreté et la misère ne sont pas de vains mots, elles sont des réalités oppressantes vécues tous les jours. Elles engendrent la violence, l'instabilité, les conflits et d'autres fléaux que nous combattons aujourd'hui sans succès. Seule la solidarité internationale peut nous permettre de vaincre les maux de ce monde.

Le Président par intérim (parle en arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République togolaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Gilbert Fossoun Hounbo, Premier Ministre de la République togolaise, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Emil Boc, Premier Ministre de la Roumanie

Le Président par intérim (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Roumanie.

M. Emil Boc, Premier Ministre de la Roumanie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en arabe) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Emil Boc, Premier Ministre de la Roumanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Boc (Roumanie) : Je suis honoré de prendre la parole aujourd'hui devant l'Assemblée et de participer pour la première fois au débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le moment est d'autant plus important pour nous que cela fait 55 ans cette année que la Roumanie est devenue Membre de l'ONU. Mon pays et ses citoyens ont toujours été les adeptes constants de l'idéal des nations travaillant

ensemble pour la paix, la prospérité et une vie meilleure pour l'humanité.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nicolae Titulescu, l'une des grandes personnalités roumaines du XX^e siècle, a dit un jour que ce sont les difficultés qui créent la véritable fraternité des nations. Il a prononcé ces paroles en septembre 1931, alors qu'il était Président de la Société des Nations, en temps de crise. Aujourd'hui, nous devons à nouveau supporter le poids de problèmes considérables et assumer les responsabilités énormes que nous avons à l'égard des générations présentes et futures. Des menaces grandissantes et souvent interconnectées pèsent sur toutes les communautés de la planète. Le changement climatique exacerbe l'insécurité alimentaire et énergétique, les problèmes sanitaires et démographiques accroissent les migrations, alors que la pauvreté met sous pression la sécurité et la stabilité régionales.

Dans le même temps, nous sommes heureux de constater que les nations du monde sont de plus en plus résolues à agir collectivement, mais aussi à adopter une démarche commune pour surmonter les difficultés.

Le changement climatique doit être notre prochain motif de mobilisation. Nous ne devons pas laisser nos divergences et la grande complexité de nos intérêts dicter notre conduite. Les négociations qui se sont déroulées à Cancún et les négociations ultérieures, fondées sur l'Accord de Copenhague, doivent ouvrir la voie à l'adoption en temps opportun d'un accord post-Kyoto global et juridiquement contraignant. La Roumanie, notamment en sa qualité de Présidente de la Commission du développement durable, fournira un appui et une attention illimités aux efforts internationaux visant à atténuer les menaces environnementales qui pèsent sur notre planète.

Certes, le changement climatique nous frappera encore plus fort, mais une récession mondiale vient de s'abattre sur nous. La crise a révélé les lacunes des systèmes financiers et économiques nationaux et internationaux. Il est devenu évident que le système financier mondial n'est plus compatible avec les réalités de la concurrence mondiale et qu'il ne peut non plus gérer la mauvaise utilisation des principes de l'économie de marché. En effet, le système doit être révisé.

Parfois, si les ressources sont suffisantes, le développement est réalisable rapidement. Toutefois, le

développement sans bonne gouvernance est moins susceptible d'être durable. Un pays dont les citoyens ne vivent pas dans l'égalité et la dignité ne pourra jamais être riche. De par son propre passé, la Roumanie sait parfaitement comment l'absence d'une démocratie véritable et le non-respect des droits de l'homme et le manque de liberté nuisent aux perspectives de développement à long terme. C'est pourquoi nous ne devons jamais perdre de vue un document fondamental – la Déclaration universelle des droits de l'homme – adopté par cette même Assemblée il y a 62 ans à Paris. Les principes, les valeurs et les idéaux généreux consacrés par cette déclaration doivent rester le cadre de référence de nos efforts de gouvernance. La Roumanie joue un rôle actif dans la promotion de ces valeurs fondamentales dans notre partie de l'Europe et partout où son expérience peut s'avérer utile et nécessaire.

Nous ne devons pas oublier que la démocratie commence par une étape fondamentale : des élections libres et régulières. Les processus électoraux peuvent être améliorés, y compris dans les pays les plus avancés. Les États doivent être prêts à accepter que des améliorations sont parfois nécessaires et doivent être capables d'écouter et de comprendre les appels au changement, qu'ils émanent de l'intérieur ou de l'extérieur de nos sociétés.

Le vote des expatriés est une question sensible et complexe, y compris dans mon pays. La Roumanie travaille en coopération avec la Division de l'assistance électorale de l'ONU, les institutions européennes et la Communauté des démocraties pour développer les connaissances et codifier les meilleures pratiques dans le domaine du vote des expatriés. Nous espérons que les résultats d'un premier séminaire sur la question, organisé cet été par la Roumanie, seront multipliés et partagés par de nombreux pays et de nombreuses régions.

La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont des priorités dans le monde d'aujourd'hui. Ni l'une ni l'autre ne peuvent être isolées des efforts de reconstruction et de stabilisation des régions et des sociétés touchées par des conflits. Pour qu'il soit bien mis à exécution, le cadre conceptuel doit être complété par un instrument opérationnel consolidé des Nations Unies auquel devront contribuer tous les États Membres dans la mesure de leurs possibilités. C'est la raison pour laquelle mon pays éprouve un vif intérêt pour les missions civiles et militaires sous mandat des Nations Unies et y a apporté des contributions

conséquentes, et qu'il a par ailleurs commencé à développer des capacités spécifiques, de nature essentiellement civile, dans le domaine de la stabilisation et de la reconstruction au lendemain d'un conflit.

Il y a tout juste deux semaines, Bucarest a accueilli une conférence internationale pour inaugurer officiellement le Centre de formation roumain pour la reconstruction après les conflits. Le Centre sera ouvert à la participation internationale, et nous espérons développer une coopération renforcée avec le Bureau des Nations Unies pour les partenariats.

Aujourd'hui, la Roumanie est honorée et fière d'avoir contribué sans relâche, par le biais de la coopération internationale, à la gestion d'un certain nombre de situations de conflit et à l'action menée dans un certain nombre de zones d'instabilité. Je rends un hommage appuyé aux hommes et aux femmes roumains qui ont perdu la vie et à ceux qui risquent leur vie dans des zones de conflit, mais également à tous les militaires, policiers, gendarmes et civils qui œuvrent à la paix et à la sécurité dans le monde entier.

Nous devons réaffirmer notre volonté d'honorer les engagements pris au début de la mission internationale autorisée par l'ONU en Afghanistan. Tout en nous félicitant des résultats des dernières conférences de Londres et de Kaboul et des progrès accomplis sur la voie de la stabilité, de la sécurité et du développement de cette nation durement éprouvée, nous attendons avec impatience le moment où les autorités afghanes seront prêtes à assumer l'ensemble des responsabilités qui leur incombent.

La Roumanie appuie fermement la participation continue de l'ONU et de la communauté internationale à la reconstruction de l'Iraq, et elle se tient prête à continuer d'apporter son aide. La réussite du développement souverain de l'Iraq dépend de la réconciliation nationale et de l'instauration de relations harmonieuses avec ses voisins.

S'agissant de la question du Kosovo, la Roumanie continue de défendre du point de vue politique et pratique le mandat essentiel de l'ONU sur place, mais également les rôles que jouent l'Union européenne et l'OTAN pour garantir le progrès, la stabilité et la sécurité de la région. Si elle respecte l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice, la Roumanie estime que cet avis n'aborde pas le cœur du problème, qui est la légalité de la création d'un supposé nouvel État. La Roumanie reste d'avis

que la sécession unilatérale n'est pas possible au regard du droit international. En conséquence, la Roumanie maintiendra sa position de non-reconnaissance de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo.

Nous demeurons préoccupés par les conflits prolongés dans la région élargie de la mer Noire et dans le Caucase du Sud. Si l'on continue à envisager différentes options pour régler ces conflits selon les formules convenues, il convient que l'ensemble des Membres de l'ONU en assurent le suivi pour encourager le dialogue et faire en sorte que l'évolution de la situation se fasse dans les limites fixées par le droit international et les résolutions de l'ONU.

En Géorgie, qui fait partie des priorités absolues de la Roumanie, l'ONU doit continuer de jouer un rôle important, au même titre que d'autres acteurs tels que l'Union européenne qui, par le biais de sa mission d'observation, contribue énormément à la paix dans la région.

En outre, nous appuyons le processus de paix au Moyen-Orient sur la base des principes et des dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de la Feuille de route. Nous espérons que les pourparlers directs qui se déroulent actuellement permettront d'atteindre l'objectif de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Nous espérons également qu'Israël et la Syrie, et Israël et le Liban pourront trouver une solution pour améliorer leurs relations respectives.

S'agissant du rôle crucial de l'ONU dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération et du contrôle des armements, je voudrais insister sur la nécessité à la fois de renforcer la pertinence du droit international et de pleinement l'appliquer.

La Roumanie se félicite du nouveau traité sur la réduction des armes nucléaires conclu entre les États-Unis et la Fédération de Russie et de l'adoption du Document final de la Conférence de 2010 des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui contient des mesures concrètes visant à renforcer la coopération internationale dans le domaine du désarmement nucléaire, de la non-prolifération et de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et les futures négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles restent des questions qui présentent un intérêt particulier pour mon pays.

Les efforts dont j'ai parlé exigent une action multilatérale énergique dans laquelle une Organisation des Nations Unies forte occuperait une place centrale. Cela suppose de meilleures relations fonctionnelles entre l'ONU et d'autres organisations internationales à vocation mondiale ou régionale.

Le rôle joué par l'Union européenne, l'OTAN, l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie et d'autres organisations qui travaillent en coopération avec l'ONU sur le terrain et au Siège doit être appuyé et renforcé par tous les États Membres. Dans le même temps, le vaste processus de mutation et de réforme de l'ONU et de ses organes doit se poursuivre au même rythme.

Dans ce contexte, je tiens à me féliciter tout particulièrement de la création de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, qui marque une étape importante dans la réforme de l'ONU. Nous félicitons M^{me} Michelle Bachelet, l'ancienne Présidente du Chili, de sa nomination à la tête de cette entité et lui adressons tous nos vœux de succès. Je tiens également à saluer le dévouement exceptionnel et l'attachement du Secrétaire général Ban Ki-moon et de l'ensemble de l'Organisation à la cause de la promotion de la femme.

La soixante-cinquième session de l'Assemblée générale ouvre une nouvelle année pendant laquelle nous devons accélérer le processus de revitalisation de l'Assemblée et prendre des décisions historiques sur la réforme du Conseil de sécurité. La Roumanie partage l'avis selon lequel l'objectif ultime de la réforme du Conseil de sécurité doit être de mettre en place un organe plus efficace, transparent et représentatif et mon pays s'associera à toute initiative pragmatique dans cette direction. Nous sommes fermement convaincus que le Groupe des États d'Europe orientale mérite d'être mieux représenté au Conseil de sécurité, quelle que soit sa nouvelle composition.

Pour terminer, je dirai que notre rôle et notre position sur la scène internationale ne sont pas définis par nos plus grands accomplissements, mais par la façon dont nous les utilisons pour renforcer les plus vulnérables parmi nous. Telle a été et reste la mission et l'objectif qui sont parmi les plus nobles de l'ONU et de nous tous.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Roumanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Emil Boc, Premier Ministre de la Roumanie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Stephenson King, Premier Ministre de Sainte-Lucie

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de Sainte-Lucie.

M. Stephenson King, Premier Ministre de Sainte-Lucie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Stephenson King, Premier Ministre de Sainte-Lucie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. King (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : Dans mon allocution sur les progrès et les échecs de Sainte-Lucie dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, j'ai insisté sur le fait que tous nos gains seraient vains si nous ne parvenions pas à enrayer la menace que constituent les changements climatiques néfastes. De nombreux autres pays ont également mis l'accent sur cette question urgente et j'espère qu'ensemble nos voix capteront l'attention de ceux qui sont le plus à même d'agir.

Je me concentrerai sur deux des facteurs les plus importants pour notre développement en tant que petit État insulaire en développement (PEID) : premièrement, les effets des changements climatiques mondiaux et, deuxièmement, la crise économique et financière qui est source d'incertitude.

Sainte-Lucie prend note des négociations en cours en prévision de la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Cancún (Mexique) avant la fin de l'année. Après la quinzième Conférence des Parties qui n'a pas permis de dégager un consensus sur un cadre juridiquement contraignant pour remédier aux effets des changements climatiques, Sainte-Lucie reconnaît l'importance cruciale des pourparlers actuels pour donner une assise solide à un résultat plus favorable à Cancún, qui permettrait de véritablement remplir l'objectif de la Convention et garantirait la survie de l'humanité.

Nous ne discutons plus depuis longtemps de l'existence du changement climatique, mais plutôt de la gravité de ses effets sur les nations et les régions du monde. Il est reconnu que les petits États insulaires en

développement du monde, y compris Sainte-Lucie, sont parmi les plus exposés aux changements climatiques, ce phénomène menaçant l'existence même de certaines de nos nations insulaires. Telle est la réalité, même si, ensemble, les PEID ne contribuent que pour 1 % aux émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Le début de cette année a été marqué par le tremblement de terre cataclysmique en Haïti. L'ONU a fait preuve de solidarité à l'égard de notre île sœur et s'est engagée à verser 1,5 milliard de dollars d'aide. À ce jour, les responsables haïtiens signalent que seulement 10 % des contributions annoncées ont été versées. Il semble qu'il en soit de même pour la plupart des appels de fonds pour des causes humanitaires. Nous espérons que la conférence pour les annonces de contributions au Pakistan, le dernier pays touché par une catastrophe, donnera de meilleurs résultats.

Remédier aux conséquences humanitaires des catastrophes et des situations d'urgence d'aujourd'hui reste une priorité de l'ONU. Nous remercions ceux qui ont tenu leurs promesses tout en encourageant ceux qui ont fait preuve de bonnes intentions et qui n'ont pas encore traduit leurs paroles en actes, à le faire rapidement.

Pour ces raisons, pour le bien de toute l'humanité et, en fait, pour le bien de toute la création, Sainte-Lucie, comme tous les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), est déterminée à s'associer aux efforts pour que soit conclu un accord ambitieux, juste et juridiquement contraignant qui permettra de réaliser notre objectif, à savoir lutter avec succès et en temps voulu contre les changements climatiques.

Puisque l'on parle de justice, on ne pourra remédier avec succès aux effets des changements climatiques que si les pays les plus responsables prennent les mesures nécessaires pour réduire les émissions de dioxyde de carbone et fournir des ressources financières suffisantes en vue de la mise au point et du transfert des technologies nécessaires pour l'application de mesures d'adaptation et d'atténuation par ceux qui ont été les plus gravement touchés.

Peu de pays en développement disposent de ressources financières et humaines suffisantes pour lutter d'une manière appropriée contre les effets actuels et à venir des changements climatiques mondiaux. Selon les estimations de la Banque mondiale, le coût annuel total des effets potentiels des changements

climatiques sur tous les pays de la CARICOM pourrait s'élever, aux prix de 2007, à près de 9,9 milliards de dollars, soit environ 11,3 % du PIB total. Cela signifie que nous n'avons pas d'autre choix que d'utiliser des ressources essentielles initialement affectées à nos programmes de réduction de la pauvreté pour essayer de protéger nos pays contre cette terrible menace.

Il ne fait aucun doute qu'un financement stable à long terme est de la plus haute importance pour les pays en développement et ne doit pas être sous-estimé. Nous avons besoin de toute urgence de ressources supplémentaires et de nouvelles sources de financement, pour appuyer les efforts d'atténuation. Nous ne pouvons pas compter seulement sur l'aide humanitaire, qui permet de remédier seulement aux conséquences de ces événements.

Nous savons que nos partenaires de développement ont bien l'intention de mettre en œuvre de véritables mesures d'atténuation, et nous leur demandons donc de s'engager fermement et collectivement à fournir de nouvelles ressources. Cessons de manquer à nos promesses, sachant que les pays en développement ne peuvent pas y arriver seuls, et qu'ils ne doivent pas être pénalisés pour les actions des pays industrialisés. Nous appelons à un partenariat compréhensif pour régler les problèmes urgents qui menacent d'engloutir notre monde.

Malgré leur répartition géographique, les petits États insulaires en développement (PEID) travaillent tous ensemble avec diligence sur leurs problèmes communs dans le cadre de réseaux régionaux et internationaux, dont le plus important est l'Alliance des petits États insulaires. Nous reconnaissons que l'utilisation des hydrocarbures traditionnels ne peut pas durer, et nous cherchons par conséquent à utiliser les sources d'énergie alternatives disponibles. Le recours aux sources d'énergie hydraulique, éolienne, solaire et géothermique ainsi que le recyclage des déchets en énergie sont des moyens par lesquels nous pouvons réduire notre dépendance vis-à-vis de l'énergie, diminuer notre déficit commercial et créer des emplois. Cela exige néanmoins des investissements dans la recherche, le développement et les infrastructures.

L'autre facteur le plus essentiel à notre développement est la vitesse de rendement de l'économie mondiale pour soutenir la croissance. Les informations récentes faisant état d'une détérioration des conditions économiques et d'une chute des ventes immobilières aux États-Unis ont attisé les craintes

d'une récession à double creux. Au cours des semaines écoulées, les perspectives de croissance à court terme des États-Unis, de l'Europe et du Japon ont été revues à la baisse d'après les données économiques publiées récemment, qui sont en dessous des attentes.

Les perspectives de relèvement économique en Europe ont été limitées par la crise sévissant dans certains pays au début de l'année, mais un regain de confiance est récemment apparu, motivé par les résultats meilleurs que prévus de l'économie allemande pendant le deuxième trimestre de 2010. Cependant, les perspectives de croissance européennes demeurent incertaines, du fait que les mesures de réduction budgétaire pourraient constituer un risque pour la croissance et le rythme du relèvement. Les moindres perspectives de croissance des États-Unis et de l'Europe pourraient entraver la croissance dans les marchés émergents, avec un ralentissement de la croissance des flux d'exportations et d'investissements. La cadence inégale du relèvement économique mondial dans les pays et les régions a conduit à des différences d'approches dans les politiques adoptées pour faire face à la situation.

J'ai tenu à faire ces observations parce que les économies des États-Unis, de l'Europe et de l'Union européenne sont les principales sources du tourisme, du commerce agricole, de l'aide publique au développement, de l'investissement étranger direct (IED) et du transfert de fonds, qui constituent les points d'appui de notre économie. Nous demandons donc instamment que l'attention accordée au relèvement économique mondial soit maintenue dans l'intérêt de la communauté mondiale.

En tant que petit État insulaire en développement doté d'une économie très ouverte, Sainte-Lucie a été durement touchée par les effets de la crise financière et économique mondiale. Comme pour la plupart des petits États en développement, la crise a entraîné une détérioration de l'économie saint-lucienne, provoquant une contraction du PIB, une hausse du taux de chômage et un affaiblissement de la situation financière du pays.

Le déclin de l'activité économique est dû principalement à une baisse du nombre de visiteurs séjournant sur l'île, une chute de la production dans le secteur agricole et une sévère récession dans le secteur de la construction. Le ralentissement de l'activité dans ce dernier est imputable à une baisse des apports en IED, le gel des crédits internationaux ayant eu des

incidences sur le financement d'un certain nombre de projets de construction hôteliers à Sainte-Lucie. Ce déclin économique est également dû à une baisse des transferts de fonds, qui permettaient de soutenir le secteur immobilier local.

Malgré la baisse des recettes fiscales, les dépenses ont augmenté, ce qui a entraîné une détérioration de la situation des finances publiques. Il en est résulté un accroissement du déficit budgétaire général du Gouvernement central qui se situait à 4,8 % du PIB pour l'exercice 2009-2010, contre 1,9 % l'année précédente. La dette publique en pourcentage du PIB est passée de 66 % en 2008 à 71 % en 2009, à la suite de l'augmentation des emprunts pour financer le déficit budgétaire.

Les effets néfastes de la combinaison des chocs régionaux et mondiaux ont poussé le Gouvernement saint-lucien à mettre en place un certain nombre de mesures destinées à atténuer les difficultés sociales, budgétaires et réglementaires engendrées par les crises. Afin de soulager les effets des chocs de prix, le Gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à protéger les groupes les plus vulnérables de notre population.

Ces mesures comprennent la création de programmes de création d'emploi à court terme, la suspension des droits d'importation et d'autres taxes sur les articles de consommation de base, la mise en place de contrôle sur les majorations de prix au détail et les marges de bénéfice sur certains produits alimentaires de base, ainsi que l'octroi aux groupes vulnérables d'allocations limitées pour l'achat des produits de base.

Pour réagir à la crise et jeter les bases de la croissance, le Gouvernement saint-lucien a entrepris d'élaborer un plan pour une stratégie de développement à moyen terme pour la période 2011-2016. Le plan fixera le schéma de développement de nouvelles sources de croissance émergentes, comme l'éducation à l'étranger, le tourisme de santé et de bien-être, ainsi que les technologies de l'information et de la communication de pointe, et d'expansion de secteurs importants existants, tels que le tourisme, l'agriculture et l'industrie de transformation.

La signature de l'accord de partenariat économique avec l'Union européenne en 2008, la mise en œuvre du marché et économie uniques de la CARICOM et de l'Union économique de l'Organisation des États des Caraïbes orientales seront

source de nouveaux défis et possibilités pour Sainte-Lucie. La priorité stratégique du Gouvernement est d'établir des partenariats véritables avec le secteur privé afin de pouvoir relever les défis et tirer parti des possibilités offertes. La capacité du secteur privé sera renforcée afin d'exploiter les perspectives ouvertes par ces arrangements commerciaux.

Toutefois, le Gouvernement admet qu'il faudra à cette fin considérablement améliorer l'environnement économique, notamment renforcer le climat des investissements, élargir la base de compétences, promouvoir l'innovation et l'adoption de technologies, et améliorer les services de transport internationaux et d'autres infrastructures, toutes choses qui exigeront d'importantes dépenses.

Bien que le Gouvernement ait réagi en mettant en place des programmes et des projets spécifiques afin d'améliorer le climat économique à Sainte-Lucie, le rôle des institutions financières internationales et d'organismes comme le Groupe des Vingt pour stabiliser l'économie mondiale et restaurer la croissance est d'une importance cruciale pour les petits pays en développement comme Sainte-Lucie. Étant donné que les efforts de relèvement mondial visent essentiellement à jeter les bases d'une croissance durable et équilibrée, Sainte-Lucie, grâce à ses nouvelles orientations politiques et ses nouveaux programmes, se met en position de bénéficier des perspectives de croissance de l'économie mondiale.

À cet égard, nous demandons que l'action de l'ONU en faveur des petits États insulaires en développement (PEID) soit revue, en particulier en renforçant les mesures d'appui pour remédier aux vulnérabilités de tous les PEID et en appuyant la création d'une catégorie spéciale de ces États au sein du système des Nations Unies. La plupart des PEID ne reçoivent pas leur juste part de l'aide fournie parce qu'ils rentrent dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Or, le fait de figurer dans cette catégorie ne réduit pas les vulnérabilités d'un pays. Il est indispensable de plaider davantage et de mobiliser plus de ressources en faveur des PEID, dans le cadre de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

Par conséquent, l'appui de la communauté internationale est nécessaire pour que Sainte-Lucie et les autres PEID remplissent l'objectif du

développement durable et améliorent ainsi les conditions de vie de leurs populations, et puissent atteindre tous les OMD d'ici à 2015.

Je voudrais maintenant évoquer brièvement notre environnement moral. Parmi toutes les catastrophes naturelles auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui, il y en a que nous acceptons comme étant des événements naturels, mais il y en a d'autres dont nous sommes nous-mêmes responsables. Des conflits résultant de divergences en matière d'idéologie, de convictions politiques, de religion et de situation économique ont constitué des menaces à la paix et à la sécurité mondiales, notamment les nombreuses atrocités à grande échelle dont le monde a été témoin. Malgré les nombreuses avancées enregistrées dans les domaines de la technologie, de l'éducation et de la santé et les progrès matériels accomplis, le monde semble souffrir d'une agitation mentale et de mécontentement. Même après 60 ans de recherche, il semble que nous n'ayons pas trouvé la formule pour établir et maintenir la paix au sein des nations.

Le maintien de la paix et la consolidation de la paix sont des éléments essentiels du développement durable dans le monde entier. Cependant, le maintien de la paix va bien au-delà des conflits civils. Nous notons avec satisfaction qu'il est admis désormais qu'il existe une relation entre des questions qui, traditionnellement, n'ont rien à voir avec la sécurité, comme la pauvreté et la santé, et les conflits. Cette nouvelle perception nous permettra peut-être de trouver une solution.

Nous sommes conscients que l'ONU n'est pas en mesure de régler tous les problèmes inconciliables du monde et que les meilleures solutions aux conflits sont d'origine nationale. Cependant, il est des domaines bien connus dans lesquels l'ONU peut véritablement modifier le cours des événements. Dans ces cas, nous devons renforcer le rôle de l'ONU dans la promotion de la paix et du développement économique. À cet égard, tout en restant réalistes dans nos objectifs, nous attendons avec intérêt la réforme du Conseil de sécurité. Nous avons besoin d'un système international équitable et d'une conception plus équilibrée de la sécurité internationale.

Nous reconnaissons que c'est aux États qu'incombe au premier chef la responsabilité d'appliquer des politiques, de promulguer des lois nationales et de créer un environnement favorable dans lequel la puissance des droits de l'homme est assurée à

tous, et qu'ils ne peuvent pas se soustraire à cette responsabilité. Quand ces droits ne sont pas exercés, la croissance économique est retardée et le développement inhibé. L'un des rôles clefs de l'ONU est de veiller à ce que la croissance économique se traduise par une plus grande jouissance des droits de l'homme par tous. Sans droits de l'homme, nous ne pouvons pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement; nous ne pouvons pas faire progresser l'humanité. Quand nous demandons à l'ONU de protéger les droits de l'homme, c'est à nous-mêmes que nous le demandons. Après tout, nous sommes les Nations Unies.

Une autre question liée à celle des droits de l'homme est celle de la sécurité humaine. En tant que Membres de l'ONU, nous nous préoccupons de la vie humaine, de l'éducation, de la longévité et de l'intégration sociale. Il n'y aurait pas d'ONU s'il n'y avait pas de souci universel du bien-être de la collectivité. Par conséquent, le respect des droits de l'homme et la protection de la sécurité humaine se renforcent mutuellement.

La plupart des gens aspirent à la paix, à la démocratie et à l'équité sociale et nous reconnaissons la responsabilité intrinsèque qu'a l'État de satisfaire les aspirations de ses citoyens. Pour que les gouvernements remplissent leur mission, le peuple doit participer à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies destinées à améliorer la capacité des autorités nationales à réaliser ces objectifs. Cependant, avec la mondialisation, les menaces en constante évolution qui apparaissent quand un pays n'arrive pas à maintenir l'ordre social, se répercutent sur le reste du monde. Chaque État a besoin de la coopération internationale pour préserver sa propre sécurité.

Nous, les pays des Caraïbes, prenons très au sérieux la question de la sécurité. Nous sommes confrontés à une montée de la criminalité et de la violence, qui est aggravée par le fait que les armes à feu illégales sont d'un accès et d'un emploi relativement aisés. Le nombre d'homicides par arme à feu a atteint des niveaux inacceptables, situation que la dégradation de la situation économique n'a fait qu'aggraver.

Une autre grande tragédie de notre époque est constituée par le trafic de drogues, qui échappe à tout contrôle. Nous devons trouver des solutions à ces deux problèmes. Cependant, nous ne savons quoi penser face à la fermeture du bureau de l'Office des Nations Unies

contre la drogue et le crime dans les Caraïbes. Nous demandons à ce que cette décision soit réexaminée. Nous appelons d'autre part à l'élaboration d'un traité global sur les armes légères et de petit calibre, qui compléterait le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Dans certaines parties du monde, les armes légères et de petit calibre sont à l'origine d'un plus grand nombre de décès que les causes naturelles.

Pour essayer de remplir nos engagements relatifs aux OMD, nous avons collaboré avec de nombreux partenaires, y compris les États-Unis, l'Union européenne, le Canada, nos voisins de l'Amérique latine, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud, pour n'en citer que quelques-uns. Cependant, je voudrais lancer un appel particulier à cet organe pour qu'il appuie les aspirations de la République de Chine à Taiwan à apporter sa contribution aux efforts conjoints du monde en adhérant et en participant effectivement aux organisations chargées du transport aérien et de la santé et aux débats sur les changements climatiques, notamment dans le cadre de l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation mondiale de la Santé, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organisations à caractère universel.

La contribution que Taiwan a apportée dans ces domaines aux pays qui ont sollicité son aide est sans pareille, et il a fourni cette aide sans demander beaucoup en échange. On ne devrait empêcher aucun pays d'apporter sa contribution à l'humanité. En effet, ce pays partage la même planète que nous et sa contribution aux questions liées à la santé et à l'environnement ne connaît pas de frontières.

Par ailleurs, la question de la sécurité aérienne, qui suscite de plus en plus de préoccupations, demeure aussi une priorité mondiale. Par conséquent, nous espérons que les pourparlers inter-détroit aboutiront à un règlement pacifique. Il s'agit d'un problème de longue date qui mérite une solution urgente, acceptable par tous et conforme à la Charte et aux principes des Nations Unies, ainsi qu'aux aspirations des peuples au développement autonome et au progrès.

Certains anachronismes subsistent dans le monde, dont l'embargo imposé à Cuba. Nous vivons maintenant dans un monde où l'incertitude politique a fait place à l'incertitude économique. Pourtant, un mécanisme qui avait été mis en place pour régler un problème politique subsiste aujourd'hui et est utilisé pour étrangler une économie, alors même que nous

demandons à tout le monde de coopérer et de faire preuve de compréhension dans d'autres domaines. Nous devons respecter les souhaits librement exprimés par les peuples de notre région ainsi que leur droit de forger leur propre destinée. Notre région est diverse, mais nos aspirations sont communes. Seul le respect mutuel favorisera la relation si indispensable au développement de notre région.

Je voudrais revenir à nouveau sur la question du respect. Lorsque l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est prononcée contre notre régime préférentiel concernant les bananes, on nous a dit que nous devions nous conformer à cette décision. Maintenant que l'OMC a tranché en faveur de nos efforts dans le secteur des services – je veux parler de la décision en notre faveur concernant le différend sur les jeux électroniques qu'Antigua-et-Barbuda a porté devant l'OMC –, on constate une réticence à respecter cette décision. Il ne saurait y avoir deux poids deux mesures. Nous exhortons donc toutes les parties à convenir de principes mutuellement acceptés qui régiraient les relations entre les États, petits ou grands, afin que tout le monde soit traité équitablement.

Notre monde est en crise. Nous vivons dans un environnement de plus en plus agressif, où l'appétit insatiable pour les ressources mondiales a perverti la justice et l'humanité. Nous ne pouvons surmonter nos difficultés en cette époque tumultueuse où nous vivons que si nous maintenons et renforçons notre attachement au développement humain. Œuvrons tous à cette fin et pour assurer la viabilité de la biodiversité et de l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de Sainte-Lucie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Stephenson King, Premier Ministre de Sainte-Lucie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Compte tenu de l'heure tardive, je demande à tous les orateurs de limiter leurs déclarations, dans la mesure du possible, à 15 minutes au maximum afin que tout le monde puisse prendre la parole.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Murray McCully, Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande.

M. McCully (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de diriger la délégation néo-

zélandaise cette année. L'ouverture de la nouvelle session de l'Assemblée générale illustre on ne peut mieux la capacité de l'ONU à nous réunir tous ensemble. Nos débats ici auront une large portée, mais ils porteront inévitablement sur deux grandes questions : la sécurité mondiale et le développement économique durable.

Nous voulons rendre notre monde plus sûr et plus prospère. Ces objectifs nécessiteront une action collective énergique orientée vers des résultats concrets. La Nouvelle-Zélande cherche tous les moyens d'y contribuer. Nous sommes un pays jeune, petit et impartial. Nous comptons sur une ONU efficace et crédible.

La Nouvelle-Zélande tire fierté de sa diversité. Outre notre population autochtone maorie, notre peuple se compose de personnes originaires d'Europe, d'Asie et du Pacifique. Nos liens avec l'Europe ont été forgés par notre histoire et nos traditions. En Asie, nous sommes en train d'établir des relations économiques et en matière de sécurité de plus en plus fortes. Notre avenir est étroitement lié à ces deux régions. Nous accordons une attention tout aussi grande à nos voisins les plus proches du Pacifique Sud. La Nouvelle-Zélande est un pays du Pacifique. Auckland est la plus grande ville composée de citoyens du Pacifique du monde, et un certain nombre de pays du Pacifique ont plus de citoyens qui vivent en Nouvelle-Zélande que chez eux.

La sécurité et le développement de la région sont des sources de préoccupation constante pour la Nouvelle-Zélande. Le fait que le Pacifique Sud se place juste derrière l'Afrique subsaharienne en ce qui concerne l'absence de progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) nous préoccupe beaucoup. Nous voulons que les OMD soient atteints et nous voulons voir la communauté du Pacifique prospérer grâce à une bonne gouvernance et un développement économique durable. C'est la raison pour laquelle la Nouvelle-Zélande déploie de plus en plus de ressources en faveur du développement à l'intérieur de la région, parce que c'est là qu'elles sont le plus nécessaires et là où elles peuvent être le plus efficaces.

Les défis que les pays du Pacifique doivent relever en matière de développement sont extrêmement complexes, compte tenu de leurs économies vulnérables et de leur situation environnementale difficile. La Nouvelle-Zélande a augmenté et

continuera d'augmenter le niveau global de son aide au développement malgré les difficultés que traverse notre économie nationale. Un pourcentage plus élevé de ce budget plus large sera consacré à notre région.

Mais l'argent ne suffit pas; l'efficacité de l'aide et la coordination des donateurs sont essentielles. Les progrès dépendront aussi de la bonne gouvernance dans la région.

L'année prochaine marquera le quarantième anniversaire du Forum des îles du Pacifique, l'organe central en matière d'engagement régional dans le Pacifique, qui a tenu sa première réunion en Nouvelle-Zélande en 1971. Nous souhaiterons la bienvenue aux dirigeants de toute la région de retour en Nouvelle-Zélande en septembre prochain pour fêter nos réalisations de ces 40 dernières années et évaluer les défis que nous devons relever dans l'avenir.

L'année dernière a fait ressortir la nécessité de mieux gérer les catastrophes. Il y a juste trois semaines, les habitants de Christchurch ont été touchés par le tremblement de terre le plus destructeur qu'ait connu la Nouvelle-Zélande en 80 ans. Miraculeusement, il n'y a pas eu de morts, mais les dégâts matériels s'élèvent à des milliards de dollars et la vie quotidienne et les moyens de subsistance de la population en ont pâti. La population en subit toujours les répercussions. Pourtant, moins d'un mois après le tremblement de terre, les routes et les bâtiments ont été remis en état, les infrastructures touristiques fonctionnent à plein régime et les vies commencent à se reconstruire.

D'autres n'ont pas eu autant de chance. Les tremblements de terre qui ont frappé Haïti et le Chili et les récentes inondations au Pakistan sont un rappel des effets dévastateurs que peuvent avoir ces catastrophes. Le Pacifique a été durement éprouvé également. Nous fêtons ce mois le premier anniversaire du tsunami du Pacifique qui a causé la mort de 184 personnes à Samoa, aux Samoa américaines et aux Tonga.

Ces événements ainsi que d'autres témoignent de l'importance de la préparation en prévision des catastrophes, de la gestion des catastrophes et du relèvement après une catastrophe. Son expérience des grands tremblements de terre a appris à la Nouvelle-Zélande comment atténuer les risques, imposer des normes de construction strictes et mettre en œuvre des plans de relèvement efficaces. Nous devrions toutefois tirer des enseignements de cette expérience récente. Nous travaillerons avec le système des Nations Unies,

les organisations non gouvernementales et d'autres organismes internationaux pour veiller à ce que d'autres pays tirent parti de ces enseignements et les aider à se préparer.

Le développement et la gestion des catastrophes sont des éléments essentiels de notre quête d'un monde plus sûr, mais ils dépendent en fait entièrement de la sécurité. Le maintien de la paix est une responsabilité primordiale de l'Organisation. De fait, ce sont ses opérations de maintien de la paix qui façonnent la manière dont de nombreuses personnes dans le monde perçoivent l'ONU.

La Nouvelle-Zélande est déterminée à appuyer la sécurité mondiale et les activités de maintien de la paix des Nations Unies. C'est la raison pour laquelle nous prenons part aux opérations de maintien de la paix et d'appui à la paix depuis les années 1940. Des soldats, des policiers, des ingénieurs, des agents pénitentiaires et des douanes, et des médecins néo-zélandais, entre autres personnels, participent actuellement à 12 opérations sur toute la planète, de l'Afrique, l'Afghanistan et le Moyen-Orient, à l'Asie et au Pacifique.

La participation à l'action de l'ONU au Timor-Leste est l'un des meilleurs exemples de l'attachement de la Nouvelle-Zélande aux principes de la responsabilité collective. Depuis 1999, la Nouvelle-Zélande prend part à toutes les missions de l'ONU mises en place au Timor-Leste. Nous avons joué un grand rôle dans les opérations militaires internationales autorisées par l'ONU qui y ont rétabli l'ordre en 1999 puis en 2006. Plus de 6 000 Néo-Zélandais ont servi au Timor ces 10 dernières années, ce qui représente un effort considérable pour un pays de 4,4 millions d'habitants seulement.

De toute évidence, aider à assurer la paix et la stabilité dans notre seule région ne suffit pas. Les Néo-Zélandais font partie de ceux qui ont été touchés par le terrorisme, certains d'entre eux ayant été tués lors des attentats qui se sont produits non loin d'ici en septembre 2001, et plus récemment à Bali, à Londres et à Jakarta.

La nécessité de répondre par des mesures résolues à ceux qui commettent de telles atrocités est une des principales raisons pour lesquelles la Nouvelle-Zélande dirige l'équipe de reconstruction provinciale à Bamyan (Afghanistan) depuis 2003. Nous avons redéployé nos forces spéciales pour qu'elles s'emploient avec le Gouvernement afghan et la

communauté internationale à faire en sorte que le pays ne redevienne pas un refuge pour Al-Qaïda. Nous devons nous attaquer aux conditions qui font le lit du terrorisme. Nous augmentons notre aide au développement à Bamyan et avons récemment nommé pour la première fois un civil à la tête de l'Équipe de reconstruction de province.

La Nouvelle-Zélande appuie également fermement la réforme du maintien de la paix. L'expansion des opérations de maintien de la paix depuis 1990 a été spectaculaire. Jamais cette organisation n'a déployé autant de missions dans des environnements aussi complexes. Cette expansion a suscité un débat sur la façon dont l'ONU mène ses opérations de maintien de la paix. Il faut établir des mandats clairs et réalisables, mieux suivre les progrès accomplis et améliorer l'efficacité des missions.

Nous contribuons également aux efforts de l'ONU pour renforcer la consolidation de la paix dans la pratique, notamment pour accroître la participation des femmes à la consolidation de la paix. Certes, la réponse de l'ONU aux crises n'a pas toujours été couronnée de succès. C'est pour cette raison que la Nouvelle-Zélande a vigoureusement appuyé la notion de responsabilité de protéger. Nous avons soutenu avec intérêt la proposition visant à créer un bureau commun pour le Conseiller spécial pour la prévention du génocide et pour le Conseiller spécial pour la responsabilité de protéger et attendons avec intérêt la mise en œuvre plus généralisée de la responsabilité de protéger dans l'ensemble du système des Nations Unies.

La réalisation effective de ces objectifs – la lutte contre le terrorisme et le maintien de la paix et de la sécurité – exige une action concertée et collective. L'ONU est la mieux placée à cette fin. La Nouvelle-Zélande a été et reste fière de faire partie de cette communauté qui agit collectivement. Dans le droit fil de cet engagement, la Nouvelle-Zélande a pris son siège au Conseil de sécurité pour la période 2015-2016. Ainsi, nous travaillerons avec les autres États qui cherchent à rendre le monde plus sûr et plus prospère.

Cette année, des avancées importantes ont été réalisées dans le domaine du désarmement mondial. La Nouvelle-Zélande se félicite du plan d'action adopté cette année à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de cette année, de l'organisation du Sommet historique sur la sécurité nucléaire et de l'entrée en

vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions. Ce sont là des réels et concrets. Mais nous devons encore faire face à des défis considérables. La Nouvelle-Zélande est préoccupée par l'inertie dont continue de faire preuve la Conférence du désarmement. La réunion de haut niveau du Secrétaire général sur le désarmement, de ce matin, a contribué utilement à la reconnaissance de ce problème et à la recherche de moyens pour le résoudre et aller de l'avant.

La Nouvelle-Zélande, qui est fière de ses réalisations en matière de développement durable, est aussi extrêmement préoccupée par les problèmes environnementaux qui se posent au niveau mondial. Non seulement nous faisons tout pour que la Conférence de Cancún aboutisse à un résultat, mais nous participons également à des projets concrets de lutte contre les changements climatiques, notamment à l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture. Quatorze pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent de l'agriculture. Mais, selon certaines projections, la production alimentaire mondiale devra augmenter de 50 % dans les 20 prochaines années à venir et dans les 40 années à venir si l'on veut pouvoir nourrir une population mondiale qui ne cesse d'augmenter.

De toute évidence, nous avons besoin d'une nouvelle percée scientifique pour pouvoir produire plus d'aliments tout en réduisant les émissions. La Nouvelle-Zélande a formé l'Alliance qui rassemble désormais plus de 30 pays agricoles afin de trouver une solution à ce problème. Des scientifiques et des chercheurs collaborent désormais dans le monde entier pour essayer de concilier la nécessité d'accroître la production agricole et la nécessité de lutter contre les changements climatiques. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres de la façon dont les pays peuvent coopérer pour remédier concrètement aux effets des changements climatiques.

Quand j'étais ici l'année dernière, nous attendions de voir si le monde serait capable de sortir de la récession économique mondiale. Beaucoup de progrès ont été accomplis et les indicateurs économiques clés vont, dans l'ensemble, dans la bonne direction. La réaction rapide et coordonnée de la communauté internationale, notamment du Groupe des Vingt, a été efficace. Le système commercial fondé sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce a résisté. Mais, comme beaucoup de pays, la Nouvelle-

Zélande est déçue de voir que les négociations du Cycle de Doha sont toujours dans l'impasse.

Ces derniers jours, en particulier lors de l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, beaucoup de belles paroles ont été prononcées en faveur des défavorisés du monde. Je saisis cette occasion pour rappeler aux orateurs et aux pays concernés que la meilleure façon d'améliorer le sort des défavorisés dans le monde serait de créer un système commercial plus équitable leur permettant de construire un meilleur avenir.

Je tiens à appuyer énergiquement la déclaration faite hier par le Président Obama, qui a affirmé qu'il n'y a pas d'autre solution viable au conflit du Moyen-Orient que celle de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Des négociations directes entre les deux parties sont, à notre avis, la seule façon de régler le conflit. Nous félicitons le Président Abbas et le Premier Ministre Nétanyahou d'avoir le courage de négocier dans des circonstances très difficiles. Nous exhortons Israël à répondre à l'appel unanime lancé par la communauté internationale qui lui a demandé de proroger le moratoire sur la construction de nouvelles colonies et de créer un climat propice à la poursuite de pourparlers directs.

Nous pensons également, comme le Président Obama, que la responsabilité de régler le conflit au Moyen-Orient n'incombe pas seulement à Israël et à la Palestine. Les pays de la région, en particulier, mais aussi d'autres pays doivent œuvrer à l'instauration de la paix au Moyen-Orient. La Nouvelle-Zélande, amie d'Israël et de la Palestine, jouera le rôle qui lui revient. Je me suis récemment rendu dans le Sinaï, où un officier néo-zélandais commande la Force multinationale et les observateurs. On m'a rappelé qu'Israël et l'Égypte sont en paix depuis plus de 30 ans, ce qui autrefois paraissait impossible. Moyennant un engagement des parties et l'appui de la communauté internationale, Israël et la Palestine pourront eux aussi ne plus être en conflit. Nous avons tous beaucoup à gagner de la réalisation de cet objectif. Le règlement de la question palestinienne permettrait de désamorcer les tensions qui menacent de réactiver le conflit au Moyen-Orient et au-delà.

Nous ajoutons donc aujourd'hui notre voix à celle du Président Obama et de tous ceux qui pensent que ce différend peut et doit être réglé. Et nous demandons à

tous les Membres de l'ONU d'apporter leur appui à ce processus dans les semaines cruciales à venir.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Össur Skarphéðinsson, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la République d'Islande.

M. Skarphéðinsson (Islande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. Joseph Deiss de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session et l'assurer de la pleine coopération de la délégation islandaise.

Lorsque j'ai pris la parole de cette tribune pour la première fois l'année dernière, mon pays était dévasté par la crise financière. L'ensemble du système bancaire islandais s'était effondré. Notre crise financière a été aggravée par la récession mondiale, mais je dois dire honnêtement que cette crise était dans une large mesure le fait de l'Islande elle-même. C'était le produit d'un système qui avait adopté une conception néolibérale d'un capitalisme débrité assorti d'une réglementation laxiste. Nous avons dû adopter des mesures économiques d'urgence. Et nous avons eu besoin de l'aide de notre proche famille du Nord, les pays nordiques, notamment les îles Féroé, et de nos amis les Polonais qui nous ont consenti des prêts en devises, simplement pour empêcher notre société de se déliter.

Nous avons maintenant avalé la pilule amère des coupes budgétaires et des réformes financières radicales. Nous avons entrepris de coopérer étroitement avec le Fonds monétaire international. Et l'Islande est à présent candidate à l'adhésion à l'Union européenne, question sur laquelle le peuple islandais devra se prononcer par référendum en temps voulu.

Un procureur nommé à cet effet est maintenant chargé des dossiers des banquiers soupçonnés d'avoir violé la loi et, cette semaine, le parlement islandais débat de la question de savoir si les anciens ministres seront poursuivis. Nous avons donc pris des mesures fermes et résolues.

Et bien, je peux vous dire que ce traitement a été efficace. L'Islande est maintenant hors de danger. Nous sommes enfin sur la voie de la guérison. Nous avons la chance de disposer de ressources halieutiques abondantes, de cascades et de geysers géothermiques puissants pour la production d'électricité et d'un environnement naturel intact à l'appui d'un tourisme florissant. La croissance économique fait enfin son retour en Islande.

Je suis donc très heureux d'annoncer à l'Assemblée que cet été, le Fonds monétaire international a déclaré que, techniquement, la récession en Islande était terminée. Je saisis cette occasion pour remercier les États Membres de leur appui et de leur compréhension.

La crise nous a rappelé ce qui importe réellement dans la vie, à savoir les valeurs fondamentales de la démocratie et des droits de l'homme. Au niveau national, nous avons pris d'importantes mesures pour modifier notre constitution afin de donner plus de pouvoir à la population. Nous sommes également fiers d'avoir pleinement légalisé l'union entre personnes du même sexe et nous exhortons les autres nations à éliminer toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Comme le sait l'Assemblée, notre politique étrangère reflète depuis toujours la priorité très élevée que nous accordons à l'égalité des sexes. Cette année, nous célébrons le quatre-vingt-quinzième anniversaire de l'attribution du droit de vote aux femmes et le trentième anniversaire de la première élection d'une femme à la présidence de l'Islande. Les États Membres ont pu le voir par eux-mêmes lorsque notre Premier Ministre s'est exprimé ici cette semaine : le Gouvernement islandais est maintenant dirigé par une femme.

À New York, nous avons d'autres motifs de célébration. Depuis des années, l'Islande est favorable à la création d'une nouvelle entité consolidée sur la question du genre – c'est maintenant une réalité. Félicitations aux États Membres de l'ONU, vous méritez une profusion de remerciements pour votre vision et votre courage. Je peux affirmer que l'Islande, qui avait déjà manifesté son appui pendant la phase de transition, soutiendra activement ONU-Femmes.

Il me semble que nous avons encore un événement à fêter : le mois prochain, nous commémorerons le dixième anniversaire de la résolution 1325 (2000), dont le thème s'inscrit dans les priorités de la politique étrangère islandaise. Il est important que les nations de l'ONU, pour cet anniversaire, s'emploient à accroître la participation des femmes aux négociations de paix. Autonomiser les femmes, c'est autonomiser la société.

C'est d'ailleurs précisément en référence aux droits des femmes que nous avons appris avec une profonde tristesse la décision d'un tribunal iranien de condamner une femme iranienne, Sakineh Mohammadi

Ashtiani, à mort par lapidation. Président Ahmadinejad, au nom du peuple islandais, je vous demande d'épargner Ashtiani.

Lorsque nous abordons la menace des changements climatiques, les droits de l'homme sont également en jeu. Les changements climatiques vont avoir des effets dévastateurs sur la vie de multitudes de personnes. Ils vont porter atteinte à ce que la communauté internationale a défini comme étant leurs droits de l'homme fondamentaux.

Permettez-moi de vous donner trois exemples. La menace que fait peser la hausse du niveau de la mer sur les petits États insulaires du Pacifique est telle que des nations entières risquent d'être obligées de quitter les terres de leurs ancêtres – Kiribati, par exemple. Les inondations au Pakistan ont causé la mort de nombreuses personnes et ont détruit les vies de dizaines de millions d'autres. La fonte de la calotte glaciaire arctique pourrait empêcher les Inuits, mes voisins, de continuer à pratiquer la chasse sur glace et modifier ainsi leur mode de vie traditionnel.

Tout cela est accentué par une consommation démesurée de combustibles fossiles, qui détruit l'équilibre délicat de la nature. Nous, nations riches du monde, jouissons donc d'une vie confortable aux dépens des droits humains d'autres peuples. Si nous ne prenons pas des mesures draconiennes, des mesures plus radicales que celles qui ont été convenues à Copenhague, pour les générations futures nous serons des criminels ayant à maintes reprises bafoué les droits des peuples démunis.

Parallèlement, des millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement. Mon gouvernement estime résolument que le droit à l'eau potable et à l'assainissement de base devrait être reconnu comme un droit de l'homme, essentiel pour jouir pleinement et véritablement de la vie et de tous les autres droits de l'homme.

Dans la lutte contre les changements climatiques, l'Islande tente de montrer l'exemple. Nous répondons déjà à 80 % de nos besoins énergétiques en utilisant des énergies renouvelables – et aucun autre pays ne peut prétendre en faire autant. Nous avons fait campagne en faveur de la création d'un nouveau fonds mondial pour le climat, dont le but serait de financer le transfert des technologies vertes aux pays en développement.

Mais l'Islande veut également apporter sa contribution autrement. Comme le sait l'Assemblée, nous n'avons pas su empêcher les volcans islandais de rejeter de gigantesques nuages de cendres, mais nous avons appris à exploiter les énormes feux qui font rage sous terre pour en tirer de l'énergie géothermique. À elle seule, celle-ci ne résoudra évidemment pas tous les problèmes liés au climat, mais dans certaines régions du monde, cela pourrait vraiment changer les choses.

En Afrique de l'Est, l'exploitation du potentiel géothermique pourrait libérer les peuples de plusieurs nations du joug de la pénurie énergétique. Ces nations ne disposent toutefois ni des compétences requises dans ce domaine ni des fonds nécessaires pour les infrastructures.

L'Islande a donc formellement engagé des discussions avec certaines grandes nations, en Afrique de l'Est par exemple, afin de nouer un partenariat pour permettre aux pays disposant de ressources géothermiques inexploitées de les mettre en valeur. L'Islande fournirait le savoir-faire, et ses partenaires avanceraient le financement requis. Grâce à cette initiative, certains pays pourraient sortir de la pauvreté énergétique, s'industrialiser sans augmenter leurs émissions de gaz nocifs et s'engager sur la voie de la prospérité.

Je viens de consacrer la quasi-intégralité de mon discours ce soir aux droits de l'homme sous une forme ou une autre, or on ne peut parler des droits de l'homme sans évoquer la situation désespérée des Palestiniens et des habitants de Gaza. Nous disposons maintenant des résultats des experts, mandatés par le Conseil des droits de l'homme, qui ont conclu qu'Israël avait enfreint le droit international en attaquant, au printemps dernier, la flottille qui apportait de l'aide humanitaire à Gaza.

L'Islande a fermement condamné cette attaque, qui a suscité une forte réaction dans l'ensemble de la société islandaise. Je peux dire à l'Assemblée que la nation islandaise est profondément sensible au sort des Palestiniens, maintenus sous l'oppression d'une Puissance occupante. À l'heure où je parle, des travailleurs humanitaires islandais sont retenus en Israël alors qu'ils tentent de faire parvenir des prothèses de pied à des habitants de Gaza qui ont perdu un membre, des personnes qui ont de toute urgence besoin d'aide. L'Islande ne peut tolérer cette situation. Le monde ne peut tolérer cette situation. Elle est inhumaine et injuste, et nous exhortons Israël à ne pas

empêcher l'aide humanitaire d'être acheminée vers ceux qui en ont besoin à Gaza.

Hier, nous avons entendu le Président Obama appeler à la patience, mais nous avons également entendu l'espoir que recelaient ses paroles. En effet, nous savons que parfois, les rêves deviennent réalité. Parfois, l'inattendu se produit. Parfois même, un miracle intervient. L'Islande appuiera naturellement avec vigueur la reprise des pourparlers directs et nous espérons ardemment qu'ils aboutiront à une solution qui nous permettra dès que possible d'accueillir, avec l'État indépendant de Palestine, un 193^e membre dans la famille des Nations Unies.

Entre-temps, nous devons recourir à tous les moyens raisonnables à notre disposition pour faire la preuve de notre solidarité avec le peuple de Palestine. Mon pays, l'Islande, n'a pas eu peur de défendre les pays baltes il y a près de 20 ans, en étant le premier pays à rompre la glace et à reconnaître leur indépendance. Et il a fait de même pour la Croatie, la Slovaquie et plus tard le Monténégro. Et aujourd'hui l'Islande ne craint pas de défendre aussi le peuple palestinien. Chaque nation est tenue de défendre les droits de l'homme. Chaque nation a le devoir de dire les choses franchement. Cela n'est pas moins vrai pour la Palestine, où les droits de l'homme sont bafoués chaque jour – notamment à Gaza.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Basile Ikouebe, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Congo.

M. Ikouebe (Congo) : Au moment où s'ouvre la présente session, le monde demeure confronté aux problèmes de paix et de sécurité, de crises et de conflits, d'inégalités entre les États, de pauvreté et de faim, de maladies. À ces problèmes récurrents s'ajoutent de nouveaux défis, tels que les changements climatiques et les catastrophes naturelles, le terrorisme et la piraterie, la criminalité transnationale organisée et la traite des êtres humains, les risques de prolifération nucléaire, la crise financière et économique mondiale. Autant de questions qui, par leur nature même, interpellent l'ensemble de la communauté internationale et appellent des solutions globales, coordonnées et collectives.

C'est ici que l'Organisation des Nations Unies, dans son universalité, offre plus que jamais le cadre idéal pour la recherche de solutions durables. Pour ce faire, il nous faut en effet une Organisation forte et

réformée qui puisse répondre aux nouvelles exigences de notre temps. Dans cette optique, ma délégation se félicite de la création de la nouvelle entité ONU-Femmes ainsi que de la nomination à sa tête de l'ancienne Présidente du Chili, M^{me} Michelle Bachelet, une brillante personnalité à qui je souhaite beaucoup de réussite.

Il nous faudra œuvrer avec détermination pour porter plus loin les réformes nécessaires afin de donner à l'ONU sa vocation d'Organisation universelle, et d'en faire un véritable instrument de la gouvernance mondiale. Ce processus devra se poursuivre notamment par la réforme du Conseil de sécurité, aussi bien dans sa composition que dans sa représentativité et ses méthodes de travail. De même, le renforcement de l'efficacité de l'Assemblée générale et de son rôle devra continuer à retenir l'attention des États Membres.

La Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui vient de s'achever le 22 septembre, a abouti à l'adoption d'un document final (résolution 65/1) qui nous invite à tenir nos promesses. Nous nous en félicitons. Oui, il nous faut nous unir pour atteindre ces objectifs. Ainsi que je l'ai dit à cette occasion il y a deux jours, l'engagement du Congo pour la réalisation des OMD demeure constant.

Si, dans l'ensemble, les résultats des OMD restent mitigés 10 ans après leur lancement, particulièrement en Afrique, il est cependant indéniable que des avancées majeures ont été réalisées dans cette région au cours de la même période sur d'autres questions aussi fondamentales que la paix, la sécurité et la démocratie. L'Afrique dans son ensemble sort progressivement d'un cycle de violences armées qui ont mis à mal son évolution vers le développement et la prospérité. Aujourd'hui, grâce aux efforts de l'Union africaine, avec l'appui de la communauté internationale, et l'implication des dirigeants africains eux-mêmes, de nombreux conflits ont été ou sont en passe d'être résolus. C'est dans ce contexte que l'année 2010 a été proclamée « Année de la paix et de la sécurité en Afrique ».

En dépit des difficultés constatées ici et là dans la conduite des processus électoraux, de façon générale la démocratie s'installe indéniablement en Afrique. Au Gabon, au Burundi, pour ne citer que ces deux pays, le souverain primaire s'est librement exprimé. Nous fondons l'espoir que les consultations électorales

prévues au cours des prochains mois, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, se dérouleront dans un climat apaisé. Tel est aussi notre souhait pour le référendum qui se tiendra au Sud-Soudan en application de l'Accord de paix global. À cet égard, nous en appelons à la communauté internationale pour qu'elle continue à accompagner ce processus jusqu'à son aboutissement.

Concernant l'Afrique centrale, l'ouverture imminente du Bureau des Nations Unies dotera notre sous-région d'un instrument supplémentaire qui contribuera, aux côtés des mécanismes existants, à promouvoir la bonne gouvernance et à renforcer la paix, la coopération et le développement. Dans la même perspective du renforcement de la confiance et de la paix dans notre sous-région, Brazzaville abritera du 15 au 19 novembre prochain la 31^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. À cette occasion les États de la sous-région devraient sceller leur engagement dans la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre par la signature de la Convention dite de Kinshasa.

Depuis la fin des tristes événements qui ont durement endeuillé mon pays dans la décennie 90 et au début des années 2000, le Gouvernement congolais s'est investi dans la quête de la paix et de la réconciliation nationales et s'emploie à préserver cet acquis précieux. Par ailleurs, la politique de bon voisinage qu'il a toujours prônée, demeure l'un des piliers de sa politique étrangère. Une telle démarche trouve son illustration aujourd'hui dans la manière dont nous gérons la crise humanitaire résultant de l'arrivée sur notre territoire de plus de 100 000 ressortissants de la province de l'Équateur, en République démocratique du Congo. La signature, le 10 juin dernier, de l'accord tripartite entre le Gouvernement de la République du Congo, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et celui de la République démocratique du Congo, devrait permettre un règlement imminent de ce problème et contribuer à la stabilisation de la situation dans ce pays frère, qui a besoin de paix et de sécurité, particulièrement à l'approche de grandes échéances électorales.

C'est ici le lieu de remercier tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, à savoir la France, l'Italie, les États-Unis d'Amérique, le Programme alimentaire mondial et le HCR, pour toute l'assistance qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition.

Nous venons de consacrer un débat de haut niveau à la biodiversité en cette année 2010 proclamée « Année internationale de la biodiversité ». Cet autre défi de notre époque, en raison de son importance pour la vie sur terre, présente un grand intérêt pour le Congo, qui compte parmi les pays abritant le bassin du Congo, important puits de carbone. Nous ne doutons pas que les conclusions de cette importante réunion trouveront un écho favorable lors des prochaines rencontres de Nagoya, au Japon, en octobre prochain et de Cancún, au Mexique, au mois de décembre.

Pour le Président de la République du Congo, S. E. M. Denis Sassou Nguesso, la question de la biodiversité est un enjeu d'importance mondiale, car les forêts tropicales jouent un rôle vital dans la régulation et la stabilisation du climat global et de manière générale, dans la fourniture de services environnementaux. À cet égard, la prise en compte dans l'Accord de Copenhague du processus de réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation (REDD plus), vient couronner les efforts importants déployés par les trois bassins forestiers de l'Amazonie, en Amérique du Sud et du Centre, du Congo, en Afrique centrale, et du Mékong (Bornéo), en Asie du Sud-Est.

Avec ses partenaires regroupés au sein du mécanisme de dialogue et de coopération des F11, la République du Congo renouvelle sa volonté et sa détermination de relever les défis posés par la conservation et la promotion de la biodiversité. Un tel effort ne peut durablement porter de fruits que s'il est soutenu par des financements additionnels, viables et prévisibles.

À l'ordre du jour de cette session figure également la question des droits de l'homme, un secteur que mon gouvernement s'attache à promouvoir en raison de la relation étroite de cette problématique avec la paix et le développement. En la matière, le Congo a toujours inscrit son action dans la dynamique de la légalité internationale. En témoignent sa philosophie constitutionnelle, son action quotidienne et une large participation aux instruments internationaux pertinents.

Sur le plan interne, outre la promulgation de la loi portant protection de l'enfant en République du Congo, le Parlement congolais adoptera, dans les prochains jours, le projet de loi relatif à la promotion et à la protection des droits des populations autochtones, que le Gouvernement vient de lui soumettre. Dans ce

domaine, la République du Congo a entrepris une série d'actions qui marquent une étape importante dans le processus de reconnaissance, de défense et de protection des droits des minorités. La visite qu'effectuera à Brazzaville en novembre prochain le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones sera pour nous une occasion opportune de dialogue et de concertation sur les questions relatives aux peuples autochtones. Elle devrait également nous permettre d'accélérer le rythme de mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel, mécanisme du Conseil des droits de l'homme auquel mon pays a été soumis du 6 au 8 mai 2009 à Genève.

En faisant acte de candidature au Conseil des droits de l'homme, pour la période 2011-2014, mon pays voudrait réaffirmer sa volonté de tenir ses engagements internationaux et d'accompagner les efforts de la communauté internationale dans le renforcement de ces droits. C'est pourquoi je voudrais saisir cette occasion pour solliciter le soutien de l'Assemblée à cette candidature lors des élections qui auront lieu au mois de mai de l'année 2011.

Le 15 août dernier, mon pays a célébré le cinquantenaire de son accession à l'indépendance sous le signe du souvenir, mais aussi et surtout de la responsabilité et de l'action. À l'occasion de cette commémoration, le Gouvernement a annoncé un train de mesures socioéconomiques au bénéfice des populations dans un contexte favorisé par la libération de ressources financières additionnelles consécutivement à l'allègement d'une partie importante de notre dette extérieure, suite à l'accession du Congo à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Ces mesures participent de la volonté du Gouvernement d'aller vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Un contexte aussi favorable permet à mon pays de jeter les bases d'une économie émergente, car faire du Congo un État moderne et prospère, appelé à prendre toute sa place dans le concert des nations libres et modernes est l'ambition du Président Denis Sassou Nguesso. Mais une telle ambition, aussi légitime soit-elle, ne peut s'accomplir que dans un monde plus sûr, plus juste et plus solidaire.

Plus que jamais, il nous faut revenir aux idéaux qui ont inspiré les pères fondateurs de la Société des Nations et de l'Organisation des Nations Unies. Il nous faut remettre au cœur de notre action les valeurs

morales et également les profondes aspirations de nos peuples, car c'est à ce monde-là que nous aspirons tous, et c'est ce monde-là que nous devons nous employer à bâtir dans cette enceinte.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mario Canahuati, Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Honduras.

M. Canahuati (Honduras) (*parle en espagnol*) : Au nom du peuple et du Gouvernement honduriens, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à M. Ali Abdussalam Treki pour la façon dont il a dirigé les travaux de la session précédente, et à féliciter le Président Joseph Deiss pour son élection, ainsi que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour la sagesse avec laquelle il exerce la direction de l'Organisation.

Dans cette maison des peuples qu'est l'Organisation des Nations Unies, lors du sommet mondial sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notre Président, M. Porfirio Lobo Sosa, a évoqué la foi qu'a notre pays dans la capacité de l'Organisation et de la Charte d'instaurer un monde plus pacifique, prospère et juste (voir A/65/PV.3). En tant que Membre fondateur de l'ONU et pays épris de paix, nous réaffirmons nos obligations, et comme nous l'avons fait avec nombre d'entre vous depuis la fondation de cette organisation, nous continuerons d'œuvrer sans relâche à concrétiser dans leur intégralité les idéaux inscrits dans la Charte de San Francisco.

Le Honduras, un pays petit sur le plan géographique mais grand et généreux en esprit et à vocation démocratique et pacifique, s'est intégré dans le monde sur la base des principes de l'égalité des droits, de l'autodétermination des peuples et de la non-ingérence dans les affaires internes.

La nécessité impérative de promouvoir le progrès économique et social de tous les pays nous force à reconnaître que les objectifs du Millénaire pour le développement sont un premier pas dans la bonne direction. Nous pensons, comme le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, que les OMD ne sont pas faciles à atteindre mais qu'ils sont réalisables. Mais la lutte contre la pauvreté appelle à des efforts supplémentaires qui reconnaissent que nous avons la responsabilité collective de protéger et de partager ce que le Président du Honduras a appelé les biens communs de la planète, parmi lesquels nous nous devons de mentionner la solidarité.

Un autre bien mondial devrait être la gestion prudente de nos économies. La crise financière a montré que cette responsabilité n'incombe pas uniquement aux pays en développement. Selon la Banque mondiale, les crises alimentaire, économique et financière qui se sont produites récemment ont jeté dans la pauvreté 64 millions d'êtres humains. De telles crises risquent d'entraver, voire de réduire à néant, tous les efforts que nous déployons pour lutter contre la pauvreté.

L'ouverture du commerce et des systèmes financiers est un autre bien mondial. L'accès aux marchés internationaux est aussi important que l'aide publique au développement, bien qu'il ne la remplace pas. Nous devons y ajouter la facilitation de l'investissement étranger direct dans nos pays en développement; l'accès à la technologie, en particulier la technologie thérapeutique; la réduction des gaz à effet de serre; et la non-prolifération des armes nucléaires.

C'est à notre gouvernement qu'il incombe de relever le défi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement avant 2015. Compte tenu des résultats obtenus, et de ce qu'il reste encore à faire, le Président Lobo Sosa a lancé un appel afin que nous commencions sans plus tarder le débat sur un nouvel accord mondial qui guidera nos actions et notre objectif à partir de 2015.

Nous croyons fermement que la pauvreté ne se limite pas à une absence de biens matériels, mais correspond également à une absence de possibilités. C'est pourquoi nous sommes attachés au respect de la dignité humaine, au bien commun, à la subsidiarité et à la solidarité humaine. Ces quatre principes ne sont pas seulement un impératif moral; dans le cas du Honduras, ils sont un impératif national.

À cet égard, à l'issue d'une large consultation avec la société civile, les partis politiques et d'autres secteurs indépendants, nous avons adopté une vision d'avenir et un plan national définissant les quatre volets prioritaires de nos objectifs nationaux qui s'inspirent des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir, un Honduras à l'abri de la pauvreté; un Honduras éduqué et en bonne santé, avec un solide système de protection sociale; un Honduras qui se développe en toute sécurité et sans violence, dans le respect absolu de la démocratie et des droits de l'homme; un Honduras productif, créateur de perspectives et d'emplois décents; un Honduras qui

utilise de manière durable ses ressources et réduit sa vulnérabilité environnementale; et un État moderne, transparent, responsable, efficace et compétitif où il y a séparation totale des pouvoirs.

La cohésion de notre société, l'unité et la réconciliation de même que la bonne gouvernance, la coexistence et la paix dépendent de la réalisation de cette vision et de ce plan. C'est pour cette raison que nous nous efforçons de construire une société intégratrice, car aucun pays n'est si pauvre qu'il ne peut pas être solidaire de ceux qui sont encore plus pauvres.

Notre premier engagement est d'aider les personnes en situation d'extrême pauvreté grâce à un programme appelé « Bono 10 000 ». Il s'agit d'un programme d'allocations qui renforce l'économie familiale et permet également de mettre en œuvre des actions visant à améliorer l'accès des Honduriens les plus vulnérables à l'éducation, à la santé et à la nutrition grâce à une large distribution de repas scolaires et à la mise en place d'autres programmes de sécurité alimentaire.

Nous renforçons donc les processus de décentralisation et la participation des citoyens aux prises de décisions et à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques. Nous nous sommes également attaqués aux inégalités sociales en créant des débouchés économiques au niveau local.

Des programmes de production, tels que le Millennium Challenge Corporation des États-Unis d'Amérique au Honduras, ont eu un impact énorme sur la population qui en a bénéficié. Ils se sont traduits par une forte augmentation des revenus des agriculteurs qui y participent. Toujours dans le but de générer plus de revenus pour les familles, nous avons lancé un projet de financement de petites et microentreprises, grâce aux programmes de coopération de l'Union européenne, du Japon, de Taiwan et de tous les pays qui tendent une main solidaire à notre peuple.

Dans tous ces programmes, les efforts de notre gouvernement sont plus particulièrement axés sur les femmes car nous savons que, parallèlement à la lutte contre la pauvreté, nous devons également lutter contre l'inégalité des sexes.

Tout en œuvrant aux niveaux local et communautaire, nous encourageons également les investissements privés. Le but est de promouvoir la création d'emplois décents pour les plus de

200 000 jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année. Le Gouvernement hondurien fonde la réussite de son programme social sur une économie sociale de marché.

Dans cette optique, notre gouvernement a élaboré un programme national de promotion des investissements pour la période 2010-2014, dans six grands domaines, à savoir les industries créatrices d'emplois plus nombreux et meilleurs; la production alimentaire et la foresterie; la production d'énergies propres; le développement du tourisme; la création d'infrastructures d'appui à la production; et l'eau et l'assainissement. Nous établissons ce programme dans le nouveau cadre de la loi sur les partenariats entre secteur public et secteur privé, de la loi sur l'emploi marginal en milieu rural et urbain, de la nouvelle loi sur l'énergie propre et de la loi sur la promotion et la protection des investissements.

Ces efforts marquent le début d'une nouvelle ère au Honduras avec la mise en place de conditions favorables permettant au secteur privé de stimuler une croissance économique soutenue et socialement responsable et au pays de s'acheminer vers la prospérité et la stabilité.

Le Honduras est prêt à relever au mieux le défi que constitue la réduction de son degré de vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. La loi sur l'aménagement du territoire permet une exploitation et une protection des terres adaptées à leur vocation, ainsi qu'une gestion responsable des ressources naturelles. Dans le même temps, nous avons mis en place un système national de gestion des risques.

Les efforts visant à améliorer la situation sociale et à promouvoir la croissance économique doivent reposer sur une base juridique et institutionnelle. Il existe un lien étroit entre la liberté individuelle et la stabilité politique, et entre la croissance économique et la justice sociale. Des taux plus élevés de croissance économique sur le long terme permettent de mettre en place des conditions sociales propices à la bonne gouvernance et à l'instauration de la confiance et de réduire au minimum les risques politiques.

Pendant 30 ans, les Honduriens se sont employés à développer leurs institutions démocratiques. La communauté internationale nous a soutenus tout au long de ce processus. À la fin de cette troisième décennie de démocratie, nous étions parvenus à établir un système institutionnel qui n'était plus le monopole

du pouvoir exécutif et qui répartissait le pouvoir de manière plus équilibrée entre les branches judiciaire, législative et exécutive.

Malgré ces progrès, nous avons connu une crise politique que nous avons réussi à surmonter lorsque le peuple hondurien est venu en masse, le 29 novembre 2009, voter lors d'élections qui ont été caractérisées par le plus fort taux de participation électorale et la plus grande transparence de notre histoire politique et électorale. Les Honduriens ont exercé leur souveraineté populaire et leur droit à l'autodétermination. Nous avons envoyé un message clair : nous aimons la démocratie, nous respectons nos institutions et nous préférons le dialogue à l'affrontement. Tel est notre message, un message qui a été accepté et respecté par la grande majorité des nations représentées ici. Nous souhaiterions qu'il soit bien reçu par tous les gouvernements du monde.

C'est dans cet esprit que le Président Porfirio Lobo Sosa a proposé une amnistie générale pour les crimes politiques et a formé un gouvernement d'union nationale avec la participation de tous les partis politiques du pays. Par ailleurs, le Président a annoncé la création de la Commission Vérité et réconciliation, un organisme totalement indépendant qui fera en sorte que les graves événements de 2009 ne se répètent plus jamais. Les travaux de la Commission sont en cours, et son rapport est attendu pour le premier trimestre de l'année prochaine. Ses conclusions devront être largement diffusées et ses recommandations mises en pratique.

Nous sommes convaincus que l'unité et la réconciliation nationales se fondent sur le respect de tous les groupes sociaux, indépendamment de leur position politique ou idéologique. La tolérance est, et doit être, le fondement de la démocratie.

Nous sommes en outre convaincus qu'il faut respecter sans restriction les droits de l'homme et les libertés fondamentales des citoyens. Le Président du Honduras a proposé au Congrès national la création d'un Secrétariat d'État à la justice, chargé de promouvoir et de concevoir, exécuter, superviser et évaluer toutes les politiques, et de s'assurer qu'elles sont fondées sur les concepts et principes des droits de l'homme.

Guidé par son respect de la dignité humaine, notre gouvernement condamne toute forme de discrimination raciale et salue avec enthousiasme le prochain lancement de l'Année internationale des

personnes d'ascendance africaine. Pour concrétiser sa détermination à lutter contre la discrimination raciale, le Honduras est en train de mettre sur pied une instance chargée du développement des peuples autochtones et afro-honduriens et de l'élaboration d'une politique sur l'égalité raciale.

Dans le cadre de ces engagements, toute personne privée de liberté doit être traitée avec le respect inhérent à la dignité humaine. À cet effet, le Président a approuvé un décret exécutif visant à réduire la surpopulation carcérale en rénovant l'infrastructure et les installations pénitentiaires.

Dans la même ligne, le Gouvernement hondurien continue de condamner énergiquement les violations des droits de l'homme, en particulier la violation du droit à la vie. Nous sommes vigoureusement attachés à la lutte contre l'impunité et nous continuerons de tout mettre en œuvre pour traduire en justice ceux qui violent ce droit fondamental de la personne humaine.

Nous sommes reconnaissants de la coopération que nous avons reçue jusqu'ici pour surmonter les difficultés en matière de sécurité de nos citoyens. Le Président Lobo a, en outre, demandé au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, que l'ONU examine la possibilité d'appuyer la création d'une commission de lutte contre l'impunité, afin que les institutions nationales puissent être soutenues et renforcées dans l'accomplissement de leurs tâches et dans leurs capacités d'enquêter sur ce délit et de le juger. Parallèlement, nous réitérons l'invitation formulée par notre gouvernement aux organes de l'ONU chargés des droits de l'homme à rester saisis de la question de la situation au Honduras.

Je tiens à exprimer la reconnaissance éternelle des Honduriens au système des Nations Unies et au Secrétaire général, pour toute la coopération et l'aide apportées à notre pays. Je remercie tous ceux qui ont résolument appuyé le Honduras, appui qui a directement bénéficié à notre population.

Je tiens à souligner la solidarité et la grande amitié qui existent entre les frères de la région centroaméricaine. Au sein du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), nous continuerons de progresser jusqu'à ce que notre territoire commun devienne une grande région, au-delà des limites historiques de l'Amérique centrale.

Notre gouvernement a conscience des défis et des difficultés qui accompagnent ce tournant historique que

nous vivons actuellement et il prend ses décisions en conséquence. Aujourd'hui, je peux dire avec conviction que nous nous engageons sur la voie de la prospérité, car je crois en la volonté d'entreprise des Honduriens, en leur capacité de faire face aux situations difficiles, grâce à leur dur labeur, à leur lutte sincère et à leur esprit plein d'espoir. Nous avons une volonté inébranlable et nous avons le capital humain.

Il est temps de réaffirmer notre engagement et notre action en faveur des plus pauvres. Il est temps d'agir avec solidarité et détermination pour mettre l'ensemble de l'espèce humaine à l'abri du besoin et de la discrimination. Il est temps de construire un monde tolérant, harmonieux, libre et sûr pour tous. L'heure a sonné de répandre dans le monde la justice sociale, la liberté et la démocratie.

Le Président (*parle en arabe*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance. Une délégation a demandé à exercer son droit de réponse.

Avant de donner la parole aux délégations qui ont demandé à exercer leur droit de réponse, je rappelle que les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Salsabili (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais clarifier deux points au titre de mon droit de réponse.

Premièrement, ce matin, le Premier Ministre de l'État ami du Koweït a fait allusion, dans ses observations, aux îles iraniennes situées dans le golfe Persique. Ma délégation tient à indiquer clairement qu'il n'existe aucun conflit quel qu'il soit à propos de ces îles, qui ont toujours fait partie du territoire iranien

et sont soumises à la souveraineté de la République islamique d'Iran. Par conséquent, nous regrettons l'emploi de qualificatifs inappropriés concernant ces îles iraniennes du golfe Persique.

Il va sans dire que la République islamique d'Iran continue de tout mettre en œuvre pour renforcer ses relations d'amitié et de bon voisinage avec tous les pays limitrophes, notamment les États situés le long du littoral du golfe Persique.

Deuxièmement, ma délégation voudrait revenir sur les propos que le Vice-Premier Ministre du Royaume-Uni a tenus ce matin (voir A/65/PV.14). Le représentant du Royaume-Uni a formulé des commentaires étranges sur un passage de la déclaration que le Président de la République islamique d'Iran a prononcée hier (voir A/65/PV.12). Le Président Ahmadinejad a simplement soulevé un certain nombre de questions concernant l'un des principaux événements de ces 10 dernières années, qui a eu une incidence sur l'ensemble des relations internationales et de larges répercussions dans le monde entier, notamment dans ma région.

Nous affirmons qu'une réaction aussi hâtive et étrange ne peut que suggérer une intolérance et un mépris croissant pour la liberté d'expression et d'opinion, valeurs dont, ironiquement, ce représentant se considère le seul défenseur.

Ma délégation voudrait assurer le représentant du Royaume-Uni que le temps où une petite poignée de centres de pouvoir dictait à l'opinion publique mondiale la manière de penser est depuis longtemps révolu. Je voudrais aussi rappeler que la République islamique d'Iran a été l'un des premiers pays à déclarer sans ambiguïté que les attentats du 11 septembre 2001 constituaient un crime lâche et atroce.

La séance est levée à 22 h 15.